Groupe SAMSE

OSER. ENTREPRENDRE.

Document de référence 2006

AMF AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 2007, sous le numéro D.07-0626 conformément à l'article 212.13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document de référence est disponible sans frais auprès de SAMSE ainsi que sur le site internet de SAMSE www.samse.fr et de l' AMF www.amf-france.org.

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DU GROUPE 4

- Message du Président du Directoire 4
- Message du Président du conseil de surveillance 5
- Organigramme simplifié 6
- Historique 7
- Profil du Groupe 10
- Métiers 11
- Chiffres clés 17
- L'action Samse 19
- Communication financière 20

RAPPORT DE GESTION 21

- Assemblée ordinaire 21
  - . Environnement économique et conjoncture 21
  - . Structure du Groupe 21
  - . Activité et résultats 22
  - . Investissements de l'exercice 28
  - . Endettement du Groupe 29
  - . Dépenses non déductibles fiscalement 29
  - . Observations du comité d'entreprise 29
  - . Frais de recherche et développement 29
  - . Perspectives d'avenir 29
  - . Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice 30
  - . Conventions visées à l'article L 225-86 du code de commerce 30
  - . Situation des mandats des membres du conseil de surveillance 30
  - . Ratification du transfert de siège social 30
  - . Autorisation de rachat par la société de ses propres actions 31
- Assemblée extraordinaire 31
  - . Actionnariat salarié 31

RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE 32

- Les collaborateurs 32
- Politique de ressources humaines 32
- Représentation du personnel 32
- Organisation 33
- Hygiène et sécurité 33
- Environnement 33
- Valeurs 35

INFORMATIONS JURIDIQUES ET FINANCIERES 36
- Renseignements de caractère général concernant la société 36
- Gestion des risques 40
  . Facteurs de risques 40
  . Assurances et couvertures des risques 47
- Renseignements de caractère général concernant le capital 50
  . Conditions de modification du capital 50
  . Capital social 50
  . Programme de rachat par la société de ses propres actions 54
  . Marché des titres 57
  . Politique de distribution des dividendes 58
- Gouvernement d'entreprise 59
  . Direction, administration et contrôle 59
  . Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années 62
  . Rémunération des organes d'administration et de direction 68
  . Options conférées sur les actions de Samse 71
  . Prêts et garanties accordés aux dirigeants 71
  . Schémas d'intéressement du personnel 72
  . Honoraires des commissaires aux comptes 73
- Rapport du Président du conseil de surveillance 74
  . Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance 74
  . Principales procédures de contrôle interne 76
  . Evolutions du dispositif de contrôle interne 81
  . Politique de rémunération des mandataires sociaux 81
- Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance 82
- Observations du conseil de surveillance 83
- Résolutions soumises à l'assemblée générale mixte du 14 mai 2007 84

COMPTES CONSOLIDES 87

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SAMSE 133

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES 170

TABLE DE CONCORDANCE 172

MESSAGE DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Croître sereinement

Le chiffre d'affaires de notre Groupe a progressé de 8,9 % en 2006 ; en atteignant 848,9 M€, il concrétise notre volonté de croissance de nos deux métiers (+ 9 % pour l'activité négoce et + 8,5 % pour l'activité du bricolage).

L'exercice 2006, porté par un secteur du bâtiment et des travaux publics en progression, a été consacré à la poursuite de notre développement sur notre territoire historique : deux nouveaux négoces multispécialistes, quatre ouvertures de magasins de bricolage, la rénovation et l'agrandissement des nombreuses implantations existantes, mais surtout l'acquisition du Groupe Henry, spécialiste du bois, qui nous permet d'asseoir notre savoir-faire dans le négoce et la logistique de cette activité.

Notre résultat opérationnel courant progresse de 19 % à 40,5 M€ avec une marge opérationnelle courante se situant à 4,8 % du chiffre d'affaires en progression de 0.4 point sur l'exercice 2005.

Le résultat net part du Groupe atteint 23,4 M€ contre 22,1 M€ en 2005, soit une progression de 6,1% et une marge nette stable de 2,8 %.

Notre développement se poursuivra par une croissance externe ciblée dans nos deux métiers mais également par l'innovation : de nos outils informatiques et logistiques et de notre offre produit, telle la maison ossature bois ou le développement de nos enseignes spécialistes. Autant de projets à accomplir en toute indépendance et dans la maîtrise de notre métier de distributeur de matériaux pour le bâtiment et l'habitat, pour que les femmes et les hommes qui composent notre Groupe continuent d'« oser. entreprendre ».

Olivier Malfait
Président du Directoire

MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Après avoir dirigé la société SAMSE pendant 32 ans, j'éprouve un grand bonheur et une vive satisfaction à observer (et surveiller !) l'évolution du Groupe au cours de ces dernières années.

Le dynamisme demeure intact : l'esprit d'entreprise se manifeste constamment, ainsi qu'en témoignent la croissance forte et continue de l'activité et le développement du territoire couvert par nos agences et filiales.

La stratégie demeure claire et partagée. Les valeurs sur lesquelles se fondent nos modes de fonctionnement et notre éthique sont soigneusement respectées, entretenues et transmises aux jeunes générations. Malgré la dimension prise par le Groupe, « l'affectio societatis » se perpétue et constitue une force, un ciment d'une efficacité remarquable.

L'exercice 2006 a vu se poursuivre avec succès la déjà longue histoire de SAMSE.

La Direction fonctionne dans l'harmonie et la totale complémentarité de ses membres. Travaillant en équipe, ils agissent au seul service de l'entreprise.

Je félicite tous les acteurs de ce succès, sans oublier de remercier nos clients, nos actionnaires, nos partenaires, nos fournisseurs pour leur fidélité et leur engagement à nos côtés.

Patrice Joppé
Président du conseil de surveillance

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE

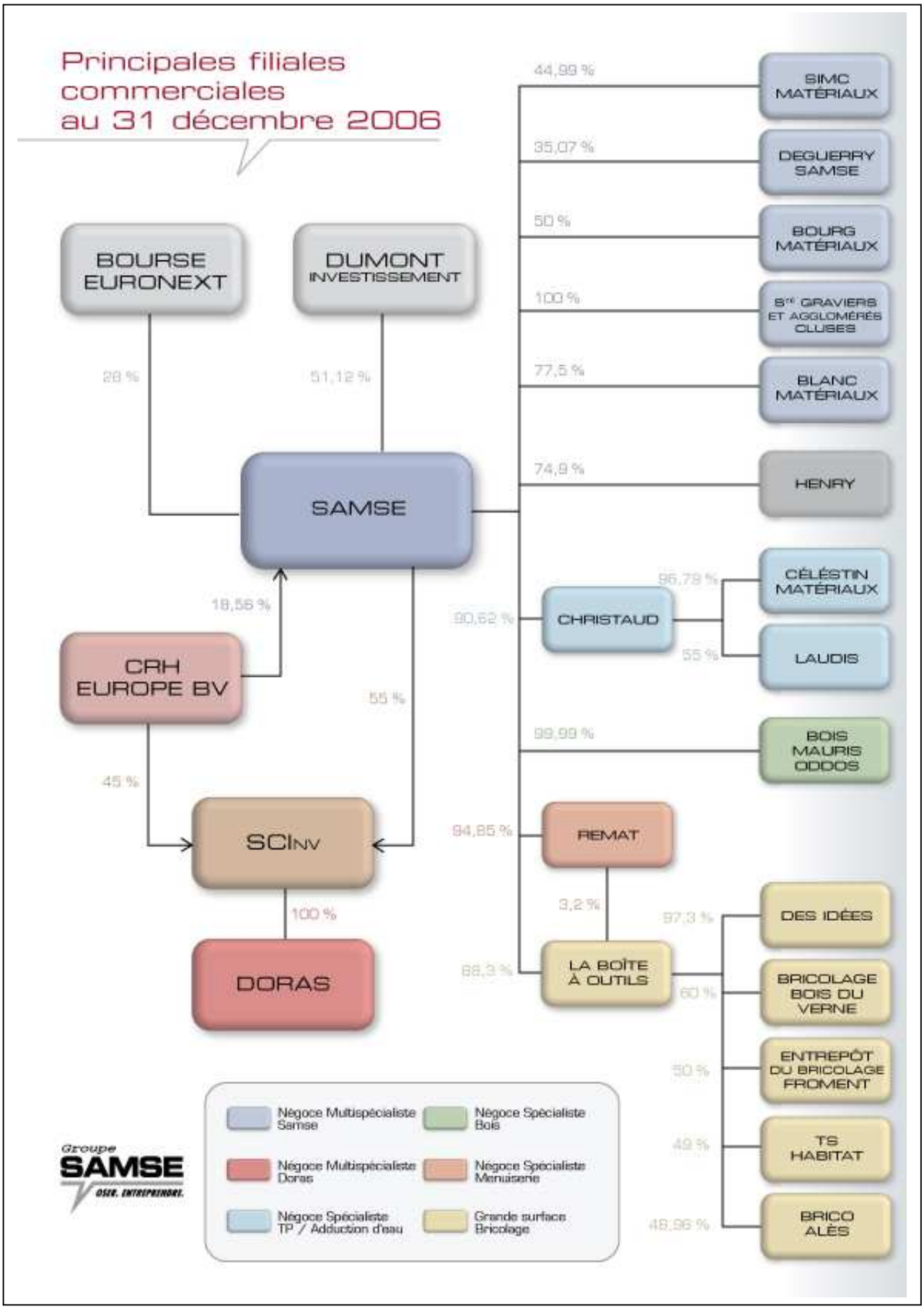

HISTORIQUE

1920 Création de la SA DES MATERIAUX DU SUD-EST (SAMSE), filiale des CIMENTS VICAT.

1925 Introduction en bourse.

1949 VICAT sort du capital : achat par la famille JOPPE.

1974 Création du premier magasin de bricolage grand public à l'enseigne « LA BOITE A OUTILS ».

1988 Rachat de l'entreprise par les salariés (RES) : création de la Holding DUMONT INVESTISSEMENT.

2000 Mise en place d'un Directoire et d'un Conseil de surveillance.

Principales évolutions durant les dernières années :

Année 2002 :

- Prise de participation majoritaire dans la société SAM (Ardèche).
- Fusion-absorption par SAMSE des filiales ROCH MATERIAUX, SAMSE LECHENNE, BERT MATERIAUX et DUMOLLARD MATERIAUX.
- Création de trois nouveaux dépôts à Thonon les Bains, Saint-Marcellin et Corbas.
- Ouverture d'un magasin « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE » à Briançon par LA BOITE A OUTILS.
- Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution à Brezins (38).

Année 2003 :

- Prise de participation complémentaire de 34 % du capital de la SAM (Ardèche) : quote-part détenue portée de 65 % à 99 %.
- Création de la SAS SAM BTP.
- Prise de participation à hauteur de 60 % du capital de la SAS BTP DISTRIBUTION.
- Transfert du magasin LA BOITE A OUTILS de Grenoble et adoption de l'enseigne « L'ENTREPOT DU BRICOLAGE ».
- Prise de participation à hauteur de 34,71 % du capital du Groupe DORAS, via la société holding SCINV détenue à hauteur de 55 % par SAMSE et 45 % par CRH.

Année 2004 :

- Fusion-absorption par SAMSE des filiales SAM et SAMSE-BMD.
- Ouverture d'une nouvelle agence SAMSE à Monestier de Clermont.
- Transfert de l'agence SAMSE de Barcelonnette.
- Extension de la plate-forme logistique de Brezins (+ 12 000 m², la surface totale étant portée à 38 000 m²) création de nouveaux bureaux (2 700 m²) également à Brezins.
- Prise de participation complémentaire par la SAS SCINV dans le capital du Groupe DORAS : la part de capital détenue est portée de 34,71 % à 99,96 % (passage de la mise en équivalence à l'intégration globale à compter du 1er juillet 2004).
- Acquisition par SAMSE de 33,3 % de la SAS BLANC MATERIAUX (agence de Colmar les Alpes).
- Acquisition par la BOITE A OUTILS de 70 % de la SARL BJD (magasin de Froges), de 40 % de la SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT (magasin de Montélimar) pour porter sa participation à 50 %.

- Création par LA BOITE A OUTILS de la SAS DES IDEES (magasin de décoration à Chambéry, ouverture en avril 2005) : prise de participation à hauteur de 84 % du capital.
- Acquisition par DORAS de 100 % du capital de la SAS PREDECO (agence de Nevers).
- Cession par SAMSE de 34,70 % de la SAS CREUSOISE DE MATERIAUX (agences de Guéret, Aubusson, Bourganeuf, St Sulpice).

Année 2005 :

- Acquisition par SAMSE de 44,17 % de la SAS BLANC MATERIAUX et de 16,60 % de la SARL GET ELECTRIC.
- Cession par SAMSE du solde des actions détenues dans la SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX.
- Ouverture d'une nouvelle agence SAMSE à Corbas.
- Acquisition par SAMSE d'un fonds de commerce de négoce de matériaux à Flumet (Megève).
- Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 9 % de la SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE et 49 % de la SARL COMPTOIR FROMENT.
- Transfert du magasin LA BOITE A OUTILS d'Annecy : ouverture d'un nouveau magasin à l'enseigne L'ENTREPOT DU BRICOLAGE.
- Cession par LA BOITE A OUTILS de l'ancien magasin de Comboire.
- Ouverture d'un magasin avec une nouvelle enseigne de décoration «DES IDEES».
- Ouverture d'une agence CHRISTAUD à Clermont-Ferrand.
- Acquisition par REMAT de 39,76 % de la SCI DU CARREFOUR DE CHESNES.
- Acquisition par DORAS de 60 % de la SCI POUSSON COSNE.
- Transfert de deux dépôts DORAS à Arbois et Seurre.
- Réfection complète de l'agence de DORAS Chenôve (Dijon).
- Rénovation des agences DORAS de Besançon et Moulin Engilbert.

Année 2006 :

- Acquisition par SAMSE de 100 % du capital de la société DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES.
- Acquisition par SAMSE de 16,40 % de la SOCIETE GET ELECTRIC.
- Participation de SAMSE à hauteur de 50 % dans la société BOURG MATERIAUX.
- Acquisition par SAMSE de 74,9 % du capital de la société ETS PIERRE HENRY ET FILS.
- Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 49 % du capital social de la société TS HABITAT.
- Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 48,96 % du capital de la société BRICO ALES.
- Acquisition complémentaire par LA BOITE A OUTILS de 51 % du capital de la société BRICOLAGE BOIS DU VERNE.
- Acquisition par la société ETS PIERRE HENRY ET FILS de 24,50 % de la société CBA PROVENCE.
- Acquisition par la société ETS PIERRE HENRY ET FILS de 24,48 % de la société CBA VOIRON.
- Création de la société E-MAT par SAMSE qui détient 100 %.
- Création de la SCI CHABER dont LA BOITE A OUTILS détient 40 %.
- Acquisition d'un fonds de commerce par SAMSE à Lans en Vercors.
- Transfert de l'agence SAMSE de Privas.
- Rénovation des agences SAMSE de Gap, Pusignan et Sisteron.
- Ouverture de deux agences CHRISTAUD, l'une à La Motte Servolex, l'autre à Aubenas.
- Acquisition d'un fonds de commerce à Annot par la société BLANC MATERIAUX.
- Agrandissement de l'agence à La Mure sur Argens par la société BLANC MATERIAUX.
- Cession de l'activité chauffage et quincaillerie par la société DORAS.
- Extension des agences de la société DORAS situées à Mâcon, Le Creusot, Dijon, Langres, St Satur et Pontarlier.

Année 2007

- Ouverture d'une agence LAUDIS à Bagnols sur Cèze.
- Ouverture d'une agence CELESTIN MATERIAUX à Pusignan.
- Création de la société EXPOTEO (négoce spécialiste carrelage situé à Gap).
- Acquisition par LA BOITE A OUTILS de 39,98 % du capital de la société RG BRICOLAGE et ouverture d'un magasin à l'enseigne L'ENTREPOT DU BRICOLAGE, à Pontarlier.
- Acquisition complémentaire par LA BOITE A OUTILS de 17 % du capital de la société TS HABITAT (participation portée à 67 %).
- Vente de la SCI MALIFLOR II, détenue par notre société à hauteur de 99 %.
- Acquisition par SAMSE de 100 % du capital de la société QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE.

PROFIL DU GROUPE

Le Groupe SAMSE est un Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et l'habitat. Troisième acteur national et premier interlocuteur régional, il maintient cette année encore sa position sur le marché de la distribution de matériaux de construction en réalisant un chiffre d'affaires de 848,9 M€ pour un effectif moyen de 3 530 collaborateurs.

FAIRE DE L'INDEPENDANCE UNE VALEUR EN HAUSSE

L'indépendance est l'un des piliers de la réussite du Groupe.
En 1988, l'entreprise met en place un RES via la création d'un holding de contrôle DUMONT INVESTISSEMENT détenu majoritairement par les salariés.
L'indépendance qu'elle soit financière, stratégique ou encore dans le choix des fournisseurs, garantit la stabilité et la solidité du Groupe depuis plus de 20 ans.

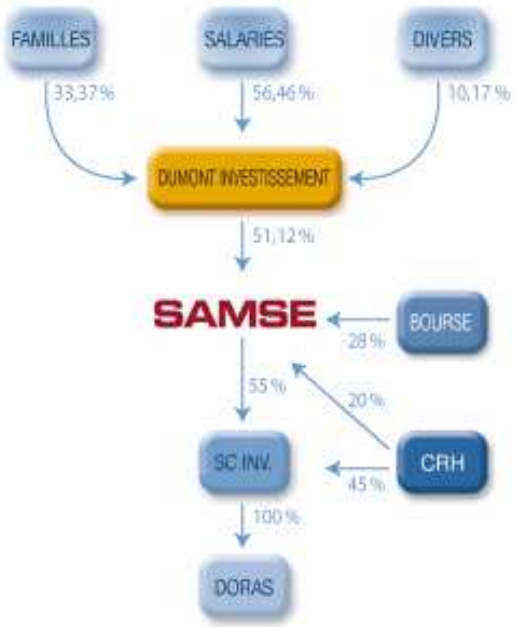

CROITRE SEREINEMENT DANS LE RESPECT ET L'ECHANGE

Cotée en bourse dès 1925 et dotée d'un capital détenu majoritairement par les salariés, SAMSE a choisi de se développer dans la durée. L'ambition est mesurée. La croissance demeure raisonnable et se concentre autour du cœur de métier : la distribution de matériaux pour le bâtiment et l'habitat.
Cette valeur est partagée par l'ensemble des 3 530 collaborateurs du Groupe. La politique d'intéressement et de participation renforce l'implication de tous et confère à chacun la liberté d'agir selon son niveau de responsabilité.

METIERS : DES ENSEIGNES COMPLEMENTAIRES, POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS

NEGOCES MULTISPECIALISTES

Réseau d'agences réactives spécialisées dans la distribution de matériaux de construction.

Les Services « Plus »

- Un réseau dense d'agences autonomes : un point de vente tous les 30 kms
- Un large choix de produits stockés en permanence
- Une plate-forme logistique de 38 000 m²
- Des salles d'exposition : carrelages, salles de bains, menuiseries, parquets, placards …
- Des espaces libre-services : électroportatif, outillage, quincaillerie, vêtements de sécurité, matériels de chantier…
- Des zones d'exposition extérieures : pavés, dalles, lames de terrasses, bordures, portails …
- Un service livraison spécialisé : camions avec grue de déchargement (livraison grande hauteur possible jusqu'à 30 m).

NEGOCES SPECIALISTES

Enseigne de distribution spécialisée en menuiserie pour le neuf et la rénovation orientée vers les particuliers, les architectes et les constructeurs de maisons individuelles (fourniture et pose pour la rénovation).

Les Services « Plus »

- Un engagement qualité certifié ISO 9001
- Une sélection de produits labellisés nécessaires à la construction
- Des ateliers de pose intégrés pour le service après-vente
- Un service d'adaptation des menuiseries pour tous chantiers de rénovation
- Un service de devis gratuits.

Enseignes spécialisées dans la distribution du bois (Bois bruts et rabotés, panneaux, menuiseries, parquets et lambris...) et de ses produits dérivés pour les professionnels.

Les Services « Plus »

- Un service découpe
- Des équipes de spécialistes
- Des salles d'exposition intérieure : menuiseries, parquets, rangements
- Les plus grandes marques de panneaux d'agencement
- Un service de livraison adapté aux produits bois (camions bâchés, coffre pour les produits fragiles, etc…).

Enseignes spécialisées dans les matériaux pour les réseaux d'eau, de fluides et les Travaux Publics. Produits de construction pour la voirie, les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et usées, d'incendie, d'arrosage public ainsi que les réseaux télécom, EDF, vidéo et d'éclairage public.

Les Services « Plus »

- Trois entités réactives grâce à des stocks importants : 3 500 références de produits Travaux Publics et Adduction d'eau potable
- Des équipes expérimentées bénéficiant d'une forte notoriété auprès des collectivités territoriales
- Un choix de produits centralisés adapté aux besoins des maîtres d'œuvres publics.

Enseigne spécialisée dans les Travaux Publics et adduction d'eau dans la région Est de la France.

MAGASINS DE BRICOLAGE ET DECORATION

Magasins de bricolage de proximité pour les particuliers.

Les Services « Plus »

- Une recherche de produits compétitifs sur des produits de qualité
- Une large gamme de service (découpe, transports, S.A.V., carte de fidélité …)
- Une équipe de techniciens formés et agréés par les plus grandes marques.

Grandes surfaces de bricolage à « prix entrepôt ».

Les Services « Plus »

- Un référencement sélectif à prix entrepôt
- Une grosse capacité de stockage
- Une large gamme de services (fidélité, livraison, location de matériel …)
- Une équipe de responsables projets clients adaptée aux gros projets de rénovation.

Magasin de décoration de l'habitat.

CONSTRUIRE UN RESEAU PERFORMANT

Une chaîne logistique intégrée pour plus de réactivité

La plate-forme de Brezins dessert l'ensemble des points de vente du Groupe. Avec 40 000 m² couverts sur un terrain de 7,5 ha à proximité de l'aéroport de Grenoble Saint-Geoirs, la plate-forme dispose de tous les outils modernes :

- Une chaîne d'automatisation pour une préparation optimale des commandes
- Une mise à jour des stocks en temps réel par radio
- Un réseau informatique relié pour un suivi du référencement avec les points de vente.

Une logistique agence constituée de :

- Une flotte de 400 camions en cours d'équipement GPS, de l'utilitaire au camion-grue
- Une équipe de 300 chauffeurs formés à la logistique
- 700 engins de manutention dont certains peuvent livrer des matériaux jusqu'à 20 mètres de hauteur.

Une plate-forme logistique spécialisée dans le bois

Depuis l'entrée du Groupe HENRY TIMBER au sein du Groupe SAMSE en 2006, le Groupe dispose d'un outil de travail optimal pour livrer le bois dans les meilleures conditions :

- 25 000 m² de hangars couverts pour garantir des conditions de stockage optimales
- 65 000 m² de parc de stockage extérieur
- 12 cellules pour une capacité d'étuvage et de séchage importante (1 200 m³/mois) pilotées par ordinateur
- Une logistique efficace couplant train et camion
- Acheminement des principaux ports d'Europe par chemin de fer (arrivage de bois sur quai SNCF à St-Hilaire-du-Rosier dans l'Isère), déchargement des wagons directement sur le parc
- Chargement des containers à l'export
- Équipe de chauffeurs professionnels formés aux transports exceptionnels.

INNOVER DANS L'ORGANISATION DU TRANSPORT

Qu'il s'agisse de la gestion des transports sur ventes ou des transports sur achats, le Groupe SAMSE place son organisation du transport au cœur de son dispositif commercial.

L'organisation des transports sur ventes

La compétitivité du Groupe SAMSE se joue chaque jour sur les chantiers à travers la qualité du service et la fiabilité des livraisons. La cellule transport de la région Grand Lyon constitue depuis bientôt cinq ans une innovation par rapport à l'organisation classique du négoce. Cette cellule gère aujourd'hui tous les transports sur ventes de la région et s'est dotée récemment d'un outil moderne de gestion et de suivi de flotte de véhicules utilisant la géolocalisation par GPS. Chaque point de vente se recentre sur son coeur de métier pour offrir à ses clients des services adaptés aux besoins des chantiers, en respectant quatre engagements clés : la réactivité, la ponctualité, la conformité et l'information préventive en cas d'aléas.

La gestion des transports sur achats

Filiale du Groupe SAMSE, MAT-APPRO a été créée en partenariat avec les Transports ZANON à partir d'un engagement triple : coût-délai-qualité. Elle prend en charge la gestion des transports sur achats de tous les points de vente du Groupe.

BATIR DES ALLIANCES DANS LA DUREE

Ce n'est pas un hasard si le Groupe SAMSE est l'un des acteurs du groupement national MCD (Matériaux de Construction Distribution). Animés par les mêmes valeurs d'indépendance et de professionnalisme, des distributeurs indépendants à vocation régionale se sont regroupés pour être plus forts. Plus forts sur les compétences par des échanges de savoir-faire, plus forts pour l'avenir en créant des synergies notamment autour d'une marque commune, "les Indispensables" ou d'opérations commerciales comme les "Bati'Days".

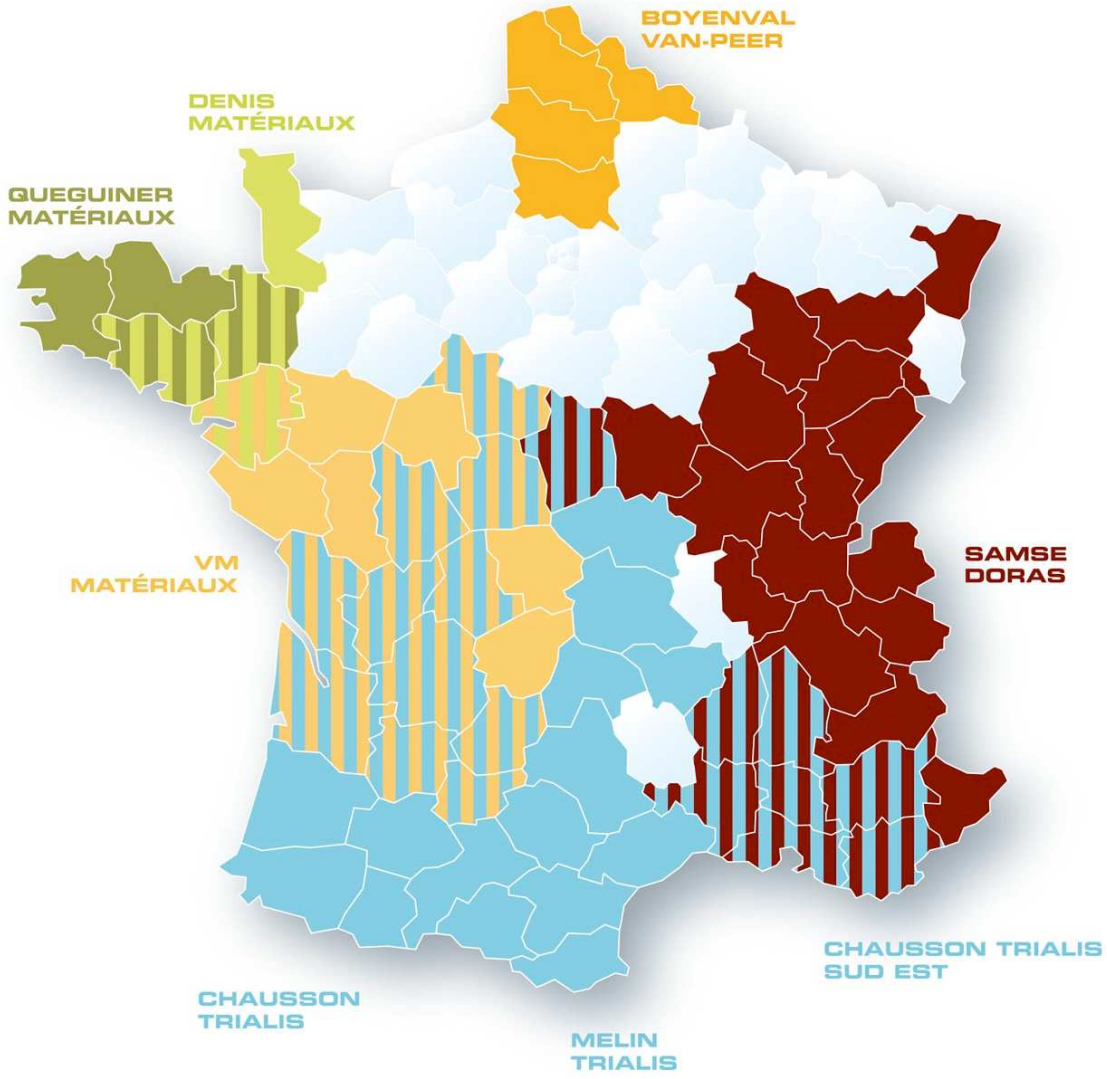

CHIFFRES CLES

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe SAMSE a progressé de 8,9 % au cours de l'exercice 2006 à 848,9 M€, traduisant une croissance soutenue de ses deux métiers, avec 9 % de hausse pour l'activité négoce (81 % du CA consolidé) et 8,5 % pour l'activité bricolage (19 % du CA consolidé).

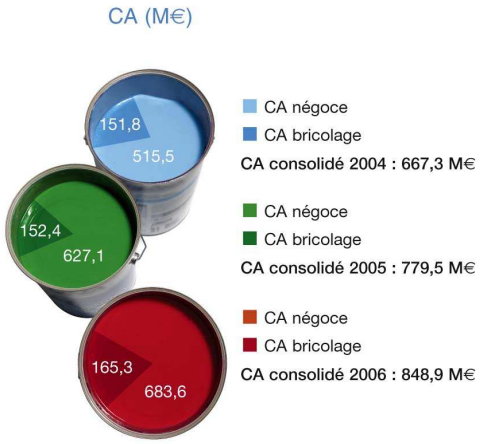

RENTABILITÉ OPÉRATIONNELLE

La rentabilité opérationnelle du Groupe progresse plus rapidement que l'activité, avec un résultat opérationnel courant de 40,4 M€ en croissance de 19,02 %. La marge opérationnelle courante se situe à 4,8 % du CA gagnant 0,4 point sur l'exercice 2005. L'activité négoce gagne 0,37 point de marge (5 % contre 4,6 % en 2005), et l'activité bricolage progresse de 0,56 point (3,9 % contre 3,3 %). À 43,5 M€, le résultat opérationnel affiche pour sa part une progression de 11,5 %. Le coût de l'endettement financier net est stable à 4,5 M€, et la charge d'impôt du Groupe se situe à 14,3 M€.

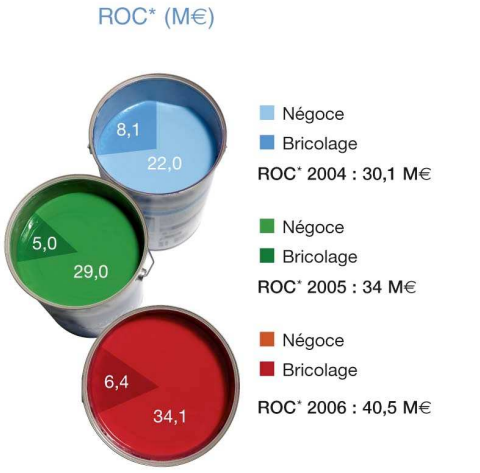

** Résultat Opérationnel Courant*

RÉSULTAT NET

Le résultat net enregistre une progression de 10,2 % à 27 M€. Après affectation des intérêts minoritaires de 3,5 M€, en augmentation de 48,4 % avec l'amélioration des performances de DORAS, le résultat net part du Groupe atteint 23,4 M€ contre 22 M€ en 2005, soit une progression de 6,09 % et une marge nette stable de 2,8 %.

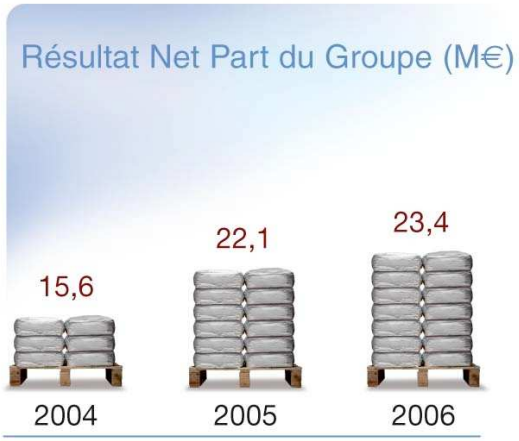

STRUCTURE FINANCIÈRE

La structure financière du Groupe SAMSE reste très solide, avec des capitaux propres en progression de 41,1 M€ (dont 17,3 M€ d'augmentation de capital) à 204,7 M€. L'endettement net de 93,6 M€ est en hausse de 13,6 M€. Le coût d'endettement financier net s'améliore à 45,73 % contre 48,92 % fin 2005.

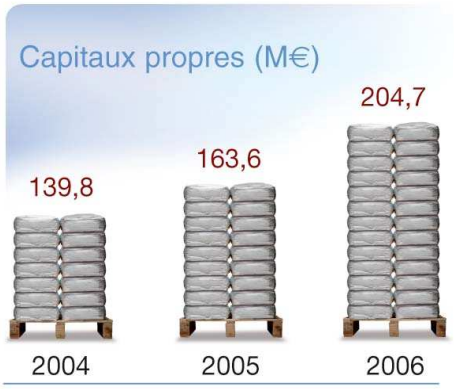

L'ACTION SAMSE

Une année boursière satisfaisante

Le CAC 40 s'est octroyé une progression de 17,53 % en 2006 alors que pour sa part l'indice CAC Small 90 a progressé en 2006 de 15 %. Dans ce contexte, l'action SAMSE termine l'année 2006 avec une progression de 22,4 %, surperformant ces mêmes indices et reflétant la confiance des investisseurs dans la pérennité du modèle de développement du Groupe.

L'année 2007 démarre sous les meilleurs auspices puisque l'action s'adjuge une hausse de 16,64 % sur le premier trimestre.

Fiche signalétique de l'action :

Euronext Paris-Eurolist B

Code ISIN : FR0000060071

Code Reuters : SAMS.PA

Code Bloomeberg : SAMS.FP

Indices : SBF 250 - CAC Small90

Cours de l'action

Le cours de l'action se situait :
- Au 2 janvier 2006 (premier jour de cotation de l'année) : 133,50 € (soit 66,75 € retraité après division du nominal)
- Au 29 décembre 2006 (dernier jour de cotation de l'année) : 81,70 € (Division du nominal par 2 le 02/06/2006)

Les cours extrêmes durant l'exercice 2006 ont été les suivants :
- Plus haut : 86,00 € le 26 septembre 2006
- Plus bas : 63,05 € le 15 février 2006.

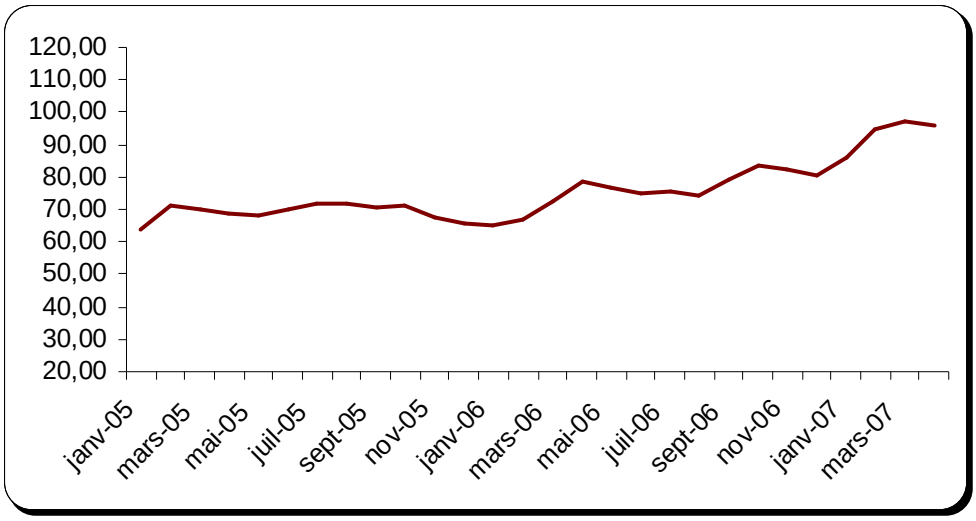

COMMUNICATION FINANCIERE

Les documents relatifs à la société et devant être mis à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation applicable peuvent être consultés au siège social de la société sur le site internet www.samse.fr, ainsi que sur le site d'Euronext.

Ils sont envoyés à tout actionnaire qui en fait la demande.

Agenda financier 2007 :

Publication des chiffres d'affaires :

Chiffre d'affaires du 1er trimestre : 9 mai 2007

Chiffre d'affaires du 2ème trimestre : 25 juillet 2007

Chiffre d'affaires du 3ème trimestre : 24 octobre 2007

Publication des résultats :

Résultats annuels 2006 : 27 avril 2007

Résultats semestriels consolidés : 12 septembre 2007

Assemblée générale des actionnaires

Le 14 mai 2007.

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte, en application des statuts de notre société et des dispositions du code de commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice et les résolutions à l'ordre du jour.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ASSEMBLEE ORDINAIRE

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET CONJONCTURE

Le secteur du bâtiment et des travaux publics a enregistré pour la quatrième année consécutive un accroissement des chiffres d'affaires lié à l'orientation favorable de la demande en construction de logements et en chantiers d'infrastructure.

Après deux exercices difficiles, le marché du bricolage enregistre en 2006 une légère progression de l'ordre de 2,5 % (+ 1,1 % en 2005).

STRUCTURE DU GROUPE

Les principales modifications du périmètre du Groupe intervenues en 2006 figurent dans le tableau ci-dessous.

Date	Acquisition	% du capital détenu par la sté détentrice	Société détentrice	Activité
Janvier	100 % de STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES	100 %	SAMSE	Négoce
Février	40 % de SCI CHABER	40 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Mai	49 % de SAS TS HABITAT	49 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Juin	48,96 % de SAS BRICO ALES	48,96 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Juillet	51 % de SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE	60 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage
Août	74,90 % de SAS PIERRE HENRY ET FILS	74,90 %	SAMSE	Négoce
Septembre	100 % de SAS E-MAT	100 %	SAMSE	Négoce
Novembre	50 % de SAS BOURG MATERIAUX	50 %	SAMSE	Négoce
Décembre	100 % de SAS WELDIS	100 %	LA BOITE A OUTILS	Bricolage

Opération de restructuration interne : une fusion-absorption de la société SAM BTP par la société BTP DISTRIBUTION a été réalisée, avec effet rétroactif au 1er janvier 2006.

ACTIVITE

Le chiffre d'affaires de SAMSE, société mère, atteint 434,4 M€, en progression de 8,98 % par rapport à l'exercice 2005.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 848,9 M€, en progression de 8,91 % sur l'exercice précédent.

La répartition par activité est la suivante (chiffres en millions d'euros : M€)

ACTIVITE	CA HT 2006	% d'évolution sur 2005	
		A périmètre comparable	A périmètre non comparable
Négoce	683,6	6,29	9,01
Bricolage	165,3	5,56	8,47
TOTAL GROUPE	**848,9**	**6,15**	**8,91**

RESULTATS DE SAMSE

Les produits d'exploitation atteignent 443,1 M€, en progression de 8,64 % sur l'exercice précédent.
Les charges d'exploitation se situent à 422,8 M€, en progression de 8,60 %.
Le résultat d'exploitation ressort à 20,2 M€ contre 18,5 M€ l'exercice précédent (+ 9,52 %).

Le résultat financier positif de 2,2 M€ est principalement constitué de dividendes en provenance des filiales ; le résultat courant atteint 22,4 M€ contre 20,0 M€ l'an dernier (+ 11,94 %).

Après un résultat exceptionnel de 0,78 M€, une participation des salariés de 1,65 M€ et un impôt sur les sociétés de 6,33 M€, le résultat net s'établit à 15 231 876,59 € en progression de 11,11 % par rapport au résultat 2005.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par rapport à l'exercice précédent, une modification a été apportée aux règles et aux méthodes d'établissement des comptes annuels sur la comptabilisation des frais d'acquisition d'immobilisations financières.
Ces frais d'acquisition sont constitués par les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes.
Afin d'harmoniser le traitement de ces frais entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la société a décidé de changer l'option qu'elle avait retenue à compter du 1er janvier 2005, date d'entrée en vigueur du règlement CRC n° 2004-06 relatif à la définition, comptabilisation et l'évaluation des actifs.
L'option initiale qui constatait les frais d'acquisition en charges a été modifiée et ces frais sont donc dorénavant inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations financières.
Au 31 décembre 2006, ils représentent un montant de 87 K€.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter :

Le bénéfice de l'exercice qui s'élève à	15 231 876,59 €
Augmenté du «Report à nouveau antérieur»	6 542 190,53 €
Soit un montant total disponible de	21 774 067,12 €
A la dotation à la réserve légale	24 916,60 €
A la dotation à la réserve facultative	9 000 000,00 €
A la distribution d'un dividende de 1,80 € par action	6 070 852,80 €
Et le solde au «Report à nouveau»	6 678 297,72 €

Le dividende de 1,80 € par action serait payé par SAMSE à partir du 21 juin 2007. Le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues (voir paragraphe «autorisation de rachat par la société de ses propres actions ») à la date de mise en paiement, serait affecté au compte «Report à nouveau».

Pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende payé en 2007 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, lors des trois exercices précédents, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal	Dividende brut
2003	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2004	2,50 €	-	2,50 €
2005	1,50 €*	-	1,50 €*

* Après division par 2 du nominal de l'action, soit 3,00 € avant division.

RESULTAT SOCIAL DES FILIALES

DORAS : au cours de l'exercice 2006, DORAS a réalisé un chiffre d'affaires de 189,1 M€. Ce chiffre est en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent au cours duquel il avait atteint 189,9 M€ (impact de la cession des activités chauffage, sanitaire et quincaillerie, intervenue au premier semestre 2006 et représentant un chiffre d'affaires d'environ 12 M€).

Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'élève à 196,7 M€, celui des charges correspondantes à 188,3 M€. L'exploitation s'est traduite par un bénéfice de 8,4 M€.

Le résultat financier enregistre une perte de 0,2 M€. Le résultat courant se situe à 8,2 M€.
Compte tenu du résultat exceptionnel de 1,6 M€, de l'impôt sur les sociétés de 3,8 M€ et de la participation des salariés de 0,7 M€, le bénéfice net ressort à 5 201 088 €, en augmentation de 43 % par rapport à l'exercice 2005.

CHRISTAUD : l'année 2006 a été marquée par l'ouverture de deux agences : l'une à La Motte Servolex en janvier et l'autre, à Aubenas, au mois de juillet.

Le chiffre d'affaires progresse de 26,94 % et s'établit à 18 M€ contre 14,2 M€ en 2005.
Le résultat d'exploitation augmente de 2,20 % et se situe à 1,5 M€.
Le résultat net s'élève à 1 251 641 €, soit une augmentation de 5,50 % par rapport à l'exercice précédent.

CELESTIN MATERIAUX a réalisé un chiffre d'affaires de 13,2 M€ contre 10,6 M€ l'exercice précédent.
Le résultat courant progresse de 29,53 % et le résultat net ressort à 755 869 € (+ 22,95 %).

LAUDIS : le chiffre d'affaires ressort à 3,9 M€. Le résultat d'exploitation diminue de 29,80 % et le résultat net se situe à 71 462 € (- 36,61 %).

BTP DISTRIBUTION : le 29 décembre 2006, la société BTP DISTRIBUTION a absorbé la société SAM BTP.
En 2006, le chiffre d'affaires s'établit à 15,1 M€.
Le résultat courant se situe à 0,8 M€ et le résultat net ressort à 474 619 €.

BOIS MAURIS ODDOS : le chiffre d'affaires marque une hausse de 7,12 % : il s'établit à 29,4 M€ contre 27,4 M€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1,2 M€ contre 1,4 M€ l'an dernier (- 14,92 %).
Le résultat courant se situe à 1,3 M€ (- 11,98 %).
Compte tenu du résultat exceptionnel de 1,4 M€ (qui provient principalement de la plus-value de la cession des locaux situés à Echirolles), le résultat net s'établit à 1 693 730 €.

ETS PIERRE HENRY ET FILS : au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, d'une durée de 5 mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10,9 M€ contre 26,3 M€ lors de l'exercice précédent, d'une durée de 13 mois.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 10,0 M€.
Le résultat d'exploitation ressort à 1,3 M€, ainsi que le résultat courant.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 0,03 M€, d'un impôt sur les sociétés de 0,45 M€, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 896 625 €.

REMAT : le chiffre d'affaires marque une hausse de 4,74 % par rapport à l'exercice 2005 : il s'établit à 8,2 M€ contre 7,8 M€.
Le résultat d'exploitation ressort à 0,5 M€ contre 0,4 M€ l'an dernier (+ 21,02 %).
L'exercice se termine par un bénéfice net de 393 657 € (+ 19,83 %).

SOCIETE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES : la société SAMSE a pris une participation à hauteur de 100 % du capital de cette société, en janvier 2006.
Le chiffre d'affaires s'établit à 4,8 M€ contre 4,6 M€ l'exercice précédent, soit une progression de 6,26 %.
Le résultat d'exploitation est de 0,2 M€ (- 57,54 % par rapport à 2005).
L'exercice se termine par un bénéfice net de 128 611 € (- 64,38 %).

BLANC MATERIAUX : le chiffre d'affaires s'établit à 4,6 M€ contre 3,8 M€ l'exercice précédent, soit une progression de 19,17 %.
Le résultat d'exploitation se situe à 0,5 M€ (+ 60,10 % par rapport à l'année dernière).
L'exercice se termine par un bénéfice net de 312 482 € (+ 53,36 %).

LA BOITE A OUTILS : le chiffre d'affaires s'établit à 161,5 M€ contre 153 M€ en 2005 (+ 5,58 %).
Le résultat d'exploitation progresse de 14,03 % et se situe à 7,3 M€ contre 6,4 M€ l'exercice précédent. Le transfert et le réaménagement de deux magasins (Annecy et transformation de Chambéry) avait pesé sur le résultat du début d'année 2005.

Le résultat financier s'élève à - 0,6 M€ contre - 0,1 M€ en 2005.
Ce résultat a été fortement impacté par la dépréciation des titres des filiales pour 0,9 M€ (BJD, COMPTOIR FROMENT et DES IDEES).

Le résultat exceptionnel est négatif de 0,5 M€ (du fait des amortissements dérogatoires) contre un résultat positif de 5 M€ en 2005 (ce résultat exceptionnel provenait de la vente de l'ancien magasin de Comboire).

La participation des salariés 2006 s'élève à 0,5 M€. Après un impôt sur les bénéfices de 1,2 M€, le résultat de l'exercice ressort à 4 552 709 € contre 6 566 115 € l'an dernier.

DES IDEES : le chiffre d'affaires de ce magasin situé à Chambéry, ressort à 1 M€ en 2006 pour 0,8 M€ en 2005, soit une progression de 24,79 % (exploitation de 8 mois seulement en 2005).

Au cours de l'année 2006, la société a procédé à une augmentation de capital de 0,5 M€, souscrite par LA BOITE A OUTILS.

Le résultat d'exploitation ressort à - 0,1 M€ pour - 0,2 M€ l'an dernier.
Le résultat net de l'exercice se solde par une perte de 156 964 €.

L'activité du premier trimestre 2007 est satisfaisante ; le budget 2007 prévoit un résultat courant à l'équilibre.

TS HABITAT : à la suite d'une augmentation de capital, LA BOITE A OUTILS a acquis 49 % du capital de TS HABITAT (magasin situé à Romans). Cette prise de participation a contribué au changement de l'enseigne commerciale au profit de L'ENTREPOT DU BRICOLAGE.

Le chiffre d'affaires s'établit à 5,0 M€ contre 3,5 M€ en 2005, soit une progression de 46,09 %.

Le résultat d'exploitation reste négatif : - 0,4 M€ en 2006 pour - 0,3 M€ fin 2005.

L'exercice se termine par une perte de 493 140 €, provenant des charges exceptionnelles de réimplantation du magasin.

Le budget pour l'exercice 2007 prévoit un résultat courant de l'ordre de 0,08 M€.

BRICO ALES : en date du 1er juin 2006, LA BOITE A OUTILS a acquis 48,96 % du capital de BRICO ALES.
Le chiffre d'affaires est de 2,2 M€ contre 1,9 M€ en 2005, soit une progression de 12,84 %.
Le résultat d'exploitation ressort à - 0,2 M€ et le résultat net de l'exercice se solde par une perte de 235 805 €.

Au cours de l'exercice 2007, le résultat de ce magasin devrait être proche de l'équilibre.

ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT : après un démarrage difficile, une réorganisation au sein du magasin et un changement de direction, ce magasin situé à Montélimar Sud a retrouvé une bonne rentabilité.

Le chiffre d'affaires s'élève à 9,4 M€ contre 8,8 M€ l'exercice précédent (+ 7,6 %).
Le résultat d'exploitation ressort à 0,2 M€ et l'exercice se solde par un bénéfice de 175 751 €.

COMPTOIR FROMENT : le chiffre d'affaires s'établit à 2,2 M€ contre 1,9 M€ l'exercice précédent, soit une progression de 16,58 %.
Le résultat d'exploitation marque une forte baisse : il est négatif de 0,6 M€.
L'exercice se termine par une perte de 630 789 €.

Compte tenu de l'absence de perspectives de redressement, il a été décidé de fermer ce magasin situé à Montélimar Nord, le 31 décembre 2006.

BRICOLAGE BOIS DU VERNE : la société LA BOITE A OUTILS a augmenté sa participation en juillet 2006 dans la société BRICOLAGE BOIS DU VERNE (magasin de Montceau les Mines). Elle détient, à ce jour, 60 % du capital de cette société.

Le chiffre d'affaires s'établit à 3,3 M€ en 2006 pour 1,7 M€ en 2005 (+ 93,25 %).
Le résultat d'exploitation ressort à - 0,5 M€.

Le résultat net de l'exercice se solde par une perte de 545 525 €, dont 395 859 € de pertes exceptionnelles liées à la réimplantation.

Le budget pour l'exercice 2007 prévoit un résultat courant légèrement positif.

WELDIS : ce magasin, situé au Creusot, a débuté son activité en juillet 2006.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève a 0,7 M€ et le résultat d'exploitation est négatif de 0,6 M€ (les charges d'exploitation sont essentiellement liées au lancement de l'activité de la société).

L'exercice se termine par une perte de 645 875 €. Malgré une progression du chiffre d'affaires, l'exercice 2007 sera également déficitaire.

BJD : ce magasin, situé à Froges (Grenoble), a réalisé un chiffre d'affaires de 1 M€ contre 0,9 M€ l'exercice précédent, soit une progression de 9,96 %.

La perte d'exploitation atteint - 0,1 M€.
L'exercice se termine par une perte de 144 957 €.

Les perspectives étant peu favorables, il est prévu de fermer ce magasin au cours de l'année 2007.

RENE DE VEYLE : le résultat financier de la société se situe à 0,08 M€ : il s'agit principalement de dividendes en provenance de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

RESULTATS DES PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE (EN K€)

Sociétés	Résultat net Exercice au 31/12/06	Résultat net Exercice au 31/12/05	Variation %
SAMSE	15 231	13 709	+ 11,10
SCINV (DORAS)	4 319	3 942	+ 9,56
CHRISTAUD	1 252	1 186	+ 5,56
CELESTIN MATERIAUX	756	615	+ 22,93
LAUDIS	72	113	- 36,28
BTP DISTRIBUTION	475	335	+ 41,80
BOIS MAURIS ODDOS	1 694	865	+ 95,83
ETS PIERRE HENRY ET FILS*	897	-	-
REMAT	394	329	+ 19,76
BLANC MATERIAUX	312	203	+ 53,70
STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES*	129	-	-
LA BOITE A OUTILS	4 553	6 566	- 30,66
RENE DE VEYLE	128	453	- 71,74

* Entrées dans le périmètre du Groupe en 2006

RESULTAT CONSOLIDE (EN APPLICATION DES NORMES IFRS)

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 848,9 M€, en progression de 8,91 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 40,4 M€ contre 34,0 M€ en 2005 (+ 19,02 %).

Le résultat opérationnel se situe à 43,5 M€.

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence apporte une contribution de 1,7 M€.

Le résultat net revenant à l'entreprise consolidante (part du Groupe) s'établit à 23,4 M€ contre 22 M€ l'exercice précédent (+ 6,09 %).

Analyse du chiffre d'affaires et du résultat consolidés par activité (en M€)

	Chiffre d'affaires 2006	Chiffre d'affaires 2005	% variation	Résultat opérationnel courant 2006	Résultat opérationnel courant 2005	% variation
Négoce Samse	494,5	436,1	+ 13,4	26,5	23,7	+ 12,17
Négoce Doras	189,1	191,0	- 0,99	7,5	5,3	+ 42,27
Bricolage	165,3	152,4	+ 8,46	6,4	5,0	+ 26,85
Groupe Samse	848,9	779,5	+ 8,91	40,4	34,0	+ 19,02

INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

L'investissement total du Groupe s'est élevé à 52 127 K€ dont 36 060 K€ pour SAMSE et 16 067 K€ pour les filiales.

Investissements réalisés par SAMSE

(en K€)		
Investissements opérationnels		**17 324**
Immobilisations incorporelles	645	
Terrains et constructions	9 964	
Matériels et outillages	3 246	
Installations et agencements mobiliers	957	
Matériels de transport	1 738	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	774	
Investissements financiers		**18 736**
ETS PIERRE HENRY ET FILS	15 541	
STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES	2 300	
BOURG MATERIAUX	2 50	
LA BOITE A OUTILS	446	
REMAT	133	
GET-ELECTRIC	29	
E-MAT	37	
Investissement total SAMSE société mère		**36 060**

Investissements réalisés par les filiales

DORAS	6 573	
LA BOITE A OUTILS	4 031	
WELDIS	1 457	
SCI BRANLY	1 153	
CHRISTAUD	775	
TS PIERRE HENRY ET FILS	502	
BOIS MAURIS ODDOS	389	
BTP DISTRIBUTION	342	
BLANC MATERIAUX	156	
COMPTOIR FROMENT	102	
REMAT	103	
CELESTIN MATERIAUX	63	
AUTRES	421	
Investissement total filiales		**16 067**
Investissement total Groupe		**52 127**

Les investissements immobiliers de SAMSE ont concerné principalement l'acquisition du nouveau siège social (4 M€) et la construction des nouvelles agences de Privas, Pusignan, Gap gros œuvre, Pont de Beauvoisin et Uzer.

Les investissements réalisés par DORAS ont notamment concerné les rénovations des deux agences situées à Chenove et la création de deux nouveaux sites, l'un à Langres, l'autre à Moulins Engilbert.

Le principal investissement réalisé par LA BOITE A OUTILS, concerne le magasin de Montceau les Mines.
Quant aux autres investissements, il s'agit principalement du matériel de transport, des agencements commerciaux et informatiques, ainsi que des investissements financiers (prises de participation).

ENDETTEMENT DU GROUPE

L'endettement brut consolidé se situe à 156 099 K€. Compte tenu d'une trésorerie active (disponibilités et valeurs mobilières de placement) de 62 461 K€, l'endettement net se situe à 93 638 K€.
Cet endettement net représente 45,74 % du montant des capitaux propres qui atteignent 204 726 K€.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 4 326 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.
Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 1 484 €.

OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L 432-4 du code de travail, tous les documents ont été soumis aux membres du comité d'entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a pas de frais liés à la recherche et au développement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le chiffre d'affaires Groupe du premier trimestre 2007, à périmètre non comparable, figure dans le tableau ci-dessous (en K€) :

	1er trimestre 2007	1er trimestre 2006	% variation
Activité négoce	161 246	136 950	17,74
Activité bricolage	38 593	32 814	17,61
Total	199 839	169 764	17,72

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2007 progresse de 17,72 % par rapport au premier trimestre 2006, dont 17,74 % pour l'activité négoce et 17,61 % pour le bricolage.
A périmètre comparable, la progression est de 10,89 % dont 11,05 % pour le négoce et 10,22 % pour le bricolage.
La météo particulièrement clémente a permis au Groupe de prendre de l'avance sur les objectifs qu'il s'était fixé. En termes de résultat, le maintien des marges opérationnelles et la maîtrise des frais généraux laissent envisager une rentabilité supérieure à celle du premier trimestre 2006.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 16 janvier 2007, les membres du conseil de surveillance ont nommé, en remplacement de Monsieur Jean-Marie Bernard, Monsieur Olivier Malfait pour assurer la présidence du Directoire et Monsieur François Bériot, en qualité de Vice-Président du Directoire.

Depuis le 28 février 2007, le Groupe SAMSE compte une nouvelle filiale, la société EXPOTEO, dont l'activité est le négoce de carrelage. A ce jour, un premier magasin a été ouvert à Gap.
Un deuxième magasin sera ouvert à Echirolles (Comboire), en juillet 2007.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-86 DU CODE DE COMMERCE

La société a conclu, au cours de l'exercice, de nouvelles conventions dans le cadre de l'article L 225-86 du code de commerce, qui sont énumérées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Ledit rapport fait également mention des conventions antérieures.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres du conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes.

SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il sera proposé à l'assemblée générale de nommer Monsieur Paul Bériot, en qualité de membre du conseil de surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée d'un an, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

RATIFICATION DU TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Votre conseil de surveillance, lors de sa séance du 22 septembre 2006, a décidé de transférer le siège social au 2 rue Raymond Pitet à Grenoble, à compter du 15 juin 2007.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

AUTORISATION DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

La société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2001, (visa COB de la note d'information n°01-539 en date du 10 mai 2001), la société a acquis 3 920 titres.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale mixte du 16 décembre 2003, (visa COB de la note d'information n°03-1034 en date du 20 novembre 2003), aucune action n'a été achetée.

Un nouveau programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.
En date du 31 décembre 2006, la société a acquis 1 706 titres, dans le cadre de ce programme.
Le 16 mars 2007, date de la réunion du Directoire, la société détient 5 423 actions propres.
En prenant comme référence le cours au 31 décembre 2006, soit 81,70 €, la valeur de marché du portefeuille d'actions propres s'élève à 443 059,10 €.

La société envisage la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions que nous vous proposons d'autoriser.

Il vous appartient de déterminer les modalités de l'opération et notamment le prix maximum d'achat, le nombre maximum d'actions à acquérir et enfin fixer le délai de validité de l'autorisation ainsi consentie qui ne pourra être supérieur à 18 mois.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

ACTIONNARIAT SALARIE

En application des dispositions de l'article L 225-129-6 du code de commerce, il y a lieu de statuer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés.

Nous vous proposons donc d'autoriser le Directoire à procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan partenariat d'épargne salariale volontaire, dans les conditions prévues à l'article L 443-5 du code du travail.

Si vous décidez cette augmentation de capital, il vous appartiendra également de donner tous pouvoirs au Directoire pour procéder aux opérations matérielles permettant de parvenir à sa réalisation.

Nous vous rappelons que le fait de vous prononcer sur cette augmentation de capital constitue une obligation légale. Cependant, l'adoption d'un tel projet de résolution ne nous paraît pas appropriée eu égard aux perspectives d'évolution de votre société. En conséquence, nous vous en déconseillons l'adoption.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Le Directoire

LES COLLABORATEURS

La répartition des effectifs au 31 décembre 2006 figure dans le tableau ci-dessous :

Effectif total	Au 31/12/2005			Au 31/12/2006		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
SAMSE	1051	337	1 388	1 070	357	1 427
DORAS	525	202	727	473	191	664
AUTRES STES NEGOCE	163	37	200	185	40	225
BRICOLAGE	720	401	1 121	770	444	1 214
Total			**3 436**			**3 530**

POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES

Le Groupe a une politique de ressources humaines concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroîts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).
Tous les recrutements sont effectués en interne, le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un nouveau module de formation initiale de base.
La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur intranet.

Les recrutements externes sont décentralisés en agence pour l'ensemble des personnels logistiques (chauffeurs et magasiniers) et administratifs.

REPRESENTATION DU PERSONNEL

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement.
Le négoce est décentralisé en Comités d'établissements départementaux, dirigés par le Directeur de Région. Les Comités d'établissements élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (Unité Economique et Sociale (UES) négoce).
Deux Délégués syndicaux (CGT-FO et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES SAMSE.

Une UES a été constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés DORAS et a permis la représentation du personnel sur un schéma calqué sur SAMSE.
Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFDT, CFE-CGC).

Le bricolage regroupe en un seul Comité d'Etablissement les représentants de l'ensemble des magasins. Trois délégués syndicaux (CFDT, CGT, CFTC) sont désignés.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les Comités d'Etablissements qu'avec les Délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

ORGANISATION

Les établissements du Groupe sont organisés, en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.
La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe.
Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens.

HYGIENE ET SECURITE

Le Groupe continue son effort :
- en investissant dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation,
- en soutenant les équipes de terrain par deux spécialistes (un pour le négoce et un pour le bricolage).

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements. Il convient de rappeler que ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients professionnels, comme particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnels.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les 50 collaborateurs.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années et les renouvellements sont effectués.
Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste notre risque le plus sérieux.
Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

ENVIRONNEMENT

Le Groupe SAMSE n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, le Groupe est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions.

Architecture et Environnement

La construction de chaque nouveau point de vente fait l'objet d'une intégration architecturale du bâtiment dans le paysage. Un architecte, intégré au sein du Groupe, prend soin de la qualité Architecturale en relation avec les différents services de la Mairie concernée.
Les programmes de rénovation et de modernisation des sites les plus anciens sont réalisés avec la même approche.
Les services techniques du Groupe assurent la construction, la maintenance et la sécurité des constructions. Un soin tout particulier est ainsi apporté à la résolution des ponts thermiques, à l'augmentation des isolations et à la qualité constructive en général : la notion de coût global de la construction, intégrant les frais de fonctionnement et d'entretien, est une donnée primordiale de l'acte de construire.

L'ensemble des surfaces enrobées des projets neufs est réalisé dans le respect de la réglementation sur les rejets d'eaux pluviales, en partenariat avec des bureaux d'étude. La mise aux normes du parc immobilier se fait également au fur et à mesure des rénovations des bâtiments.

Gestion des déchets

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Les sites les plus importants sont équipés d'un compacteur pour valoriser et recycler proprement les cartons et plastiques. Des bennes, séparées si la taille du site le permet, facilitent la gestion des déchets.
De même, l'informatique, développée au sein du Groupe et en partenariat avec GET ELECTRIC, bureau d'étude et installateur électrique intégré au Groupe, gèrent la plupart des déchets suivant les filières de recyclage respectueuses de l'environnement. La gestion de la destruction des onduleurs, tubes fluorescents, entre autres, se fait suivant un processus de destruction et de traçabilité respectant les normes en vigueur. Les batteries sont également récupérées dans les agences du Groupe et détruites selon les règles en vigueur.

Les transports

Le Groupe a mis en œuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports.

La mise en place en interne d'un « Réseau Grand Lyon » et l'investissement dans le suivi et la gestion satellite de ses camions a permis l'optimisation des transports par une réduction importante des kilomètres parcourus.

Par ailleurs, le renouvellement de 20 % du parc par le remplacement des véhicules aux normes « euro 3 » par des véhicules aux normes « euro 4 » qui réduisent l'émission de gaz polluant de 60 %, confirme la volonté du Groupe de participer à un effort de propreté dans ses prestations.

L'énergie

Que ce soit dans les agences SAMSE, les magasins LA BOITE A OUTILS ou les bureaux, les consommations d'énergie restent relativement faibles, comparées à celles d'autres activités de négoce.
Les nouveaux magasins et agences sont conçus dans un objectif de faible consommation et d'adéquation entre les besoins et la technique.
Les menuiseries aluminium mises en œuvre sont à rupture de pont thermique. En partenariat avec les entreprises qui suivent le Groupe dans la construction des agences et des magasins, une veille technologique est assurée en permanence. Il est mis régulièrement en œuvre des systèmes de free-cooling, permettant de récupérer l'air frais la nuit pour rafraîchir le volume intérieur. La première des installations de rafraîchissement d'air par solution adiabatique, augmentation de l'hygrométrie du magasin, sera mise en œuvre en 2007.
Pour les systèmes de chauffage, l'énergie gaz est principalement utilisée et une réflexion est en cours sur la mise en œuvre également de panneaux solaires, de panneaux photovoltaïques.
Ces mesures, accompagnées par un soin particulier à la construction et plus spécifiquement aux ponts thermiques ainsi qu'à l'isolation générale du bâtiment, permettent de rendre les bâtiments économes et efficaces.
Un soin tout aussi particulier est apporté aux bâtiments de stockage où les surfaces translucides sont augmentées afin de réduire les consommations électriques liées à l'éclairage.

Les produits

Le Groupe SAMSE est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue.
Il référence par préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement.
Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances.

VALEURS

L'approche décentralisée du management et de la gestion des équipes constitue, à la fois une nécessité d'organisation et une force, une richesse d'initiatives.

Que ce soit dans le négoce ou dans le bricolage, les équipes vivent à proximité de leurs clients.
La décentralisation permet à chacun, à son niveau de responsabilité, d'exprimer ses talents au sein d'équipes restreintes.

Quel que soit le niveau de responsabilité, à tous niveaux du Groupe, les hommes et femmes du Groupe partagent les mêmes valeurs :
- de travail : goût de l'engagement, de l'effort, du travail bien fait, du service au client,
- de responsabilité : appuyé sur de larges délégations de pouvoirs, le Groupe fait confiance à la capacité de chacun, à son niveau, de prendre les bonnes décisions,
- de partage : du savoir (intense effort de formation aux métiers, à la sécurité), du pouvoir (concertation, délégation et responsabilisation), de l'avoir (primes sur résultats individuels, intéressement au résultat collectif de l'équipe, participation aux fruits de l'expansion de la société, incitations à investir en actions du Groupe via des FCP abondés, carte salarié permettant de bénéficier de réductions sur les achats de matériaux).

SAMSE, DORAS et LA BOITE A OUTILS, bien insérées dans les tissus économiques et sociaux locaux, s'impliquent dans la vie locale :
- en sponsorisant des équipes sportives locales ou régionales,
- en soutenant des efforts locaux.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

Dénomination et siège social

Dénomination : SAMSE.

Siège social : 2 Rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble.

Forme juridique de la société

Société Anonyme à Directoire et conseil de surveillance.

Législation de la société

La société SAMSE est soumise au droit français.

Dates de constitution et d'expiration de la société

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

(article 48 des statuts)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.
Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.
L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales

Modes de convocation des assemblées générales : (art 37 des statuts) Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le conseil de surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission : (article 39 des statuts) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant cette date, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote : (articles 41-15-13 des statuts) Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples : (article 15 des statuts) Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Seuil statutaire devant être déclaré à l'émetteur : (article 15 des statuts) Toute personne physique ou morale qui vient à posséder un nombre d'actions de la société de plus de 1 % du nombre total des actions doit, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de ce seuil de participation, informer la société du nombre total d'actions qu'elle possède.
Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage.

En cas de non respect de cette obligation de déclaration de prise de participation, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

GESTION DES RISQUES

FACTEURS DE RISQUES

Les risques de marché

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la direction administrative et financière.

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la direction administrative et financière du Groupe et par le responsable du service trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Encours des dettes et des actifs financiers au 31 décembre 2006 :

	à 1 an max	1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs financiers dont	39 484	93 645	22 970	156 099
Taux fixe	8 332	20 312	4 858	33 502
Taux variable	31 152	73 333	18 112	122 597
Position nette avant gestion	31 152	73 333	18 112	122 597
Hors bilan (swaps de taux)	4 612	15 189	429	20 230
Position nette après gestion	26 540	58 144	17 683	102 367

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe SAMSE d'environ 265 K€.

Le risque de liquidité

Le Groupe SAMSE est peu exposé au risque de liquidité.

Au terme de certains emprunts, le Groupe s'est engagé à maintenir les covenants suivants :

- Endettement net / Fonds propres, inférieur ou égal à un.
- Endettement net / Capacité d'autofinancement, inférieur ou égal à trois.

Au 31 décembre 2006, ces ratios sont respectés :

- Endettement net / fonds propres = 0,46
- Endettement net / marge brute d'autofinancement = 2,07.

Par ailleurs, les sociétés du Groupe disposent, pour compléter la gestion de leur trésorerie, de découverts autorisés pour un montant global de 80 M€. Au 31 décembre 2006, 4,6 M€ soit 5,78 % de ces découverts étaient utilisés.

Le risque sur actions

Le Groupe SAMSE a acquis au cours de l'année 2006 de nouvelles actions propres dans le cadre du nouveau programme de rachat d'actions, autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2006. La société est propriétaire, au 31 décembre 2006 de 5 626 actions propres. A cette date, les actions sont valorisées à leur valeur historique, soit 283 K€. La valeur boursière de ces actions est de 460 K€ au 31 décembre 2006.

Les valeurs mobilières du Groupe SAMSE sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires évaluées à leur juste valeur soit 32 336 K€ au 31 décembre 2006.

Le risque de change

Le risque de change lié à l'exportation est non significatif (chiffre d'affaires inférieur à 1 % du chiffre d'affaires consolidé).

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe SAMSE n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptibles d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe SAMSE est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.
De plus, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les risques spécifiques liés aux activités du Groupe

Le risque crédit clients

L'activité négoce du Groupe SAMSE est exposée au risque de non recouvrement de ses créances clients. Au 31 décembre 2006, les créances clients de l'activité négoce représentent 21,03 % du chiffre d'affaires consolidé de l'activité. La provision pour dépréciation des comptes clients représente 6,03 % des créances brutes, soit une baisse de 1,37 point par rapport à 2005.

La gestion du risque est assurée en interne et décentralisée dans les agences et les régions, à travers les responsables crédit clients. Les responsables crédit clients utilisent des prestations de surveillance financière, d'assurance-crédit (SFAC) et de garanties de paiement, auxquelles ils sont formés de manière régulière au travers de stages menés par la direction juridique. Le suivi du risque global est assuré par la direction générale en relation avec la comptabilité clients.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la direction juridique est assurée en interne et centralisée au siège au service contentieux, composé de cinq juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque clients est assuré par la société SAMSE pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de DORAS qui dispose de son propre service, basé à Dijon, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Les risques liés aux actifs d'exploitation

- Les tènements immobiliers

Le Groupe SAMSE détient, en pleine propriété ou via des sociétés civiles immobilières où il est majoritaire, la majorité de ses points de vente.

Certains autres points de vente du Groupe sont exploités soit à travers des baux commerciaux, soit à travers des baux à construction. Ces baux sont suivis par le service juridique immobilier, rattaché au secrétariat général.

TENEMENTS IMMOBILIERS PROPRIETE DU GROUPE			
SAMSE	Brezins (bureaux)	St Genis-Pouilly	Lyon
	Grenoble (siège)	St Julien en Genevois	Pusignan
	Bourg d'Oisans	Ville la Grand	St Genis Laval
	La Mure	Aix les Bains	St Quentin Fallavier
	Monestier de Clermont	Albertville	Briançon
	Vif	Bourg St Maurice	Chateauvieux
	La Tour du Pin	La Motte Servolex	Gap électricité
	Moirans	Moutiers	Barcelonnette
	St Marcellin	St Jean de Maurienne	Digne
	Annecy	St Pierre d'Albigny	Privas
	Annemasse	Corbas	Le Pouzin
	Bellegarde	La Tour de Salvagny	Valence
DORAS	Corbigny	Arbois	Cluny
	Décize	Besançon	Gueugnon
	Montluçon	Béthoncourt	Le Creusot
	Moulins Engilbert	Noidans les Vesoul	Macon
	Cosne s/ Loire	Pontarlier	Montceau les Mines
	Nevers St Eloi	Vesoul	Beaune
	St Satur	Is sur Tille	Lons le Saunier
	Chenove	Ste Colombe s/ Seine	Seurre
	Dijon	Langres	Verdun s/ Doubs
	Dole	Villegusien le Lac	Chalon s/Saône
	St Marcel		
LA BOITE A OUTILS	Echirolles	Annemasse	Le Pont de Beauvoisin
	Cluses	St Genis Pouilly	L'Isle d'Abeau
	Sallanches	St Julien en Genevois	Briançon
	Annecy		
CHRISTAUD	Echirolles	Albertville	St Quentin Fallavier
	Annecy	La Motte Servolex	Aubenas
BOIS MAURIS ODDOS	Annecy	Argonay	
CELESTIN	Irigny	Chassieu	

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX COMMERCIAUX (propriétaires extérieurs au groupe SAMSE)			
SAMSE	Crolles St Egrève Lans en Vercors La Frette	Flumet La Motte Servolex Margencel Thonon les Bains	Annonay Montpezat Vallon Pont d'Arc
DORAS	Neuilly l'Evèque St Usage Baume les Dames	Faverois Chalindrey Fain les Montbard Crottet	Nuits St Georges Chenove
LA BOITE A OUTILS	La Tour du Pin Alès	Voglans La Frette	Champier Sassenage
ETS PIERRE HENRY ET FILS	St Hilaire du Rosier La Farlède	Voiron	Vinay
CHRISTAUD	Valence	Clermont-Ferrand	Argonay
BLANC MATERIAUX	Colmars Les Alpes	La Mure Argens	Annot
LAUDIS	Avignon	Bagnols sur Cèze	
BOIS MAURIS ODDOS	Briançon		
DES IDÉES	Bassens		
GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES	Cluses		

TENEMENTS MIXTES (propriété et location)			
SAMSE	St Martin d'Hères Modane Le Pont de Beauvoisin Meximieux	Gap Veynes Château-Arnoux Sisteron	Aubenas Joyeuse Ruoms
LA BOITE A OUTILS	St Jean de Moirans St Martin d'Hères St Jean de Maurienne	Bassens Décines Montélimar (40 %)	Valence Montceau les Mines Froges (50 %)
DORAS	Nevers Jonction		
BOIS MAURIS ODDOS	Seyssins		
BTP DISTRIBUTION	Fegersheim (60 %)	Haguenau (60 %)	
REMAT	St Jean de Moirans	St Quentin Fallavier (40 %)	

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX A CONSTRUCTION			
SAMSE	Vienne	Embrun	Privas
LA BOITE A OUTILS	Albertville Romans	Gap	
DORAS	Nevers Jonction		

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE CREDIT-BAUX		
SAMSE	Brezins (plate-forme)	Sallanches
BOURG MATERIAUX	St Denis les Bourg	

IMMEUBLES DE PLACEMENT			
SAMSE	Chignin (ancienne agence)	Gap	
DORAS	Riom	Chatenay le Royal	Saint Eloi
CELESTIN	Irigny		

ACTIFS DESTINES A LA VENTE	
SAMSE	Seyssins (atelier)

- Les stocks

Les stocks consolidés au 31 décembre 2006 représentent 17,6 % du chiffre d'affaires du Groupe, soit une augmentation de 1,9 point par rapport à 2005. Les stocks font l'objet d'un suivi et d'un contrôle mensuel basé sur des indicateurs mis en place au niveau Groupe. Ces indicateurs sont calculés pour chaque point de vente ainsi que pour la plate-forme logistique.

Les stocks sont constitués de gammes de produits permanents. Le risque d'invendus sur les produits en stock fait l'objet d'une provision représentant 5,1 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2006, contre 6,8 % en 2005.

- Le système d'information

Le Groupe a renforcé sa politique de sécurité avec la création en novembre 2005 d'un poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information. Ce point est détaillé dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Les risques liés à la construction immobilière pour livraison à nous-mêmes

Les risques issus de l'activité de construction immobilière de certaines de nos agences ou magasins sont gérés, de manière centralisée, par le service technique, en liaison avec le secrétariat général et la direction juridique.

Au sein du service technique, un architecte et deux conducteurs de travaux, gèrent les risques liés à la construction : dépôt des demandes d'autorisations administratives, couverture du risque de construction, réclamations aux sous-traitants intervenant sur les programmes, souscription des polices. Les franchises ou exclusions de garantie sont conformes aux usages.

Les risques liés aux investissements futurs

Le Groupe SAMSE est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en conseil de surveillance. Le Groupe a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer la gestion des risques, un nouveau modèle d'évaluation du retour sur investissement a été initié en 2005 et soumis au conseil de surveillance. Le conseil de surveillance a mis en place le comité d'investissements qui s'est réuni pour la première fois le 20 décembre 2006. La mission du comité d'investissements est d'étudier et de valider les projets d'investissements liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique à partir de 500 K€.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et des clients sur les sites, le Groupe SAMSE a mis en place, depuis cinq ans, deux responsables de la sécurité, soit un par activité.
Ces deux responsables ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire pour chaque unité de travail : dossier d'évaluation des risques, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, protocole de sécurité pour l'enlèvement des bennes à déchets. Ils ont également réalisé la formation incendie, mis en place et organisé le suivi des formations d'habilitation de conduite et de manutention des matériels industriels.
Des référents sécurité pour chaque région et chaque point de vente sont en cours de désignation et de formation afin de compléter ce dispositif de gestion des risques et de mettre en œuvre des questionnaires d'audit de sécurité.

Par ailleurs, les règles de sécurité, spécifiques à la plate-forme logistique, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec le référent sécurité du site.

Des formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement pour le personnel du siège social du Groupe.

S'agissant d'un travail de proximité, DORAS gère de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur ses sites, en utilisant l'expertise du Groupe SAMSE.

Enfin, le Groupe est doté de Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe SAMSE stocke certaines matières dangereuses sur sa plate-forme logistique. Le site est soumis à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur le site avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. De plus, la plate-forme a obtenu la certification APSAD suite au sprinklage du site.

Par ailleurs, les agences, les magasins et les centres administratifs du Groupe sont soumis à la réglementation du traitement des déchets inscrite dans la loi du 15 juillet 1975. Afin de mieux répondre à ces obligations et d'aller vers une valorisation de nos déchets, la négociation d'un contrat cadre est en cours de réflexion. En interne, un support pédagogique, destiné aux chefs de parc présente les obligations légales auxquelles les sites sont soumis et les outils qui sont mis à leur disposition pour y répondre. Ces processus sont coordonnés et animés par les responsables sécurité des deux activités du Groupe et leurs relais sur le terrain.

Les sociétés du Groupe SAMSE n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

Le Groupe SAMSE a mis en place en 2006 l'information clientèle concernant le décret Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

La stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques est centralisée au niveau du Groupe et sous la responsabilité de la direction juridique. Au cours de l'exercice 2006, DORAS a poursuivi sa politique de couverture et les contrats en cours.

La direction juridique a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée d'une part sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et d'autre part sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe SAMSE est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe SAMSE n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance « captive ».

La politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou suite à des accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

La politique d'assurance et d'auto-assurance

Les risques identifiés par la direction juridique sont assurés par sept polices conclues avec des compagnies d'assurance, dont la notoriété est reconnue.

Le Groupe SAMSE utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'assurer les grands risques avec une limitation contractuelle d'indemnité calculée en fonction du sinistre maximum possible.

La politique d'assurance du Groupe est d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.
Cette politique permet d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

Le cumul des primes d'assurance pour 2006 s'élève à 3,1 M€. Elles représentent 0,36 % du chiffre d'affaires consolidé, pour 0,31 % en 2005. Cette augmentation provient essentiellement de la couverture du risque de responsabilité civile (voir détail dans le paragraphe Couverture du risque de responsabilité civile).

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

- Le Groupe SAMSE hors DORAS

Le contrat d'assurance souscrit auprès des AGF, selon le principe de garantie « tous risques sauf », couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2006, tous les sites de LA BOITE A OUTILS, SAMSE Saint-Martin d'Hères et la plate-forme de Brezins étaient assurés en pertes d'exploitation.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.
Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention.

La compagnie a porté la couverture maximale par sinistre à 30 M€ pour la plate-forme de Brezins, sans hausse de prime. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vol, dégâts des eaux, risques électriques …), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux. La franchise est de 75 K€ pour l'incendie.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement. Les capitaux assurés au titre de ce contrat représentent un montant de 246 M€ en 2006.

- Le Groupe DORAS

Le contrat d'assurance également souscrit selon le principe de garantie « tous risques sauf », auprès de COEVA RISK, couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.
Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement. Les capitaux assurés au titre de ce contrat étaient de 106 M€ en 2006.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.
La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe. La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

La responsabilité civile produit couvre les obligations de garanties énoncées dans le code civil et se rapportant aux activités du Groupe. Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La direction juridique prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.
Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées. La politique menée induit une excellente maîtrise de ce risque et une sinistralité quasi inexistante.

Il convient de noter que ce risque était assuré auprès de la compagnie AVIVA, laquelle a dénoncé le contrat compte tenu de sa décision de se retirer de ce marché.
Un nouveau contrat a été souscrit avec effet au 1er septembre 2005 auprès de la compagnie CAMACTE à de nouvelles conditions, plus onéreuses. Il faut noter que cette résiliation, sans raison tenant au risque ou à l'économie du contrat, fait perdre au Groupe le bénéfice de sa capitalisation et l'a obligé à se représenter sur un marché extrêmement étroit.

En ce qui concerne DORAS, le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'AUXILIAIRE.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les flottes de véhicules ou les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.
Les dirigeants du Groupe SAMSE bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

CONDITIONS DE MODIFICATION DU CAPITAL

Augmentation du capital social : (article 9 des statuts) Le capital social est augmenté par tous moyens et selon toutes modalités prévues par la loi. L'assemblée générale extraordinaire, sur le rapport du Directoire, est seule compétente pour décider l'augmentation du capital.

Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital.

Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel.
Le droit à l'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires, à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission, appartient au nu-propriétaire, sous réserve des droits de l'usufruitier.

En représentation des augmentations de capital, il peut être créé des actions de priorité jouissant d'avantages par rapport à toutes autres actions sous réserve des dispositions légales réglementant le droit de vote.

Réduction - amortissement du capital social : (article 11 des statuts) La réduction du capital est autorisée ou décidée par l'assemblée générale extraordinaire qui peut déléguer au Directoire tous pouvoirs pour la réaliser. En aucun cas, elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.
La réduction du capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal à ce montant minimum, sauf transformation de la société en société d'une autre forme.

En cas d'inobservation de ces dispositions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution, si au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Le capital peut être amorti conformément aux dispositions de la loi.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est de 3 372 696 Euros. Il est divisé en 3 372 696 actions d'un montant nominal de 1 Euro.
Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans, bénéficient d'un droit de vote double.

Capital autorisé mais non émis

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 28 mai 2003 ont autorisé le Directoire à consentir à certains dirigeants et cadres de la société et des sociétés liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre de son augmentation de capital.

Les principales caractéristiques de ce plan d'options de souscription d'actions sont résumées dans le tableau suivant :

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	Date du Directoire ayant attribué les options	Nombre d'options attribuées	Nombre d'options annulées *	Nombre d'options restantes	Point de départ d'exercice des options	Prix d'exercice par action
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	17 880	92 120	10 juin 2008	36,00 €

* options perdues compte tenu du départ du Groupe, de certains bénéficiaires (selon règlement du plan de stock options).

Le montant nominal de l'augmentation de capital susceptible d'être réalisée après la levée des options ayant fait l'objet d'une autorisation en date du 28 mai 2003, pourrait atteindre 92 120 € à compter du 10 juin 2008 (92 120 actions nouvelles de 1 € de nominal).

Capital potentiel

Le capital social au 31 décembre 2006 est de 3 372 696 €, divisé en 3 372 696 actions de 1 € de nominal chacune.

Le capital potentiel théorique de Samse, si toutes les options étaient levées, serait de 3 464 816 € correspondant à 3 464 816 actions, soit une dilution de 2,66 %.

Au cours de l'exercice 2006, 50 582 options de souscription d'actions ont été levées.

Evolution du capital depuis le 31 décembre 1998

Au 31 décembre 1998, le capital social de la société SAMSE s'élevait à 16 801 100 Frs, divisé en 336 022 actions de 50 Frs de nominal chacune.

Il a ensuite évolué comme suit :

Nature de l'opération Date	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
	Emises	Total		
Augmentation de capital du 07/12/1999 à la suite de la fusion absorption de la société MATECO	197	336 219	9 850 F	16 810 950 F
Conversion du capital en euros du 07/12/1999 avec incorporation d'une somme prélevée sur le poste « autres réserves » pour arrondir la valeur nominale des actions à 8 €	---	336 219	832 666,52 F	2 689 752 €
Division par 4 du nominal des actions et échange des actions de 8 € contre de nouvelles actions de 2 € de nominal en date du 06/06/2001	1 344 876 de 2 € de nominal	1 344 876	---	2 689 752 €
Augmentation de capital du 06/09/2001 en faveur des salariés adhérents du PEE PARTICIPATION SAMSE	10 501	1 355 377	21 002 €	2 710 754 €
Augmentation de capital du 08/09/2003 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions « Eureka » de 1998	44 740	1 400 117	89 480 €	2 800 234 €
Augmentation de capital du 16/12/2003 réservée à CRH EUROPE BV	161 000	1 561 117	322 000 €	3 122 234 €
Augmentation de capital du 23/12/2004 à la suite de la fusion absorption de la société SAM	648	1 561 765	1 296 €	3 123 530 €
Augmentation de capital du 13/02/2006 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2001	25 291	1 587 056	50 582 €	3 174 112 €
Division du nominal de l'action par 2 décidée par l'assemblée générale du 19 mai 2006	1 587 056	3 174 112	---	3 174 112 €
Augmentation de capital du 28 juillet 2006, par apport de 2 247 actions de la société ETS PIERRE HENRY ET FLS	198 584	3 372 696	198 584 €	3 372 696 €

Répartition du capital et des droits de vote

Evolution de la répartition du capital

Les modifications du capital de la société au cours des trois derniers exercices sont reprises dans les tableaux ci-après :

En 2003 :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	810 419	51,91	1 558 347	61,43
- CRH EUROPE BV	313 000	20,05	465 000	18,33
- SALVEPAR	91 904	5,89	183 808	7,25
- DIVERS	43 473	2,78	29 151	1,15
Sous-total :	**1 258 796**	**80,63**	**2 236 306**	**88,16**
Porteurs :				
- TRICOLORE RENDEMENT	50 002	3,20	50 002	1,97
- EXANE	35 000	2,24	35 000	1,38
- I DE FRANCE DYNAMISME	34 320	2,20	34 320	1,35
- STOCK PICKING FRANCE	27 997	1,79	27 997	1,10
- ING BK NV	27 000	1,73	27 000	1,07
- FCP ACTIONS FCE	21 255	1,36	21 255	0,84
- DIVERS	106 747	6,85	104 787*	4,13
Sous-total :	**302 321**	**19,37**	**300 361**	**11,84**
TOTAL	**1 561 117**	**100,00**	**2 536 667**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

En 2004 :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	810 419	51,89	1 558 347	61,41
- CRH EUROPE BV	313 000	20,04	465 000	18,32
- SALVEPAR	91 904	5,88	183 808	7,24
- BANQUE DE VIZILLE	34 115	2.19	34 115	1,34
- Divers	42 419	2,72	28 582	1,13
Sous-total :	**1 291 857**	**82,72**	**2 269 852**	**89,44**
Porteurs :				
- IRATY	52 320	3,35	52 320	2,06
- TRICOLORE RENDEMENT	50 002	3,20	50 002	1,97
- BNP PARIBAS FRANCE	35 000	2,24	35 000	1,38
- STOCK PICKING FRANCE	27 900	1,79	27 900	1,10
- Divers	104 686	6,70	102 726*	4,05
Sous-total :	**269 908**	**17,28**	**267 948**	**10,56**
TOTAL	**1 561 765**	**100,00**	**2 537 800**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

En 2005 :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	812 419	51,20	1 560 347	58,11
- CRH EUROPE BV	313 000	19,72	626 000	23,31
- BANQUE DE VIZILLE	48 925	3,08	83 040	3,09
- DIVERS	42 054	2,64	47 202	1,76
Sous-total :	**1 216 398**	**76,64**	**2 316 589**	**86,27**
Porteurs :				
- IRATY	52 320	3,30	52 320	1,95
- FCP CENTIFOLIA	44 000	2,77	44 000	1,64
- STOCK PICKING FRANCE	32 688	2,06	32 688	1,22
- EXANE	17 000	1,07	17 000	0,63
- DIVERS	224 650	14,16	222 690*	8,29
Sous-total :	**370 658**	**23,36**	**368 698**	**13,73**
TOTAL	**1 587 056**	**100,00**	**2 685 287**	**100,00**

* 1960 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

Répartition actuelle du capital

Au cours de l'exercice 2006, le montant nominal de l'action SAMSE a été divisé par deux, à l'issue de l'assemblée générale du 19 mai.
Le capital social a été augmenté de 249 166 € et porté de 3 123 530 € à 3 372 696 € à la suite de :

- la création de 50 582 actions par levées d'options de souscription d'actions consenties à des collaborateurs du Groupe,

- l'émission de 198 584 actions souscrites au titre de l'augmentation de capital par apport d'actions de la société ETS PIERRE HENRY ET FILS, par la société REDWOOD DEVELOPPEMENT, réalisée le 28 juillet 2006.

Actionnariat de la société

La société a demandé à Euroclear une étude au 8 janvier 2007 sur les Titres au Porteur Identifiables. Cette étude a permis de recenser 995 actionnaires.

Le nombre total des droits de vote existant est de 5 763 302.

Au 8 janvier 2007, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- DUMONT INVESTISSEMENT	1 724 130	51,12	3 344 968	58,04
- CRH EUROPE BV	626 000	18,56	1 252 000	21,73
- BANQUE DE VIZILLE	97 850	2,90	166 080	2,88
- REDWOOD DEVELOPPEMENT	99 292	2,95	99 292	1,72
- DIVERS	131 845	3,91	212 145	3,68
Sous-total :	**2 679 117**	**79,44**	**5 074 485**	**88,05**
Porteurs :				
- IRATY	104 640	3,10	104 640	1,82
- FCP CENTIFOLIA	99 600	2,95	99 600	1,73
- STOCK PICKING FRANCE	65 376	1,94	65 376	1,13
- DIVERS	423 963	12,57	419 201*	7,27
Sous-total :	**693 579**	**20,56**	**688 817**	**11,95**
TOTAL	**3 372 696**	**100,00**	**5 763 302**	**100,00**

* 4 762 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'actionnaires autres que ceux qui sont dans le tableau ci-dessus qui détiennent plus de 1 % du capital ou des droits de vote de la société.

Au cours de l'exercice 2006, deux actionnaires ont signalé à notre société un franchissement de seuil :

Le 3 avril 2006, DNCA FINANCE a informé la société SAMSE du franchissement à la hausse du seuil de 2 % du capital de la société SAMSE par le FCP CENTIFOLIA, à la suite d'une acquisition en bourse en date du 31 mars 2006.

Le 13 avril 2006, le Groupe LCF ROTHSCHILD a informé la société SAMSE du franchissement à la baisse du seuil de 2 % du capital de la société SAMSE par le FCP TRICOLORE RENDEMENT, qui ne détient plus aucune action, à la suite d'une cession de titres sur le marché.

Aucune autre information de franchissement de seuil, tant à la hausse, qu'à la baisse, n'a été donnée à la société, au jour de la rédaction du présent document.

La société DUMONT INVESTISSEMENT est la société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988. Les principaux actionnaires sont les suivants :

- Salariés(*) et FCP des salariés	863 573 actions	soit 51,15 %
- Familles	652 897 actions	soit 38,67 %
- Divers	171 819 actions	soit 10,18 %

(*) Y compris Patrice Joppé et Paul Bériot

35 893 actions SAMSE, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent environ 1,06 % des 3 372 696 actions composant le capital social au 31 décembre 2006 (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding DUMONT INVESTISSEMENT).

Le Fonds Commun de Placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions SAMSE) détient 8 995 actions SAMSE, représentant 0,27 % du capital.

PROGRAMME DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

La société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale mixte du 6 juin 2001 (visa COB de la note d'information n°01-539 en date du 10 mai 2001), la société a acquis 3 920 titres.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale mixte du 16 décembre 2003 (visa COB de la note d'information n°03-1034 en date du 20 novembre 2003), aucune action n'a été achetée.

Un nouveau programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée générale mixte du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.
En date du 31 décembre 2006, la société a acquis 1 706 titres, dans le cadre de ce programme.
Le 16 mars 2007, date de la réunion du Directoire, la société détient 5 423 actions propres.
En prenant comme référence le cours au 31 décembre 2006, soit 81,70 €, la valeur de marché du portefeuille d'actions propres s'élève à 443 059,10 €.

Un nouveau programme de rachat d'actions, dont le descriptif figure ci-dessous, a été soumis au Directoire du 16 mars 2007 et à l'approbation de l'assemblée générale du 14 mai 2007.

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS A AUTORISER PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2007

Cadre juridique

En application de l'article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers ainsi que du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 14 mai 2007.

Nombre de titres et part du capital détenus par l'émetteur au 16 mars 2007

Au 16 mars 2007, le capital de l'émetteur était composé de 3 372 696 actions.
A cette date, la société détenait 5 423 actions propres, soit 0,16 %.

Objectif du nouveau programme de rachat

Objectif unique : assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres de capital

La part maximale susceptible d'être rachetée est de 2 % du capital de la société, soit 67 454 actions. Compte tenu des 5 423 actions propres déjà détenues par la société au 16 mars 2007, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises est de 62 031 actions.

Prix maximum d'achat et montant maximal autorisé des fonds

Le prix d'achat unitaire maximum sera de 150 €.

Le montant maximal consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 9 304 650 €.

Modalités de rachat

Les rachats seront effectués par intervention sur le marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité qui agira pour son compte conformément aux pratiques de marché agréées par l'AMF.

Durée du programme de rachat

Le programme a une durée de 18 mois à compter de l'approbation de la résolution présentée à l'assemblée générale, soit jusqu'au 14 novembre 2008.

Bilan du précédent programme

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunie le 19 mai 2006, a autorisé le Directoire à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 19 novembre 2007.
Ledit programme a été mis en œuvre dès le lendemain de la date de la tenue de l'assemblée générale, soit le 20 mai 2006.

Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme	3 174 112
Capital auto-détenu de manière directe et indirecte au début du programme	3 920 actions soit 0,12 %

Informations cumulées depuis le début du programme jusqu'à la date du 16 mars 2007

Nombre de titres achetés	11 151
Nombre de titres vendus	9 648
Nombre de titres transférés	-
Nombre de titres annulés	-
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10 % du capital ou des dirigeants	-
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus au 16 mars 2007 (en titres et pourcentage)	5 423 actions soit 0,16 %
Valeur comptable du portefeuille au 16 mars 2007	279 909,11 €
Valeur de marché du portefeuille au 16 mars 2007	531 725,15 €

Il n'existe ni nantissement d'actions de la société inscrites au nominatif pur, ni nantissement d'actions de filiales significatives.

Il n'existe ni pacte, ni convention d'actionnaires.

Il n'existe aucune clause, aucune convention avec une société cotée ou une filiale non cotée susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours du titre.

MARCHE DES TITRES

Evolution des cours depuis janvier 2005

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut (€)	Cours le plus bas (€)	Moyenne du mois (€)
	En titres	En capitaux (milliers d'€)			
janv-05	12 230	1 603.11	136.00	116.00	127.54
févr-05	5 971	860.00	155.00	131.10	142.69
mars-05	1 980	280.00	142.50	136.50	140.38
avr-05	3 740	512.47	140.00	129.10	137.75
mai-05	951	129.01	139.00	130.50	136.29
juin-05	1 958	269.83	149.80	130.00	139.76
juil-05	587	84.79	145.00	141.00	143.85
août-05	1 902	270.34	145.00	139.90	143.20
sept-05	4 667	660.97	144.00	140.00	141.27
oct-05	2 198	315.48	146.00	139.00	142.99
nov-05	963	130.71	139.00	130.30	135.63
déc-05	2 396	314.48	135.80	125.00	131.58
janv-06	1 320	172.31	133.50	129.00	130.70
févr-06	6 606	909.99	143.00	126.10	133.66
mars-06	2 301	337.13	164.70	136.60	144.67
avr-06	3 330	519.39	159.00	153.00	157.16
mai-06	2 871	439.94	159.90	145.70	153.65
Division du nominal par 2 le 2 juin 2006					
juin-06	46 337	3 457.30	79.90	69.00	74.92
juil-06	3 055	230.60	76.80	74.50	75.68
août-06	4 411	327.71	75.65	73.50	74.40
sept-06	14 052	1 141.61	86.00	74.00	79.18
oct-06	7 830	650.10	84.85	80.00	83.38
nov-06	8 677	713.41	83.00	80.45	82.34
dec-06	8 432	675.65	81.70	79.00	80.56
janv-07	10 789	936.69	94.80	81.80	86.33
fev-07	14 740	1 396.91	95.40	92.05	94.64
mars-07	8 949	871.61	99.86	94.99	97.44
avril-07	11 707	1 117.45	97.95	94.00	95.79
mai-07	14 617	1 520.00	115.00	96.00	105.29

Source Euronext Paris Sa

Données boursières

	2006	2005	2004
Nombre de titres	3 372 696*	1 561 765	1 561 765
Dividende par action	1,80 €	3,00 €	2,50 €
Dividende net	6 070 853 €	4 685 295 €	3 904 413 €
Taux de distribution : bilan social maison mère	39,86 %	34,18 %	33,06 %
Taux de distribution : bilan consolidé groupe	25,94 %	21,24 %	25,02 %
Cours de fin d'année	81,70 €*	133,50 €	116,00 €
Plus haut	86,00 € * (le 26/09)	155,00 € (le 17/02)	117,00 € (le 23/12)
Plus bas	63,05 € * (le 15/02)	116,00 € (le 06/01)	85,00 € (le 15/01)
Volume moyen mensuel en titres	9 713*	16 435.08	5 549
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	10 740*	2 225.66	508,49
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	275 549	208 496	181 165
Variation de la capitalisation 2006/2005	**+ 32,16 %**	**+ 15,09 %**	**+ 29,66 %**

* Division du nominal par 2 le 02/06/2006

POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Dividendes par action :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende versé par action		
		Dividende net	Avoir fiscal	Dividende global
2002	1 351 457 (2)	1,92 €	0,96 €	2,88 €
2003	1 557 197 (2)	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2004	1 557 845 (2)	2,50 €	-	2,50 €
2005	3 119 131 (2)	3,00 €	-	3,00 €
2006	**3 372 696 (1) (3)**	**1,80 € (1)**	**-**	**1,80 € (1)**

(1) Après division par deux du nominal de l'action.
(2) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.
(3) Nombre provisoire pour les actions émises au 31 décembre 2006 sous déduction des actions propres. Sera ajusté en fonction du nombre d'actions au jour du paiement du dividende et sous réserve de la décision de l'assemblée du 14 mai 2007.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution des dividendes, sauf événement exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale.

Les dividendes, non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement, sont prescrits au profit de l'Etat.

Au titre de l'exercice 2006, la quatrième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2007 prévoit le versement d'un dividende de 1,80 € par action.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

L'organisation de la société en mode de Directoire et Conseil de surveillance, adopté depuis janvier 2000 par SAMSE, permet, conformément à la loi, de réaliser une dissociation entre les fonctions de direction et gestion et celles de contrôle et de supervision.
Il est précisé que la société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

DIRECTION, ADMINISTRATION ET CONTROLE

Composition à la date de l'assemblée générale du 14 mai 2007

LE DIRECTOIRE

Olivier MALFAIT (Président)

Date du premier mandat de directeur général : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement de directeur général : 31 janvier 2006
Date du premier mandat de Président : 16 janvier 2007
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 600

François BERIOT (Vice-Président et Directeur Général)

Date du premier mandat de directeur général : 31 janvier 2004
Date du dernier renouvellement du mandat de directeur général : 31 janvier 2006
Date du premier mandat de Vice-Président et directeur général : 16 janvier 2007
Date de fin de mandat de Vice-Président et directeur général : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 4 560

Jean-Jacques CHABANIS (Directeur Général)

Date du premier mandat : du 31 janvier 2000 au 1er janvier 2005
Date du deuxième mandat : 1er avril 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 600

Philippe GERARD

Date du premier mandat : 31 janvier 2004
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 6 402

Christophe LYONNET

Date du premier mandat : 16 mars 2007
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 0

Bernard PUEL (Directeur Général)

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 7 080

Jérôme THFOIN

Date du premier mandat : 2 janvier 2003
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2006
Date de fin de mandat : 31 janvier 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 0

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, composé de sept membres nommés pour une durée de deux ans, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de SAMSE, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au conseil de surveillance et aux actionnaires par la loi. Il arrête les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels. Les mesures soumises à l'approbation du conseil de surveillance sont exposées ci-après dans le paragraphe «conseil de surveillance ».

Le Directoire se réunit aussi souvent que le nécessite la conduite des affaires (dix réunions en 2006).

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE (Président)

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 7 009

Jean-Yves JEHL de MENORVAL (Vice-Président)

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 212

Gaston CHAPPELLAZ

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 2 600

Société CRH EUROPE BV

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 626 000

Société DUMONT INVESTISSEMENT

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 724 130

Le conseil de surveillance, composé de cinq membres, nommés pour une durée de deux ans, remplit une fonction de contrôle et de surveillance.
Le conseil de surveillance vérifie que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues et mesure la contribution effective de chaque membre aux travaux du conseil de surveillance, du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Un règlement intérieur a été soumis aux membres du conseil de surveillance lors de sa séance du 16 mars 2007.
Il fera l'objet de l'ordre du jour du prochain conseil de surveillance pour son approbation définitive.

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation du conseil de surveillance est donnée dans le rapport établi par le Président du conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne. Ce rapport décrit notamment le fonctionnement du conseil de surveillance et des comités spécialisés.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Nom du mandataire	2006	2005	2004	2003	2002
Paul BERIOT Président du Directoire (jusqu'au 31/03/06)	**Président du Directoire** : SA Samse (jusqu'au 31/03/06), SA Doras (jusqu'au 21/12/06). **Président** : SAS SCInv. **Directeur Général** : SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 31/03/06). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06), **Président du Conseil de surveillance** : SA Doras (depuis le 21/12/06). **Gérant** (jusqu'au 31/03/06) : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement, SA Ets René de Veyle (jusqu'au 31/03/06), SA Tc-Hp (jusqu'au 31/03/06), SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 31/03/06), SAS Simc.	**Président du Directoire** : SA Samse, SA Doras (depuis le 27/04/05) **Président** : SAS SCInv. **Directeur Général** : SAS La Boîte à Outils **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06), SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05). **Gérant**: SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement, SA Ets René de Veyle, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SAS Simc, SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).	**Président du Directoire** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04). **Président** : SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04), SAS SCInv. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement, SA G.Doras (depuis le 05/06/04). **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Samse-Bmd (jusqu'au 23/12/04), SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce (jusqu'au 10/05/04), SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SAS Simc (depuis le 30/11/04), SAS Société Creusoise de Matériaux (depuis le 30/06/04). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA G.Doras.	**Président du Directoire** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils. **Président** : SAS SCInv (depuis le 17/12/03). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils, SA Samse-Bmd, SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SA Sam (jusqu'au 22/12/03). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA G.Doras (depuis le 07/07/03).	**Président du Directoire** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Président Directeur Général** : SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 03/05/02), SA Bmi (jusqu'au 03/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Gérant** : SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux Port. **Administrateur** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02), SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Samse-Bmd, SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoce, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Simc. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Ets Benet, SA Deguerry Samse (jusqu'au 17/12/02). **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution – jusqu'au 16/12/02).

Nom du mandataire	2006	2005	2004	2003	2002
Jean-Marie BERNARD Président du Directoire (du 01/04/06 au 16/01/07)	**Président du Directoire** SA Samse (du 01/04/06 au 16/01/07). **Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse (jusqu'au 31/03/06). **Administrateur :** Ets Pierre Henry et fils (depuis le 28/07/06). **Membre du comité de direction** : SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS Sté des Graviers et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06), SAS Bourg Matériaux (depuis le 01/07/06), SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/04/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse			
François BERIOT Vice-Président et Directeur général (depuis le 16/01/07) Membre du Directoire	**Membre du Directoire :** SA Samse. **Directeur général et Vice-Président :** SA Samse (depuis le 16/01/07). **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos.(jusqu'au 06/11/06). **Membre du comité de direction :** SAS Deguerry Samse (depuis le 02/05/07).	**Membre du Directoire :** SA Samse. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos.	**Membre du Directoire :** SA Samse (depuis le 31/01/04).		
Jean-Jacques CHABANIS Membre du Directoire et Directeur Général (depuis le 01/04/06)	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse (depuis le 01/04/06). **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse (jusqu'au 31/03/06). **Président** : SAS La Formule des Artisans (jusqu'au 16/02/06), SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils, SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 02/01/07). **Directeur Général** : SAS Entrepôt du Bricolage Froment (jusqu'au 02/01/07), SAS Ts Habitat (depuis le 22/05/06). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Co-gérant** : SCI Entrepôt Froment, SARL Comptoir Froment (depuis le 18/04/06). **Administrateur** : SA Remat, SA Tc-Hp.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse (à compter du 30/03/05). **Président** : SAS La Formule des Artisans, SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/05/05). **Directeur Général** : SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 25/05/05). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Co-gérant** : SCI Entrepôt Froment. **Administrateur** : SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05). **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Président** : SAS La Formule des Artisans (depuis le 17/11/04), SAS Des Idées (depuis le 28/10/04). **Directeur Général** : SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 17/12/04), SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04). **Co-gérant** : SCI Entrepôt Froment. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (depuis le 30/06/04). **Représentant permanent de**	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils. **Gérant** : SCI Entrepôt Froment. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Remat, SA Tc-Hp. **Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02), SA La Boîte à Outils. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Remat, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Tc-Hp. **Représentant permanent de La Boîte à Outils au conseil** : SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02).

Nom du mandataire	2006	2005	2004	2003	2002
	Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance : MCD (Matériaux de Construction Distribution). **Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente** : SAS Bricolage Bois du Verne (depuis le 18/07/06). **Membre du comité de direction :** SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 06/03/06), SAS La Boîte A Outils (depuis le 25/04/06), SAS Des Idées.	**Membre du comité de direction :** SAS Des Idées.	**Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution). **Membre du comité de direction :** SAS Des Idées (depuis le 28/10/04).		**Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance** : MCD (Matériaux de Construction Distribution – depuis le 16/12/02).
Philippe GERARD Membre du Directoire	**Membre du Directoire :** SA Samse. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos. **Représentant permanent de Samse, Présidente** : SAS Société des Graviers et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06).	**Membre du Directoire :** SA Samse. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos.	**Membre du Directoire :** SA Samse (depuis le 31/01/04).		
Christophe LYONNET Membre du Directoire (depuis le 16/03/07)					

Nom du mandataire	2006	2005	2004	2003	2002
Olivier MALFAIT Président du Directoire (depuis le 16/01/07)	**Président du Directoire :** SA Samse (depuis le 16/01/07), SA Doras (depuis le 21/12/06). **Membre du Directoire** : SA Samse. **Directeur Général :** SA Samse (jusqu'au 16/01/07). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas, SCI Célestin Chassieu (depuis le 01/04/06), SCI Le Bourg (depuis le 01/04/06), SCI Vieux Port (depuis le 01/04/06), SCI Porte de Savoie (depuis le 01/04/06). **Co-gérant** : SCI Le Carreau, SCI Maliflor II. **Administrateur** : SA Remat, SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux, SA Ets René de Veyle (depuis le 01/04/06), SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 28/07/06). **Membre du conseil de surveillance** : SA Doras (jusqu'au 21/12/06). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos. **Membre du comité de direction :** SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS La Boîte A Outils (depuis le 25/04/06), SAS Société des Graviers et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06), SAS Deguerry Samse.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau, SCI Maliflor II. **Administrateur** : SA Remat, SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05), SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux (depuis le 30/06/05). **Membre du conseil de surveillance** : SA Doras (depuis le 27/04/05). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos. **Représentant permanent de Doras, gérant** : SNC Doras Billon (jusqu'au 30/06/05), SNC Gd Services (jusqu'au 30/06/05). **Membre du comité de direction :** SAS Deguerry Samse.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Président Directeur Général** : SA G.Doras (depuis le 05/06/04). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Remat, SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA G.Doras (depuis le 05/06/04), SA Prémalliance. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerry-Samse (jusqu'au 07/05/04). **Représentant permanent de Doras, gérant** : SNC Doras Billon, SNC Gd Services. **Représentant permanent de G.Doras, Président** : SAS Doras Matériaux, SAS Doras Bouvet-Ponsar, SAS Doras Associés, SAS Doras Pousson, SAS Doras Raynaud, SAS Doras Clément, SAS Doras Centre Auvergne, SAS La Location. **Membre du comité de direction :** SAS Deguerry Samse (depuis le 07/05/04).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Remat, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA La Boîte à Outils (depuis le 22/05/03), SA Prémalliance. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerry-Samse.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Président Directeur Général** : SA Dumollard Matériaux (du 03/05/02 au 29/11/02). **Gérant** : SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas. **Co-gérant** : SCI Le Carreau. **Administrateur** : SA Mauris Bois et Dérivés (jusqu'au 04/12/02), SA Remat, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Ets Benet (depuis le 28/05/02), SA Prémalliance. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Oddos (jusqu'au 04/12/02), SA Deguerry-Samse (depuis le 17/12/02).

Nom du mandataire	2006	2005	2004	2003	2002
Bernard PUEL Membre du Directoire et Directeur Général	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SAS Simc. **Membre du comité de direction :** SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau (jusqu'au 25/05/05), SA Tc-Hp. **Représentant permanent de Samse au conseil** : SAS Simc.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 23/12/04). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Simc (jusqu'au 30/11/04), SAS Simc (depuis le 30/11/04).	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse. **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA Podesta (depuis le 31/07/03). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils, SA Simc.	**Membre du Directoire et Directeur Général** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Directeur Général Délégué** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Président Directeur Général** : SA Bois Mauris Oddos (depuis le 03/05/02). **Administrateur** : SA Bois Mauris Oddos, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Tc-Hp, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Ets Benet (depuis le 28/05/02). **Représentant permanent de Samse au conseil** : SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Simc.
Jérôme THFOIN Membre du Directoire	**Membre du Directoire** : SA Samse. **Président :** SAS E-Mat (depuis le 03/07/06). **Directeur Général** : SAS Mat-Appro (jusqu'au 10/10/06). **Administrateur** : SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 28/07/06). **Membre du comité de direction :** SAS E-Mat (depuis le 03/07/06).	**Membre du Directoire** : SA Samse. **Directeur Général** : SAS Mat-Appro.	**Membre du Directoire** : SA Samse. **Directeur Général** : SAS Mat-Appro (depuis le 02/06/04). **Administrateur** : SA Simc (jusqu'au 30/11/04).	**Membre du Directoire** : SA Samse (depuis le 02/01/03). **Administrateur** : SA Simc.	

Nom du mandataire	2006	2005	2004	2003	2002
Patrice JOPPE Président du conseil de surveillance	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse, SA Doras (jusqu'au 21/12/06). **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes, SA Doras. **Membre du comité de direction :** SAS La Boîte A Outils (depuis le 25/04/06).	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse, SA Doras (depuis le 27/04/05). **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse. **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse. **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement. **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.	**Président du conseil de surveillance** : SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02). **Président du conseil d'administration** : SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02). **Administrateur** : SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat. **Membre du conseil de surveillance** : Banque Rhône Alpes.
Gaston CHAPPELLAZ Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse. **Administrateur** : SA Christaud	**Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud (jusqu'au 26/05/04). **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud. **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Président Directeur Général** : SA Christaud. **Administrateur** : SA Christaud. **Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse. **Vice-Président du conseil de surveillance** : SA Samse	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse. **Vice-Président du conseil de surveillance** : SA Samse	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse. **Vice-Président du conseil de surveillance** : SA Samse	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse. **Vice-Président du conseil de surveillance** : SA Samse	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse **Vice-Président du conseil de surveillance** : SA Samse .
CRH EUROPE BV Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.
DUMONT INVESTISSEMENT Membre du conseil de surveillance	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.	**Membre du conseil de surveillance** : SA Samse.

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence, aucun mandataire social, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la société, excepté pour Monsieur Patrice Joppé (Président du conseil de surveillance) qui est le cousin de Monsieur Jean-Yves Jehl de Menorval (membre du conseil de surveillance), il n'existe aucun lien de nature familiale entre les mandataires sociaux de la société.
Il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de la société, des membres du conseil de surveillance et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les principes de la rémunération des membres du Directoire ainsi que son montant sont fixés par le comité des rémunérations et approuvés par le conseil de surveillance. La rémunération se compose d'une partie fixe et d'une partie variable.

Au cours de l'année 2006, les rémunérations directes et indirectes versées par la société SAMSE, par la holding DUMONT INVESTISSEMENT et par toute autre filiale de la société aux mandataires sociaux de la société SAMSE, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 860 277 € soit :

1 811 402 € versés aux membres du Directoire
48 875 € versés aux membres du conseil de surveillance.

Rémunérations versées aux membres du Directoire

En euros

Membres du Directoire	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Eléments exceptionnels du salaire	Avantage en nature (d)	Jetons de présence	Total versé en 2006	Total versé en 2005
PAUL BÉRIOT	60 960	191 186 (a)	144 660 (b)	1 322	3 274	401 402	557 076
FRANÇOIS BERIOT	80 470	25 125 (c)		1 766		107 361	102 370
JEAN-MARIE BERNARD	221 960	96 076 (a)		2 208		320 244	155 000
JEAN-JACQUES CHABANIS	138 925	68 652 (a)		1 845	914	210 336	230 076
PHILIPPE GERARD	79 230	29 343 (c)		2 144		110 716	101 289
CHRISTOPHE LYONNET	58 316	20 576 (c)		2 147		81 039	69 046
OLIVIER MALFAIT	138 797	74 391 (a)		1 850	6 763	221 801	232 875
BERNARD PUEL	138 804	74 391 (a)		1 760		214 955	242 108
JEROME THFOIN	91 134	50 278 (a)		2 136		143 548	118 588

(a) Intéressement calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe ; les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations.
(b) L'élément exceptionnel correspond à l'indemnité de mise à la retraite.
(c) Prime individuelle d'objectifs calculée sur la base de plusieurs critères (le résultat courant, le taux de marge, le taux de « couverture transports » et des critères qualitatifs non quantifiés).
(d) L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Rémunérations versées aux membres du conseil de surveillance

Les membres du conseil de surveillance ne reçoivent aucune autre rémunération que les seuls jetons de présence à l'exception de Monsieur Patrice Joppé, Président du conseil de surveillance, qui perçoit également, comme l'exercice précédent, une rémunération mensuelle de 1 525 €, soit 18 300 € par an, au titre de son mandat de Président du conseil d'administration de Dumont Investissement.

En euros

		2006	2005
GERARD BESSON (DUMONT INVESTISSEMENT)	(S)	4 187	2 657
GASTON CHAPPELLAZ	(E)	7 011	3 086
CRH EUROPE BV	(E)	5 021	5 314
JEAN-YVES JEHL DE MENORVAL	(E)	5 021	5 314
PATRICE JOPPE	(P)	6 562	5 805
MARTINE VILLARINO	(X)	2 773	1 543

(E) : Membre extérieur ; (X) : Secrétaire ; (S) : Membre salarié ; (P) : Président

Les jetons de présence sont répartis entre les membres du conseil de surveillance de la façon suivante :
- pour 50 % au prorata de la présence effective aux réunions du conseil de surveillance.
- pour 50 % uniformément entre les membres du conseil de surveillance, sans condition de présence.

Les jetons de présence versés aux membres du conseil de surveillance salariés sont réduits par moitié par rapport à ceux versés aux membres du conseil de surveillance extérieurs.

Les secrétaires de séance bénéficient de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Indemnité de rupture (article L 225-102-1 du code de commerce)

Aucune indemnité de rupture en cas de révocation ou de non-renouvellement du mandat social à l'initiative de la société employeur n'est prévue.

Régime complémentaire de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite n'a été souscrit.

Options de souscription ou d'achat d'actions conférées aux mandataires sociaux

Options consenties :

Aucune option n'a été consentie durant l'exercice aux mandataires sociaux par l'émetteur ou toute société du Groupe.

Options levées :

Options levées durant l'exercice	Nombre total d'actions souscrites	Prix de souscription	Dates de levée d'options	Plan n°
FRANCOIS BERIOT	2 000	75,75 €	31/01/2006	2
JEAN-JACQUES CHABANIS	2 000	75,75 €	31/01/2006	2
PHILIPPE GERARD	2 000	75,75 €	31/01/2006	2
OLIVIER MALFAIT	2 000	75,75 €	31/01/2006	2
BERNARD PUEL	2 000	75,75 €	31/01/2006	2

Nombre total d'options restant à exercer :

Options restant à exercer	Options indisponibles au 31 décembre 2006	Dates d'échéance	Plan n°
CHRISTOPHE LYONNET	400	10/06/2008	3
JEROME THFOIN	2 000	10/06/2008	3

Opérations sur titres réalisées par les membres du Directoire et du conseil de surveillance

A la connaissance de la société, seul Monsieur Patrice Joppé a effectué une opération sur les titres de la société au cours de l'exercice 2006.

Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions vendues	Prix unitaire	Montant de l'opération
14/11/2006	Vente	175	82,47 €	14 432,25 €

OPTIONS CONFEREES SUR LES ACTIONS DE SAMSE

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS			
Date d'assemblée	**Plan n ° 1**	**Plan n ° 2**	**Plan n ° 3**
Date du conseil d'administration ou du Directoire	Conseil d'administration du 04/02/1998	Directoire du 17/12/2001	Directoire du 10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	(1) 52 000	(1) 110 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	7 500	(2) 20 000	(3) 2 400
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	10 920	32 000	5 600
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	17/12/2005	10/06/2008
Date d'expiration	04/07/2003	17/12/2006	10/06/2010
Prix de souscription	32,40 €	37,87 €	36,00 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2006	44 740 (souscription le 4/07/2003)	50 582 (souscription le 31/01/2006)	0
Options de souscription d'actions annulées	5 260	1 418	17 880
Options de souscription d'actions restant au 31/12/2006	0	0	92 120

(1) Plans 2 et 3, après division du nominal de l'action par 2.
(2) Mandataires sociaux bénéficiaires de 4 000 actions de souscription chacun : François Bériot, Jean-Jacques Chabanis, Philippe Gérard, Olivier Malfait, Bernard Puel.
(3) Mandataires sociaux bénéficiaires d'actions de souscription : Jérôme Thfoin (2 000), Christophe Lyonnet (400).

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux

15 291 options de souscription ont été levées au cours de l'exercice 2006. Aucune nouvelle option n'a été consentie.

PRETS ET GARANTIES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du conseil de surveillance.
Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement (dans le cadre légal) des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 30 juin 2006, après modifications.

Calcul

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat opérationnel courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1er janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 12 décembre 2005.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 442-2 du code du travail).

Bénéficiaires

Les membres du personnel appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société DUMONT INVESTISSEMENT, société holding. Ces actions proviennent d'un rachat préalable effectué par la société SAMSE,

2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société SAMSE,

3) par affectation au PEE "Participation SAMSE" créé à cet effet.

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions a lieu à partir du 1er janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.

Sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement et de la participation pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation	Intéressement
2002	607 241 €	1 259 150 €
2003	600 390 €	1 172 337 €
2004	1 339 433 €	1 877 256 €
2005	1 308 597 €	1 723 909 €
2006	1 650 465 €	2 015 694 €

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Odicéo				BBM & Associés				Autres			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	**296 992**	**248 934**	**97%**	**100%**	**92 430**	**82 175**	**100%**	**100%**	**135 410**	**105 985**	**100%**	**100%**
SAMSE S.A	99 000	86 450	32%	35%	92 430	82 175	100%	100%				
Filiales intégrées globalement	197 992	162 484	65%	65%					135 410	105 985	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes	**7 800**		**3%**									
SAMSE S.A												
Filiales intégrées globalement	7 800		3%									
Sous-total	**304 792**	**248 934**	**100%**	**100%**	**92 430**	**82 175**	**100%**	**100%**	**135 410**	**105 985**	**100%**	**100%**
AUTRES PRESTATIONS (2)												
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
Sous-total	NEANT				NEANT				NEANT			
TOTAL	**304 792**	**264 134**	**100%**	**100%**	**92 430**	**82 175**	**100%**	**100%**	**135 410**	**105 985**	**100%**	**100%**

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du code de commerce afin de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.
Il présente également les principes et les règles arrêtés par le conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, conformément à l'article 62 de la loi sur le développement de la participation et de l'actionnariat salarié codifié au dernier alinéa de l'article L 225-68 du code de commerce.

I - CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance

L'ordre du jour des réunions du conseil est élaboré par le Président, en concertation avec le secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des comités spécialisés et des propositions des membres du conseil.

En 2006, le conseil de surveillance s'est réuni six fois, avec un taux d'assiduité de ses membres de 73,8 %.

Au cours de ces réunions, le conseil de surveillance a principalement procédé à l'examen des comptes, au contrôle permanent de la gestion du Directoire et à l'appréciation des questions stratégiques, notamment en matière de développement et de croissance externe.

Par ailleurs, le conseil de surveillance a autorisé :
- les nouvelles conventions réglementées nées au cours de l'exercice (conventions d'assistance, de trésorerie, de bail, de sous-location ou de cession de fonds de commerce) ;
- le projet de transfert du siège social de la société SAMSE ;
- la création d'un comité d'investissements.

Le conseil de surveillance a été informé des projets suivants :
- division du nominal des actions de la société composant actuellement le capital social ;
- mise en place d'un contrat de liquidité (programme de rachat d'actions) ;

Qu'il a agréés et sur lesquels aucune observation particulière n'a été formulée.

Le conseil de surveillance a procédé aux nominations suivantes :
- au 1er avril 2006, M. Jean-Marie Bernard a été nommé Président du Directoire de SAMSE ;
- au 1er avril 2006, M. Jean-Jacques Chabanis a été nommé membre du Directoire et Directeur Général de SAMSE.

Le conseil de surveillance a procédé au renouvellement de son bureau :
Après le renouvellement des fonctions de membre du conseil de surveillance de M. Patrice Joppé et de M. Jean-Yves Jehl de Ménorval pour une durée de deux ans par l'assemblée générale du 19 mai 2006, les membres du conseil de surveillance ont décidé, à l'unanimité, de les renommer respectivement, Président et Vice-Président du conseil de surveillance de SAMSE jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mettre en œuvre les principes du gouvernement d'entreprise, le conseil de surveillance a constitué en son sein trois comités spécialisés : un comité des rémunérations, un comité d'audit et un comité d'investissements.

Les comités spécialisés : comité des rémunérations, comité d'audit, et comité d'investissements

Ces comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le conseil de surveillance, sont présidés par le Président du conseil de surveillance.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du conseil de surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

Le comité des rémunérations

Le comité des rémunérations composé de trois membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Hugues Joppé, M. Patrice Joppé) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire.

Le comité des rémunérations s'est réuni une fois au cours de l'année 2006.

Le comité d'audit

Le comité d'audit composé de huit membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Patrice Joppé, M.Gaston Chappellaz, M. Philippe Dénecé, M. Robert Dutreuil, M. Hugues Joppé, M. Olivier Malfait, M. Bernard Puel) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la direction comptabilité et gestion du Groupe en présence des commissaires aux comptes ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne, d'entendre les commissaires aux comptes et l'auditeur interne, de prendre connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne ;
- d'entendre des membres du comité de direction ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe ;
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.

Le comité d'audit s'est réuni trois fois en 2006, avant la tenue des conseils de surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 79,2 %. Les commissaires aux comptes et l'auditeur interne ont été présents à tous les comités.

Le comité d'audit a principalement suivi au titre de 2006 :

- la mise en place de la cartographie des risques ;
- la mise en place du plan de secours informatique en cas d'incident majeur pour le Groupe SAMSE.

Le comité d'audit qui s'est réuni le 16 mars 2007 a eu principalement pour ordre du jour l'examen des comptes annuels avant la présentation au conseil de surveillance.

Le comité d'investissements

Le comité d'investissements est composé de neuf membres (M. Patrice Joppé, M. Hugues Joppé, M. Paul Bériot, M. Gaston Chappellaz, M. Bernard Puel, M. Olivier Malfait, M. Jean de Gregorio, M. Philippe Dénecé, M. Jean-Marie Bernard et Mme Valérie Chavanne).

La mission du comité d'investissements est d'étudier et de valider les projets d'investissements liés à la croissance de la société. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique à partir de 500 K€.

Le comité d'investissements s'est réuni pour la première fois le 20 décembre 2006. Il se réunira au minimum une fois par an.

II - PRINCIPALES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Définition et objectifs du contrôle interne

Au sein du Groupe SAMSE, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources en assurant plus particulièrement :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire ;
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Ceci comme le préconise le Cadre de référence publié par l'AMF en octobre 2006.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut cependant donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient éliminés.

L'environnement du contrôle

L'environnement du contrôle interne évolue et se structure afin d'accompagner le développement du Groupe SAMSE. Le Groupe a ainsi engagé le renforcement de son contrôle interne afin de mieux le structurer et de le faire évoluer vers une prise en compte du risque plus systématique tout en conservant des délégations de pouvoirs qui assurent l'optimisation des opérations.

Le Groupe est organisé par activité (Négoce, Bricolage) et par zone géographique. Chaque zone géographique, nommée région, regroupe les points de vente d'une ou plusieurs enseignes de l'activité et correspond à un département géographique. Les directions de région relayent les instructions et politiques définies par les directions fonctionnelles du Groupe.

Le dispositif de contrôle interne décrit ci-après est mis en place progressivement dans les sociétés acquises lorsqu'un dispositif de contrôle interne efficace est déjà en place ou plus rapidement dans le cas contraire.

Les acteurs du contrôle interne

Le conseil de surveillance et les comités spécialisés

Les principes de fonctionnement de la société à Directoire et conseil de surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction exercées par le Directoire et celles de surveillance et de contrôle dévolues au conseil de surveillance.

Le Directoire et le comité de direction

Le Directoire, composé de sept membres, s'est réuni dix fois en 2006.

Il est en charge de la gestion de la société, il la représente auprès de tout tiers et est compétent pour la détermination de sa stratégie opérationnelle et financière.
Le Directoire est en charge du système de contrôle interne. Il définit les orientations du contrôle interne, supervise la mise en place de l'ensemble des éléments le composant et organise la délégation au sein de chaque direction.

Il est assisté dans la gestion de la société par le comité de direction, qui se réunit une fois par semaine. Le comité de direction est composé de certains membres du Directoire, du directeur des affaires juridiques et sociales, du directeur des systèmes d'information et du directeur de la logistique depuis le premier semestre 2006.

Le Directoire accorde également les délégations de pouvoirs aux directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations du Groupe. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. Chaque direction opérationnelle est dotée de deux contrôleurs de gestion qui assurent le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffusent les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifient leurs mises en application.

La direction administrative et financière

La direction administrative et financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.
La direction administrative et financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissements du Groupe. Les financements sont mis en place pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales LA BOITE A OUTILS et DORAS peuvent mettre en place des financements propres à leur programme d'investissements, en coordination avec la direction financière du Groupe.

La direction administrative et financière assure également la formalisation et la mise à jour des délégations de signature. Au cours de l'année 2005, elle a revu les délégations de signature afin de les rendre plus homogènes et plus centralisées au sein du Groupe.
La mise à jour du progiciel de gestion de trésorerie a été réalisée en 2006. La nouvelle version permet de passer en échanges informatiques sécurisés avec les banques (protocole ETEBAC 5).

La direction comptabilité et gestion

La direction comptabilité et gestion assure le suivi régulier des opérations réalisées par le Groupe. Elle a pour mission d'élaborer et de diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe, de veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur. Elle a la responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et consolidés. Elle pilote la démarche budgétaire du budget et le reporting mensuel.

Elle s'appuie sur les services de comptabilité, basés au siège et sur les contrôleurs de gestion présents au siège et dans chaque direction régionale. Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La direction juridique et sociale

La direction juridique et sociale est chargée par le Groupe de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés. De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

La direction juridique et sociale est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière environnementale. A ce titre, elle organise la prévention et la formation des personnels du Groupe.

La direction juridique et sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

Le secrétariat général

Le secrétariat général supervise la gestion immobilière et mobilière du Groupe. Celle-ci comprend la construction de nouveaux bâtiments sous la responsabilité d'un architecte salarié et la rénovation et l'entretien des bâtiments existants. La gestion des matériels d'exploitation est prise en charge par un service de trois personnes qui veille au respect des différentes législations applicables afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

La direction des systèmes d'information (antérieurement direction de l'organisation et des méthodes)

La direction des systèmes d'information a pour mission de mettre en œuvre un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe. Elle est chargée de maintenir et de développer les applications, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et réseaux.

La sécurité des systèmes et du réseau est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau en 2005 et maintenue depuis. Les applications importantes bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne a été renforcé au sein de cette direction en 2005 avec la création d'un poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information. Cette création de poste a pour objectifs de centraliser cette fonction jusque-là répartie sur plusieurs services afin de la rendre plus efficace, de mettre en cohérence la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe, de rationaliser les investissements et d'organiser la formation des personnels du Groupe à la sécurité informatique.

Au cours de l'année 2006, le responsable de la sécurité des systèmes d'information a élaboré le plan de reprise de l'activité informatique avec la mise en place d'un plan de secours informatique en cas d'incident majeur.

L'audit interne

L'audit interne est une activité indépendante directement rattachée au Président du conseil de surveillance et au comité d'audit.

Le poste d'auditeur interne a été créé en 2005.
L'auditeur interne a pour mission d'assister les Présidents dans l'évaluation et l'amélioration du dispositif de contrôle interne de la société.

L'auditeur interne procède à des missions ponctuelles, demandées par le comité d'audit, la direction générale ou la direction financière du Groupe.

L'auditeur interne a mené en 2006 des missions en synergie avec les commissaires aux comptes. L'objectif est de mettre en place des synergies en terme de contrôle interne.

L'identification et l'évaluation des risques

Le Groupe SAMSE s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité pour le Groupe d'atteindre ses objectifs.

L'auditeur interne conduit, dans ce cadre, depuis le second semestre 2006, un processus de cartographie des risques avec l'assistance d'un cabinet conseils spécialisé.

Après avoir cartographié les processus de la société, l'auditeur interne a procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire mais également avec des directeurs fonctionnels, des directeurs de région et des responsables de points de vente.

Les risques recensés ont ensuite été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique de ces données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Le Groupe s'est fixé comme objectif pour 2007 la formalisation, pour chaque thème de risque, de plans d'action. Ainsi, chaque thème a été attribué à un ou plusieurs membres du comité de direction qui définira et mettra en oeuvre ses plans d'action avec le support de l'auditeur interne.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, la société établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques sont gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis.

Au cours de l'année 2006, la société a formalisé une procédure de demande d'autorisation d'embauche et une procédure de demande d'investissements. La société poursuit la formalisation et la mise à jour des procédures existantes selon un format standard.

Les procédures les plus significatives ont pour objet :

D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe s'appuie d'une part sur un cadre de référence des principes et normes comptables, d'autre part sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'informations financières intégrées (ERP), dont une partie des informations est interfacée.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont responsables de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de conformité de l'enregistrement des transactions, de cohérence dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions ;
- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé ;

- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe ;
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe ;
- du passage aux normes IFRS à compter du 1er janvier 2005 ;
- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

Les comptes annuels sont établis par la direction comptabilité et gestion. Les comptes sociaux sont arrêtés par le Directoire et examinés par le conseil de surveillance, avant approbation par l'assemblée générale.
Des comptes intermédiaires sont établis semestriellement, selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

Le service consolidation élabore les états consolidés sur la base des informations transmises par le service comptabilité générale. La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'instruments dont la cohérence est assurée par la direction comptabilité et gestion et par les contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et méthodes du reporting sont diffusées par la direction comptabilité et gestion. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'informations intégré et performant. L'objectif est de fournir aux directions régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire.

D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe a développé une politique active en terme de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, par le service moyens matériels d'exploitation et par le service des ressources humaines qui organise les formations.

La mise en oeuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des directeurs et des responsables des différentes agences et magasins du Groupe.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système Intranet du Groupe.

III - EVOLUTIONS DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du Groupe est dynamique et fait l'objet des adaptations nécessaires en fonction de l'évolution de la réglementation mais également de la stratégie et du développement du Groupe.

Ainsi, le Groupe poursuit la formalisation et la diffusion des procédures et des bonnes pratiques dans les domaines opérationnels et dans le domaine comptable avec le support du Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publié par l'AMF en octobre 2006.

IV - POLITIQUE DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par le conseil de surveillance sur propositions du comité des rémunérations.

La rémunération des mandataires sociaux se compose comme suit :

1/ d'une rémunération fixe ;

2/ d'une rémunération variable, déterminée principalement par un pourcentage du résultat courant consolidé du Groupe. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire ;

3/ d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations, peut s'ajouter l'attribution de stock-options.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite complémentaire ni d'indemnité de départ.

Le Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Sous la responsabilité du Conseil de Surveillance, il revient à la Direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;

- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 27 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

S.A.S. BBM ET ASSOCIES, représenté par Alain BRET

ODICEO, représenté par Jean-Pascal REY

OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Votre conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimé nécessaires.

Votre conseil, réuni le 16 mars 2007, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2006, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice.
Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Le conseil a autorisé au cours de l'exercice, de nouvelles conventions. Les conventions nouvelles et celles approuvées antérieurement font l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Le conseil de surveillance vous invite à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et à adopter les résolutions proposées par le Directoire.
Parmi celles-ci, se trouvent celles à caractère ordinaire relatives à la situation des mandats des membres du conseil de surveillance, à la ratification du transfert du siège social et à l'autorisation donnée au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société et celle à caractère extraordinaire concernant l'autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés.

Votre conseil, au nom des actionnaires, remercie tous les collaborateurs du Groupe SAMSE pour le travail réalisé et les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2006.
Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

Le conseil de surveillance

RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 14 MAI 2007

RESOLUTIONS AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(Le vote de ces résolutions a lieu aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales ordinaires)

Première résolution *(Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice 2006)* - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du conseil de surveillance, du Président du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2006 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve également les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du code général des impôts qui s'élèvent à 4 326 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 1 484 €.

Deuxième résolution *(Approbation des rapports et des comptes consolidés)* - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du conseil de surveillance et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2006 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Quitus)* - L'assemblée générale donne en conséquence aux membres du Directoire et du conseil de surveillance, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Quatrième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice. Fixation du dividende)* - L'assemblée générale, approuvant la proposition du Directoire, décide d'affecter

Le bénéfice qui s'élève à	15 231 876,59 €
Augmenté du «Report à nouveau antérieur»	6 542 190,53 €
Soit un montant total disponible de	21 774 067,12 €
A la dotation à la réserve légale	24 916,60 €
A la dotation à la réserve facultative	9 000 000,00 €
A la distribution d'un dividende de 1,80 € par action	6 070 852,80 €
Et le solde au «Report à nouveau»	6 678 297,72 €

Le dividende de 1,80 € par action sera payé par Samse à partir du 21 juin 2007, en numéraire.
Le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues à la date de mise en paiement, sera affecté au compte «Report à nouveau».

Pour les personnes physiques domiciliées en France, le dividende payé en 2007 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 2° du code général des impôts.

Conformément aux dispositions légales, l'assemblée constate que le dividende des trois derniers exercices a été fixé comme suit :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal	Dividende brut
2003	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2004	2,50 €	-	2,50 €
2005	1,50 €*	-	1,50 €*

* Après division par 2 du nominal de l'action.

Cinquième résolution (*Conventions réglementées)* - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

Sixième résolution (*Nomination d'un nouveau membre du conseil de surveillance)* - L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Paul Bériot, demeurant 34 Chemin du Bournet à Seyssins (38180), en qualité de membre du conseil de surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée d'un an, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Septième résolution (*Ratification du transfert du siège social)* - L'assemblée générale ratifie la décision prise par le conseil de surveillance, lors de sa séance du 22 septembre 2006, de transférer le siège social au 2 rue Raymond Pitet à Grenoble, à compter du 15 juin 2007.

En conséquence, elle décide de modifier l'article 4 «Siège social» des statuts.

Huitième résolution (*Autorisation au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société)* - L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du descriptif du programme,

Autorise le Directoire, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat des actions de la société, avec pour objectif unique de régulariser le cours de bourse de l'action de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement, agissant dans les conditions prévues par cette pratique de marché, conformément au détail du programme de rachat d'actions, prévu par l'article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Elle décide que les actions rachetées en application de la présente autorisation ne pourront pas être annulées sauf décision contraire qui pourrait être prise par une assemblée générale tenue postérieurement à ce jour.

Les achats et les ventes d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans les conditions suivantes :

- le nombre de titres pouvant être acquis ne pourra pas être supérieur à 2 % du capital de la société, ce qui correspond à ce jour à un nombre de 67 454 actions de 1 € de nominal. Compte tenu des 5 423 actions propres déjà détenues par la société, le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises sera de 62 031 actions.
- le prix maximal d'achat est fixé à 150 €. Ce prix est fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra pas excéder 9 304 650 €.
- l'acquisition ou la cession des titres pourra être effectuée par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation.

La présente autorisation est conférée au Directoire pour une durée de dix-huit mois à compter de ce jour et met fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2006.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au Directoire avec faculté de subdélégation à son Président à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

RESOLUTIONS AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

(Le vote de ces résolutions a lieu aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées générales extraordinaires)

Neuvième résolution (*Autorisation à donner au Directoire à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés)* - L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire décide, en application des dispositions de l'article L 225-129 - 6 du code de commerce, d'autoriser le Directoire à procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise ou d'un plan partenariat d'épargne salariale volontaire, dans les conditions prévues à l'article L 443-5 du code du travail.

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente autorisation, qui entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Dixième résolution (*Pouvoirs)* - L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

COMPTES CONSOLIDES

TABLE DES MATIERES

BILAN CONSOLIDE 87
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 88
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE 91
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 92

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 93

Note 01 -PRINCIPES COMPTABLES 93
Note 02 -PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE 103
Note 03 -TRANSITION AUX NORMES IFRS 105
Note 04 -ECARTS D'ACQUISITION 106
Note 05 -AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 108
Note 06 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES 109
Note 07 -TITRES MIS EN EQUIVALENCE 111
Note 08 -TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES 112
Note 09 -AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES 113
Note 10 -STOCKS DE MARCHANDISES 114
Note 11 -CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 114
Note 12 -AUTRES CREANCES 114
Note 13 -DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE 114
Note 14 -CAPITAUX PROPRES 115
Note 15 –PROVISIONS 117
Note 16 -IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES 118
Note 17 -PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS 119
Note 18 -FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 121
Note 19 -AUTRES DETTES 121
Note 20 -CHIFFRE D'AFFAIRES 122
Note 21 -AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE 122
Note 22 -CHARGES DE PERSONNEL 122
Note 23 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE 123
Note 24 -DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION 124
Note 25 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS 124
Note 26 -PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE 124
Note 27 -COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT 124
Note 28 -AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS 124
Note 29 -FORMATION DU RESULTAT FINANCIER 124
Note 30 -QUOTE PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE 125
Note 31 -RESULTAT PAR ACTION 125
Note 32 –ENGAGEMENTS 126
Note 33 -INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES 126
Note 34 -VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE 127
Note 35 -FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS 127
Note 36 -DIVIDENDES VERSES AUX MINORITAIRES DES SOCIETES INTEGREES 128
Note 37 -INFORMATIONS PAR NATURE D'ACTIVITE 128
Note 38 -INFORMATIONS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE 128
Note 39 -FORMATION DU RESULTAT CONSOLIDE 129
Note 40 -VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 129

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 130

BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

AU 31 DECEMBRE

	notes	2006 VALEUR NETTE	2005 VALEUR NETTE	2004 VALEUR NETTE
ACTIF NON COURANT		**234 127**	**204 354**	**190 601**
Ecarts d'acquisition	**note 04**	31 294	14 177	13 859
Autres immobilisations incorporelles	**note 05**	2 454	2 894	3 052
Immobilisations corporelles	**note 06**	180 767	169 150	160 885
Titres mis en équivalence	**note 07**	9 098	7 661	6 179
Titres de sociétés non consolidées	**note 08**	9 324	8 420	4 749
Autres actifs immobilisés financiers	**note 09**	769	805	980
Impôts différés	**note 16**	421	1 247	897
ACTIF COURANT		**387 073**	**329 746**	**310 901**
Stocks de marchandises	**note 10**	141 993	114 099	117 551
Clients et comptes rattachés	**note 11**	137 007	112 445	109 170
Autres créances	**note 12**	45 612	40 808	45 013
Disponibilités et équivalents de trésorerie	**note 13**	62 461	62 394	39 167
TOTAL DE L'ACTIF		**621 200**	**534 100**	**501 502**

AU 31 DECEMBRE

	notes	2006	2005	2004
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		**204 726**	**163 645**	**139 779**
Capitaux propres - part du Groupe	**note 14**	182 064	144 145	122 003
Intérêts minoritaires	**note 14**	22 662	19 500	17 776
DETTES NON COURANTES		**146 493**	**127 742**	**109 792**
Provisions	**note 15**	11 803	10 127	9 528
Impôts différés	**note 16**	6 985	6 526	7 511
Dettes à long terme	**note 17**	127 705	111 089	92 753
DETTES COURANTES		**269 981**	**242 713**	**251 931**
Fournisseurs et comptes rattachés	**note 18**	185 042	160 363	152 065
Autres dettes	**note 19**	56 545	50 989	51 784
Dettes à court terme	**note 17**	28 394	31 361	48 082
TOTAL DU PASSIF		**621 200**	**534 100**	**501 502**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

	notes	AU 31 DECEMBRE 2006	2005	2004
Chiffre d'affaires	note 20	848 889	779 468	667 251
Autres produits de l'activité ordinaire	note 21	21 644	19 609	16 457
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE		**870 533**	**799 077**	**683 708**
Achats consommés		595 028	551 979	468 984
Charges de personnel	note 22	117 134	109 785	93 577
Charges externes		68 867	58 306	52 956
Impôts et taxes		12 125	11 943	10 381
Dotations aux amortissements		21 079	19 742	16 234
Dotations aux provisions et dépréciations		15 915	13 544	12 411
CHARGES D'EXPLOITATION		**830 148**	**765 299**	**654 543**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**40 385**	**33 778**	**29 165**
Taux de marge de l'exploitation courante		**4,76**	**4,33**	**4,37**
Autres produits et charges de l'exploitation courante	note 23	55	199	138
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		**40 440**	**33 977**	**29 303**
Taux de marge opérationnel courant		**4,76**	**4,36**	**4,39**
Dépréciation des écarts d'acquisition	note 24	54	63	
Autres produits et charges opérationnels	note 25	3 177	5 152	820
RESULTAT OPERATIONNEL		**43 563**	**39 066**	**30 123**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	note 26	1 579	855	298
Coût de l'endettement financier brut	note 27	6 111	5 332	3 832
Coût de l'endettement financier net		**4 532**	**4 477**	**3 534**
Autres produits et charges financiers	note 28	549	912	870
RESULTAT FINANCIER		**-3 983**	**-3 565**	**-2 664**
Charges d'impôt		14 341	12 513	11 699
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	note 30	**1 718**	**1 467**	**1 580**
RESULTAT NET		**26 957**	**24 455**	**17 340**
part du Groupe		**23 405**	**22 061**	**15 606**
Intérêts minoritaires		**3 552**	**2 394**	**1 734**
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		3 286 324	3 119 610	3 119 610
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		3 337 853	3 162 934	3 189 812
Résultat par action	note 31	**7,12**	**7,07**	**5,00**
Résultat dilué par action		**7,01**	**6,91**	**4,94**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

EN %DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET EN % DE VARIATION AN / AN - 1

AU 31 DECEMBRE

	2006	% SUR C.A	2005	% SUR C.A	% DE VARIATION 2006 / 2005
Chiffre d'affaires	848 889		779 468		8,91
Autres produits de l'activité ordinaire	21 644		19 609		10,38
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE	**870 533**		**799 077**		**8,94**
Achats consommés	595 028	70,09	551 979	70,81	7,80
Charges de personnel	117 134	13,80	109 785	14,08	6,69
Charges externes	68 867	8,11	58 306	7,48	18,11
Impôts et taxes	12 125	1,43	11 943	1,53	1,52
Dotations aux amortissements	21 079	2,48	19 742	2,53	6,77
Dotations aux provisions et dépréciations	15 915	1,87	13 544	1,74	17,51
CHARGES D'EXPLOITATION	**830 148**	**97,79**	**765 299**	**98,18**	**8,47**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**40 385**	**4,76**	**33 778**	**4,33**	**19,56**
Taux de marge de l'exploitation courante	**4,76**		**4,33**		
Autres produits et charges de l'exploitation courante	55	0,01	199	0,03	
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	**40 440**	**4,76**	**33 977**	**4,36**	**19,02**
Taux de marge opérationnel courant	**4,76**		**4,36**		

2006 % C.A	2006 % ROC		2006	% SUR C.A	2005	% SUR C.A	% DE VARIATION 2006 / 2005
19,47	**15,73**	BRICOLAGE	**6 363**	**3,85**	**5 016**	**3,29**	**26,85**
58,25	**65,68**	NEGOCE SAMSE	**26 558**	**5,37**	**23 676**	**5,43**	**12,17**
22,28	**18,59**	NEGOCE DORAS	**7 519**	**3,97**	**5 285**	**2,77**	**42,27**

Dépréciation des écarts d'acquisition	54	0,01	63	0,01	
Autres produits et charges opérationnels	3 177		5 152	0,66	
RESULTAT OPERATIONNEL	**43 563**	**5,13**	**39 066**	**5,01**	**11,51**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 579	0,19	855	0,11	84,68
Coût de l'endettement financier brut	6 111	0,72	5 332	0,68	14,61
Coût de l'endettement financier net	**4 532**	**0,53**	**4 477**	**0,57**	**1,23**
Autres produits et charges financiers	549	0,06	912	0,12	-39,80
RESULTAT FINANCIER	**-3 983**	**-0,47**	**-3 565**	**-0,46**	**11,73**
Charges d'impôt	14 341	1,69	12 513	1,61	14,61
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	**1 718**	**0,20**	**1 467**	**0,19**	**17,11**
RESULTAT NET	**26 957**	**3,18**	**24 455**	**3,14**	**10,23**
Part du Groupe	**23 405**	**2,75**	**22 061**	**2,83**	**6,09**
Intérêts minoritaires	**3 552**	**0,42**	**2 394**	**0,31**	**48,37**

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

	2006 31/12/2006	2005 31/12/2005
Ajustement de juste valeur des titres	957	3 533
Impôt sur les éléments constatés directement en capitaux propres	75	
Produits nets constatés directement en capitaux propres		
Pertes nettes constatées directement en capitaux propres		
Résultat de la période	**26 957**	**24 455**
Total des profits ou pertes enregistrés au titre de la période	27 839	27 988
Part du Groupe	**23 405**	**22 061**
Part des minoritaires	**3 552**	**2 394**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros.)

	AU 31 DECEMBRE		
	2006	**2005**	**2004**
Résultat net des sociétés consolidées	26 957	24 455	17 340
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence **(note 30)**	-1 718	-1 467	-1 580
Amortissements et provisions	23 366	20 414	19 886
Variation des impôts différés	-1 285	-1 506	-1 578
Résultat sur cessions d'actifs	-3 451	-4 682	-669
Charges liées au stock options	1 321	842	2 174
Marge brute d'autofinancement	**45 190**	**38 056**	**35 573**
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	384	330	337
Variation du besoin en fonds de roulement (note 34)	**11 169**	**12 565**	**-17 564**
Flux de trésorerie généré par l'activité	**56 743**	**50 951**	**18 346**
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-33 315	-32 909	-29 695
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 541	8 504	2 573
Acquisitions d'immobilisations financières	-240	-283	-5 546
Diminution d'immobilisations financières		387	582
Incidence des variations de périmètre **(note 35)**	-25 961	-689	-23 018
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	**-51 975**	**-24 990**	**-55 104**
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-4 685	-3 904	-2 814
Dividendes sur actions auto-détenues	7		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées **(note 36)**	-285	-349	-222
Augmentation de capital en numéraire	1 916		27
Emission d'emprunts	30 153	50 933	58 087
Remboursements d'emprunts	-30 018	-27 592	-18 265
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	**-2 912**	**19 088**	**36 813**
Augmentation ou diminution de la trésorerie	**1 856**	**45 049**	**55**
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	**55 977**	**10 928**	**10 873**
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	**57 833**	**55 977**	**10 928**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	CAPITAL	PRIMES	ECARTS DE REEVALUATION	RESERVES CONSOLIDEES	ELEMENTS CONSTATES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	RESULTAT DE L'EXERCICE	CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	INTERETS MINORITAIRES	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Situation à la clôture du 31.12.2003	**3 122**	**22 073**	**259**	**61 858**		**12 688**	**100 000**	**15 814**	**115 814**
Inscription en réserves du résultat 2003				12 688		-12 688			
Résultat consolidé de l'exercice 2004						15 914	15 914	1 464	17 378
Augmentation de capital	1	26					27		27
Distributions effectuées				-2 815			-2 815	-223	-3 038
Variation écart de réévaluation			-18				-18		-18
Impact net d'impôt de la provision pour médailles du travail				-577			-577	-6	-583
Impact normes IFRS au 01/01/04									
Sur capitaux propres				9 780			9 780	540	10 320
Sur résultat						-308	-308	270	-38
Variation du % d'intérêts								-83	-83
Situation à la clôture du 31.12.2004	**3 123**	**22 099**	**241**	**80 934**		**15 606**	**122 003**	**17 776**	**139 779**
Inscription en réserves du résultat 2004				15 606		-15 606			
Résultat consolidé de l'exercice 2005						22 061	22 061	2 394	24 455
Distributions effectuées				-3 904			-3 904	-274	-4 178
Régularisation des minoritaires				80			80	-80	
Retraitement d'homogénéité sur immobilisations - IAS 16 -				-420			-420	-348	-768
Retraitement des stocks options				842			842		842
Ajustement de juste valeur des titres					3 530		3 530	3	3 533
Retraitement IS différé sur titres MEQ				-47			-47		-47
Variation du % d'intérêts								29	29
Situation à la clôture du 31.12.2005	**3 123**	**22 099**	**241**	**93 091**	**3 530**	**22 061**	**144 145**	**19 500**	**163 645**
Inscription en réserves du résultat 2005				22 061		-22 061	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2006						23 405	23 405	3 552	26 957
Augmentation de capital	17 270						17 270		17 270
Distributions effectuées				-4 701			-4 701	-288	-4 989
Retraitement des stocks options				1 308			1 308	13	1 321
Impact des actions auto-détenues				-132			-132		-132
Dividendes sur actions auto-détenues									
Ajustement de juste valeur des titres					956		956	1	957
Retraitement d'homogénéité sur immobilisations - IAS 16 -				53			53	43	96
Rachat minoritaires HENRY							0	-270	-270
Variation du % d'intérêts								108	108
Impact reprise incidence variation stock				-245			-245		-245
Autres mouvements				5			5	3	8
Situation à la clôture du 31.12.2006	**20 393**	**22 099**	**241**	**111 440**	**4 486**	**23 405**	**182 064**	**22 662**	**204 726**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 01 - PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION DES NORMES, REGLEMENTS ET INTERPRETATIONS DES NORMES

Les états financiers consolidés du GROUPE SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2006.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Les nouveaux textes publiés en 2006 et appliqués dans les états financiers consolidés 2006 du Groupe sont repris ci-après. Les normes et les interprétations publiées en 2006 et non applicables de manière obligatoire en 2006 sont indiquées ci-après.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS APPLICABLES EN 2006

La révision limitée d'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : le Groupe n'a pas choisi l'option juste valeur ouverte par la révision limitée de cette norme.

Les révisions limitées d'IFRS 4 Contrats d'assurance et d'IAS 39, relatives aux contrats de garanties financières n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

L'amendement IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères apporte des précisions sur le traitement des différences de change relatives aux éléments monétaires inclus dans l'investissement net dans une entité consolidée à l'étranger. Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

IFRS 6 Prospection et évaluation des ressources minérales et les amendements correspondant à IFRS 1 Première adoption des normes d'information financière internationale ne sont pas applicables aux activités du Groupe.

Les interprétations IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location et IFRIC 6 Passifs résultant de la participation à un marché spécifique - déchets d'équipements électriques et électroniques - n'ont pas d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

L'interprétation IFRIC 5 Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement n'est pas applicable aux activités du Groupe.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION ULTERIEURE

Le Groupe étudie actuellement les impacts sur les notes annexes des normes suivantes qui seront applicables à partir du 1er janvier 2007 :

IFRS 7 : Informations à fournir sur les instruments financiers
Amendement d'IAS 1 Présentation des états financiers relatifs aux informations sur le capital

Le Groupe étudie également les impacts de la norme IFRS 8, Segments opérationnels, applicables au plus tard au 1er janvier 2009, sur la note annexe relative à l'information sectorielle. IFRS 8 qui remplacera la norme actuelle IAS 14, Information sectorielle n'a pas encore été adoptée au niveau européen.

Le Groupe étudie actuellement l'impact des interprétations suivantes adoptées par l'Union Européenne, et d'application obligatoire en 2007 sur les comptes consolidés.
L'interprétation IFRIC 7 Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29, information financière dans les économies hyper inflationnistes, prévoit une approche rétrospective des retraitements liés à IAS 29 lorsqu'une économie devient hyper inflationniste.

Le Groupe ne prévoit pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

IFRIC 8 Champ d'application IFRS 2 Paiement fondé sur des actions, prévoit que la norme IFRS 2 soit également appliquée aux transactions pour lesquelles les biens ou services reçus en contrepartie des paiements en actions, ne peuvent être précisément identifiés.
IFRIC 9 Réexamen des dérivés incorporés précise que l'analyse d'un tel dérivé doit être effectué lorsque l'entité devient pour la première fois partie au contrat, et ultérieurement si, et seulement si un changement des termes du contrat modifie de manière significative les flux de trésorerie associés au contrat.

Le Groupe n'attend pas d'impact significatif des interprétations IFRIC 8 et IFRIC 9 sur ses comptes consolidés.

Par ailleurs, l'interprétation IFRIC 10, applicable en 2007, ainsi que les interprétations IFRIC 11 et IFRIC 12, applicables en 2008, ont été publiées par l'IASB mais n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne.
IFRIC 10, Information financière intermédiaire et perte de valeur, précise qu'une perte de valeur relative à un écart d'acquisition, un investissement en instruments de capitaux propres ou un actif financier comptabilisé au coût, enregistrée dans des états financiers intermédiaires antérieurs ne doit pas être reprise. Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de l'application de cette interprétation.

IFRIC 11, actions propres et transactions intragroupe. Le Groupe n'attend pas d'impact significatif de l'application de cette interprétation.

IFRIC 12, accords de concessions de services n'est pas applicable aux activités du Groupe.

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe ainsi que son évolution au cours de l'exercice 2006 sont présentés en note 02.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.
Le contrôle étant présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le conseil d'administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.
Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagements de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.
Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.
Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition.
Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur (cf. méthode concernant les dépréciations). Ces tests sont réalisés annuellement ou dès lors que des évènements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier.

De tels évènements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Pour des raisons essentiellement historiques, le Groupe a maintenu dans le poste écarts d'acquisitions la ventilation entre écarts d'acquisition proprement dît et les fonds commerciaux constitués principalement par des écarts de première consolidation.

Impôts différés

La rubrique " charges d'impôts " sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).
Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.
Un actif et passif d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.
L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins-values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires.
Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.
Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels qu'ils soient acquis ou développés en interne.
Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.
Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.
Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.
Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.
Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que " produits différés " et réparties systématiquement, au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

(1)	Constructions et aménagements selon les différents composants retenus	8 - 30 ans
	Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
	Matériels de transport	5 - 8 ans

Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plate-forme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au moins à chaque fin de période annuelle. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.
Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable. Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne autres produits et charges de l'exploitation courante en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne autres produits et charges opérationnels en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensemble immobilier.

Dépréciation des actifs

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

- A – Dépréciation des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des évènements ou des changements de circonstances indiquent qu'il se peut qu'il se soit déprécié.
Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un groupement d'UGT. Le groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupe plusieurs UGT. L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur la même zone géographique, ne présentant pas de risque de compensation de perte de valeur.
La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'unité ou du groupe d'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.
L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires.
Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du groupe, s'élevant à 8% pour 2006 ajusté d'une prime de risque en fonction de l'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en terme de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles (de l'ordre de 1 % en général sauf cas spécifique).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat. Elles figurent sous la rubrique dépréciation des écarts d'acquisition du compte de résultat opérationnel.

- B – Dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.
Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.
Les pertes et reprises de perte de valeur sont comptabilisées sous la rubrique autres produits et charges opérationnels du compte de résultat.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers est inscrite au passif.
Les immobilisations ainsi constatées sont amorties sur la plus courte période entre la durée d'utilité (selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations) et la durée des contrats.
Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.
Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.
Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.
La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.
Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Paiement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés à la juste valeur des services rendus et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.
La juste valeur des plans d'options est calculée en fonction de la valeur de marché estimée à la date d'octroi en tenant compte des bénéficiaires restant à la fin de la durée de vie de l'option.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.
Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers, et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.
Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.
Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.
Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts.
Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentés en actifs courants sous la rubrique clients et comptes rattachés.
Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique autres actifs immobilisés.

3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme.
Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique " autres produits et charges financières " dans la période au cours desquelles elles interviennent.
Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.

Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la direction a l'intention de conserver à long terme.
Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique autres actifs financiers immobilisés.

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.
Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat.
En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.
Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique " produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ".

b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqué par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par IAS 39.

c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.
Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.
L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.
L'utilisation d'hypothèses peut amener la direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.
Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

f) Equivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placement qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres, et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources.
Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est à dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.
L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés :

Au sein du Groupe, les engagements de retraites regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués.
Les engagements sont intégralement provisionnés.

Cartes de fidélité :

Dans les magasins de bricolage, une provision pour garantie donnée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.
Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes, et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf. note 15.4.), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Litiges :

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges :

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de nature diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués net des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.
Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les reprises de provisions de l'exploitation ; ainsi que divers produits qualifiés d'autres produits de l'activité pour les besoins du reporting de gestion.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation concourent à la détermination du résultat d'exploitation.
Cette notion de résultat d'exploitation est conservée, car toujours utilisée en gestion par le Groupe pour mesurer la performance de l'activité.
Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui n'entrent pas dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent quant à eux à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financier, la dépréciation éventuelle des écarts d'acquisition et les éléments de cession d'éléments d'actifs immobiliers.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.
Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).
La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs. Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le << secteur d'activité >> et le << secteur géographique >>. L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.
Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'évènements futurs est aussi appréciée. Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Note 02 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SAMSE

Sociétés détenues directement ou indirectement

- A - INTEGRATION GLOBALE

		2006		2005	
		% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts
LA BOITE A OUTILS	Variation du % d'intérêts	91,52	91,36	91,55	91,54
RENE DE VEYLE		99,93	99,93	99,93	99,93
CHRISTAUD		90,62	90,62	90,62	90,62
REMAT	Variation du % d'intérêts	94,85	94,85	99,82	99,82
TC-HP	Variation du % d'intérêts	99,93	91,29	99,93	91,48
BOIS MAURIS ODDOS		100,00	100,00	100,00	100,00
LOG-EAU		99,80	90,44	99,80	90,44
CELESTIN MATERIAUX		96,79	87,71	96,79	87,71
BLANC MATERIAUX		77,50	77,50	77,50	77,50
BJD	Variation du % d'intérêts	69,99	63,94	69,99	64,07
LAUDIS		55,00	49,84	55,00	49,84
BTP DISTRIBUTION	Variation du % d'intérêts	54,68	54,67	52,00	52,00
SAM BTP	Fusion absorption interne	0,00	0,00	60,00	59,96
SC INV (GROUPE DORAS) **(1)**		55,00	55,00	55,00	55,00
DES IDEES	Variation du % d'intérêts	97,33	88,92	84,00	76,90
SGAC	Entrée dans le périmètre	100,00	100,00		
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	Entrée dans le périmètre	60,00	54,81		
E MAT	Entrée dans le périmètre	100,00	100,00		
HENRY	Entrée dans le périmètre **(2)**	74,90	74,90		
Sociétés filiales du Groupe HENRY : ⇩					
LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES	Entrée dans le périmètre **(2)**	100,00	74,90		
CBA PROVENCE	Entrée dans le périmètre **(2)**	100,00	74,90		
SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE	Entrée dans le périmètre **(2)**	99,49	74,52		
DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT	Entrée dans le périmètre **(2)**	100,00	74,90		
SCIERIE JOURDAN	Entrée dans le périmètre **(2)**	100,00	74,90		
SAONE		100,00	100,00	100,00	100,00
LE BOURG		100,00	100,00	100,00	100,00
VALMAR		100,00	100,00	100,00	100,00
PORTE DE SAVOIE	Variation du % d'intérêts	100,00	97,10	100,00	97,17
VIEUX PORT		100,00	99,99	100,00	99,99
CHASSIEU		100,00	100,00	100,00	100,00
CHARPIEU		100,00	99,93	100,00	99,93
DUNOYER DUMONT		100,00	100,00	100,00	100,00
ROUSSILLON		100,00	100,00	100,00	100,00
PERCE NEIGE	Variation du % d'intérêts	63,00	57,55	63,00	57,67
LE MAS		100,00	100,00	100,00	100,00
MALIFLOR II		100,00	100,00	100,00	100,00
BRANLY		60,00	60,00	60,00	60,00
WELDIS	Entrée dans le périmètre	100,00	91,36		

- B - INTEGRATION PROPORTIONNELLE

BOURG MATERIAUX	Entrée dans le périmètre	50,00	50,00		
MAT APPRO		50,00	50,00	50,00	50,00
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	Variation du % d'intérêts	50,00	45,68	50,00	45,77
COMPTOIR FROMENT	Variation du % d'intérêts	49,00	44,76	49,00	44,86
LE MAS DU PLAN	Variation du % d'intérêts	50,00	45,68	50,00	45,77
TS HABITAT	Entrée dans le périmètre	49,00	44,76		
BRICO ALES	Entrée dans le périmètre	48,96	44,73		

- C - MISE EN EQUIVALENCE

MATERIAUX SIMC		44,99	44,99	44,99	44,99
DEGUERRY SAMSE		35,07	35,07	35,07	35,07
FRANCHEVILLE MATERIAUX		35,15	35,13	35,15	35,13
LE CARREAU	Variation du % d'intérêts	19,33	17,66	20,00	17,70
ENTREPOT FROMENT	Variation du % d'intérêts	40,00	36,54	40,00	36,62
GETELECTRIC	Variation du % d'intérêts	49,40	49,40	33,00	33,00
CARREFOUR DE CHESNES	Variation du % d'intérêts	39,76	37,71	39,76	39,69
CHABER	Entrée dans le périmètre	40,00	36,54		

(1) Le périmètre du GROUPE SC INV au 31 décembre 2006 est le suivant :

	2006 % de contrôle	2006 % d'intérêts
- A - INTEGRATION GLOBALE		
DORAS	100,00	55,00
DES CYGNES	100,00	55,00
LABOURET	100,00	55,00
BELPARMAT	100,00	55,00
DES MERAUDES	100,00	55,00
LES MINES	100,00	55,00
LA BOUDEAUDE	100,00	55,00
IMMODOR	100,00	55,00
JURADOR	100,00	55,00
SABATIER	100,00	55,00
DES ESSARDS	100,00	55,00
DES ABATTOIRS	100,00	55,00
TETE AU LOUP	100,00	55,00
LA JONCTION	100,00	55,00
MONBOUTOT LA TOUR	100,00	55,00
DES CHENES	100,00	55,00
LE PETIT FORT	100,00	55,00
SAINT GEORGES	100,00	55,00
GUILLEMIER	100,00	55,00
LE PETIT BOUREY	100,00	55,00
LE VERNET	100,00	55,00
POUSSON COSNE	100,00	55,00
- B - MISE EN EQUIVALENCE		
DIJON BETON	23,28	12,80
BLAMAT	34,00	18,70
ESPACE +	20,00	11,00

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'ANNEE

Acquisitions

	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue
1° Acquisitions par SAMSE (Société mère)			
74,90% et 74,52% du capital d'HENRY et de ses filiales **(2)**	01/08/06	Négoce	Intégration Globale
100,00% du capital de la SGAC	01/01/06	Négoce	Intégration Globale
50,00% du capital de BOURG MATERIAUX	01/11/06	Négoce	Intégration proportionnelle
100,00% du capital d' E-MAT	01/09/06	Négoce	Intégration Globale
2° Acquisitions par la SAS LA BOITE A OUTILS			
51,00% du capital de BRICOLAGE BOIS DU VERNE Quote part détenue après acquisition : 60,00%	01/07/06	Bricolage	Intégration Globale
49,00% du capital de TS HABITAT	01/05/06	Bricolage	Intégration proportionnelle
48,96% du capital de BRICO ALES	01/06/06	Bricolage	Intégration proportionnelle
100,00% du capital de WELDIS	31/12/06	Bricolage	Intégration Globale
40,00% du capital de CHABER	01/02/06	Bricolage	Mise en Equivalence

Opération de restructuration interne

Fusion absorption de la société SAM BTP par la société BTP DISTRIBUTION avec effet rétroactif au 01 janvier 2006. Cette fusion s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du Groupe, et n'ont pas de conséquences dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2006; les impacts éventuels ayant été neutralisés.

ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION - Données en milliers d'euros **-**

	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	**Pourcentage détenu** contrôle	intérêts	Secteur d'activité	Zone géographique	**Année 2006** Chiffre d'Affaires	Résultat net
							Données consolidées	
SGAC	2300	2000	100,00	100,00	Négoce	France	4847	129
BOURG MATERIAUX	250	25000	50,00	50,00	Négoce	France	-	-118
E MAT	37	370	100,00	100,00	Négoce	France	11	-9
HENRY	15541	2247	74,90	74,90	Négoce	France	12237	1078
WELDIS	593	380	100,00	91,36	Bricolage	France	743	-646
TS HABITAT	192	2882	49,00	44,76	Bricolage	France	3810	40
BRICO ALES	90	612	48,96	44,73	Bricolage	France	1342	-20
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	43	1530	60,00	54,81	Bricolage	France	2016	-24
CHABER	1	4	40,00	36,54	Bricolage	France	-	-36

Modifications significatives	Observations
La quote part de capital détenu dans REMAT est de 94,85% contre 99,82% sur l'année précédente.	Perte d'intérêts liée à une augmentation de capital non souscrite en totalité par SAMSE.
La quote part de capital détenu dans DES IDEES est de 97,33% contre 84,00% sur l'année précédente.	Variation du % d'intérêts liée à une augmentation de capital souscrite en totalité par LA BOITE A OUTILS.

Le Groupe a acquis le 28 juillet 2006 pour un montant total de 15 541 milliers d'euros (frais d'acquisition inclus), 2 247 actions détenues par la société REDWOOD dans la société ETS PIERRE HENRY ET FILS.
A l'issue de cette transaction, le Groupe SAMSE détient 74,90 % du capital de la société ETS PIERRE HENRY ET FILS.
Le Conseil d'Administration de la société ETS PIERRE HENRY ET FILS est composé de 6 membres dont 4 font partie de la société SAMSE.

La société ETS PIERRE HENRY ET FILS est une SAS implantée en Isère dont l'activité porte essentiellement sur le négoce de bois. Cette société qui emploie 27 personnes, a réalisé pour 2006 (5 Mois) un Chiffre d'Affaires net de 10 922 milliers d'euros et pour la période du 01/07/2005 au 31/07/2006 (13 mois) un Chiffre d'Affaires de 26 334 milliers d'euros. Le résultat net pour les mêmes périodes s'élève respectivement à 897 milliers d'euros et 2 764 milliers d'euros.

Le Groupe SAMSE a le contrôle de cette société qui est consolidée au 31 décembre 2006 par intégration globale.

Note 03 - TRANSITION AUX NORMES IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

La date du 1er janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Note 04 - ECARTS D'ACQUISITION

04.1. EVOLUTION DES ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition	Fonds commerciaux	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice		14 388	7 312	21 700
Augmentations/Acquisitions		266	123	389
Diminutions/Sorties		479		479
Mouvements de périmètre	Entrées	10 246	667	10 913
Rachat de minoritaires	Entrées	6 348		6 348
à la clôture de l'exercice		**30 769**	**8 102**	**38 871**
Amortissements/Dépréciations à l'ouverture de l'exercice		3 687	3 836	7 523
Dépréciation / pertes de valeur		54		54
Mouvements de périmètre				
Autres				
à la clôture de l'exercice		**3 741**	**3 836**	**7 577**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice		**10 701**	**3 476**	**14 177**
Valeur nette à la clôture de l'exercice		**27 028**	**4 266**	**31 294**

04.2. DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION A L'OUVERTURE ET A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		Valeurs nettes à l'ouverture	Mouvements	à la clôture
BOIS MAURIS ODDOS		125		125
SAMSE BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88		88
REMAT		135		135
ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	167		167
SAM	Société absorbée par BENET en 2003	86		86
BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599		1 599
SAMSE LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176		176
DORAS	Cession d'activités	7 419	-479	6 940
LE MAS		19		19
BRANLY		5		5
LMC CHRISTAUD	Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	10		10
LOG-EAU		91		91
TC-HP		237		237
BJD		0		0
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176		176
MAS DU PLAN		8		8
MALIFLOR		52		52
LA BOITE A OUTILS	Ecart d'acquisition complémentaire	225	234	459
BLANC MATERIAUX		13		13
BLANC MATERIAUX	**rachat de minoritaires**	16		16
COMPTOIR FROMENT	Dépréciation	54	-54	0
DES IDEES	Ecart d'acquisition suite à augmentation de capital		32	32
SGAC	Entrée dans le périmètre		996	996
WELDIS	Entrée dans le périmètre		555	555
TS HABITAT	Entrée dans le périmètre		662	662
BRICO ALES	Entrée dans le périmètre		132	132
BRICOLAGE BOIS DU VERNE	Entrée dans le périmètre		314	314
HENRY	Entrée dans le périmètre		7 587	7 587
HENRY	**rachat de minoritaires**		6 348	6 348
Total		**10 701**	**16 327**	**27 028**

L'écart d'acquisition initial de la société Comptoir Froment a été entièrement déprécié au 31 décembre 2006. Cette société a cessé toute activité le 02 décembre 2006.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2006 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

Négoce : **24 271**
Bricolage : **2 757**

Les écarts d'acquisition sont affectés par unités ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

04.3. DETERMINATION DES ECARTS D'ACQUISITION DES SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE

	SGAC	WELDIS	TS HABITAT	BRICO ALES	BBVE	HENRY
Prix des titres	2 300	593	192	90	88	15 541
% acquis	100,00%	100,00%	49,00%	48,96%	60,00%	74,90%
Situation nette sociale	1 301	38	-968	-96	-387	11 040
Situation nette retraitée consolidée	1 304	38	-959	-87	-377	10 620
Quote part de situation nette retraitée acquise	1 304	38	-470	-42	-226	7 954
ECART D'ACQUISITION	**996**	**555**	**662**	**132**	**314**	**7 587**

04.4. DETERMINATION DES AUTRES ECARTS D'ACQUISITION LIES AUX MODIFICATIONS DE PERIMETRE

Augmentation de capital

	BAO			DES IDEES		
	avant augmentation		après augmentation	avant augmentation		après augmentation
Prix des titres	7 680	446	8 125	84	500	584
% acquis	88,32%		88,32%	84,00%		97,33%
Situation nette sociale			35 646			345
Situation nette retraitée consolidée	38 981	240	39 221	-143	500	357
Quote part de situation nette retraitée acquise	34 428		34 640	-120		348
Ecart d'acquisition antérieur	822		822			
Part du Groupe dans les réserves	27 571		27337	-204		-236
NOUVEL ECART D'ACQUISITION		**234**			**32**	

04.5. DETAIL DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTES ANTERIEUREMENT

	VALEUR BRUTE	VALEUR NETTE
FONDS COMMERCIAUX	**4 837**	**1 001**

Les fonds commerciaux, issus d'écarts de première consolidation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 05 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Marques *	Logiciels, progiciels	Autres	**Total**
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	398	5 928	67	6 393
Augmentations/Acquisitions	1	798		799
Diminutions/Sorties		10		10
Mouvements de périmètre Entrées		146	20	166
Virements				
à la clôture de l'exercice	**399**	**6 862**	**87**	**7 348**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice		3 432	67	3 499
Dépréciation / perte de valeur		1 272	6	1 278
Reprise de dépréciation / perte de valeur		10		10
Mouvements de périmètre Entrées		113	14	127
Virements				
à la clôture de l'exercice		**4 807**	**87**	**4 894**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	398	2 496		2 894
à la clôture de l'exercice	**399**	**2 055**	**0**	**2 454**

* les marques figurant en autres immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéfinie et à ce titre, elles ne sont pas amorties. Ces marques n'ont pas vocation à être cédées. Elles concernent essentiellement des produits menuiserie élaborés et commercialisés par le Groupe.

Les tests de dépréciation mis en place n'ont pas révélés d'anomalies.
Ces tests permettent de vérifier si l'ensemble des éléments figurant en autres immobilisations incorporelles est toujours utilisé et si leur utilité est démontrée.

Note 06 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	**Total**
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**62 737**	**130 570**	**20 807**	**72 445**	**3 734**	**290 293**
Augmentations/Acquisitions	6 612	8 488	2 791	7 177	7 448	32 516
Diminutions/Sorties	1 915	4 666	1 306	5 437	1 053	14 377
Mouvements de périmètre Entrées	24	2 148	1 691	2 478	699	7 040
Virements	511	473	-86	-21	-877	0
à la clôture de l'exercice	**67 969**	**137 013**	**23 897**	**76 642**	**9 951**	**315 472**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice	12 219	49 856	12 884	46 184		**121 143**
Dépréciation / perte de valeur	1 872	8 332	2 211	8 163		20 578
Reprise de dépréciation / perte de valeur	441	2 999	1 248	5 283		9 971
Mouvements de périmètre Entrées	26	571	1 364	994		2 955
Virements	74	1	-68	-7		0
à la clôture de l'exercice	**13 750**	**55 761**	**15 143**	**50 051**		**134 705**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	50 518	80 714	7 923	26 261	3 734	169 150
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**54 219**	**81 252**	**8 754**	**26 591**	**9 951**	**180 767**

06.1. ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTE

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	VALEUR BRUTE AU 01/01/06	ENTREES DANS LE PERIMETRE	SORTIES DU PERIMETRE	VALEUR BRUTE AU 31/12/06	VALEUR NETTE AU 31/12/06
Terrains	7 497		211	7 286	7 286
Constructions	12 313		1 304	11 009	9 178
Total	**19 810**	**0**	**1 515**	**18 295**	**16 464**

06.2.a CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT BAIL IMMOBILIER)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**1 423**	**15 758**	**17 181**
Augmentations/Acquisitions			
Diminutions/Sorties (1)		315	315
à la clôture de l'exercice	**1 423**	**15 443**	**16 866**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice		**2 442**	**2 442**
Dépréciation / perte de valeur		807	807
Reprise de dépréciation / perte de valeur			
à la clôture de l'exercice		**3 249**	**3 249**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	**1 423**	**13 316**	**14 739**
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**1 423**	**12 194**	**13 617**

(1) Ajustement en début d'exercice de la valeur de l'immobilisation prévue au contrat initial.

06.2.b CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT BAIL MOBILIER)

	Mat transport	Outillage	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**0**	**0**	**0**
Entrées dans le périmètre	546	141	687
à la clôture de l'exercice	**546**	**141**	**687**
Amortissements à l'ouverture de l'exercice		**0**	**0**
Entrées dans le périmètre	148	37	185
Dépréciation / perte de valeur	44	7	51
à la clôture de l'exercice	**192**	**44**	**236**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	**0**	**0**	**0**
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**354**	**97**	**451**

06.3.a INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT BAIL IMMOBILIER

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice 11 488

Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :

Moins d'un an	1 280
De deux à cinq ans	6 000
Plus de cinq ans	4 208
Total	**11 488**

06.3.b INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT BAIL MOBILIER

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice 328

Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :

Moins d'un an	175
De deux à trois ans	153
Total	**328**

Note 07 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

07.1. VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

à l'ouverture de l'exercice		**7 661**
Augmentations		1 452
Diminutions		1
Mouvements de périmètre	Entrées	-14
Mouvements de périmètre	Sorties	
Virements	Entrées	
à la clôture de l'exercice		**9 098**

07.2. DETAIL DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

		AU 01/01/2006	AU 31/12/2006
MATERIAUX SIMC		4 442	5 383
DEGUERRY SAMSE		378	434
LE CARREAU		66	66
FRANCHEVILLE MATERIAUX		108	178
ENTREPÔT FROMENT		49	67
CARREFOUR DE CHESNES		534	538
GETELECTRIC		80	131
CHABER	Entrée dans le périmètre		-14
BLAMAT		46	46
DIJON BETON		1 954	2 266
ESPACE PLUS		4	3
Total		**7 661**	**9 098**

07.3. INFORMATIONS GENERALES SUR LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires
MATERIAUX SIMC	44,99	11 288	2 750	270	91 282
DEGUERRY SAMSE	35,07	1 250	254	24	5 867
LE CARREAU	17,66	34	44		44
FRANCHEVILLE MATERIAUX	35,13	152	157		6 115
CARREFOUR DE CHESNES	39,69	472	81		123
ENTREPÔT FROMENT	36,62	1 550	47		350
GETLECTRIC	49,40	200	62	13	1 045
CHABER	36,54	1	-36		
BLAMAT	34,00	135	10		1 113
DIJON BETON *	23,30	2 265	1 210	67	6 200
ESPACE PLUS	20,00	3	32	10	48

* Données provisoires

Note 08 - TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

08.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires
DUMONT INVESTISSEMENT	7,15	30 454	75	4 675		4 675	1 529
DIDIER	2,00	1 859	450	24		24	15 118
MCD	16,67	50	877	8		8	5 138
ORNANS MATERIAUX	40,00			117		117	
DIVERS				10		10	
Total				**4 834**		**4 834**	

08.2. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En fin d'exercice, les titres Dumont investissement ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 9 165 milliers d'euros et le gain de l'année a été comptabilisés dans les capitaux propres pour un montant de 957 milliers d'euros.

Valeur d'origine des titres	Ajustement juste valeur des titres constatée antérieurement	Ajustement juste valeur des titres pour l'exercice	Juste valeur des titres
4 675	**3 533**	**957**	**9 165**

08.3. EVOLUTION DES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

Valeur brute à l'ouverture de l'exercice		**8 427**
Augmentations/Acquisitions		
Diminutions/Sorties		14
Mouvements de périmètre	Sorties	46
Ajustement de juste valeur des titres par capitaux propres		957
à la clôture de l'exercice		**9 324**
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice		**7**
Dotations		
Reprises		7
à la clôture de l'exercice		**0**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice		**8 420**
Valeur nette à la clôture de l'exercice		**9 324**

Note 09 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	**520**	**290**	**810**
Augmentations/Acquisitions		240	240
Diminutions/Sorties	266	131	397
Mouvements de périmètre	8	113	121
à la clôture de l'exercice	**262**	**512**	**774**
Dépréciations à l'ouverture de l'exercice		**5**	**5**
Dotations			
Reprises			
à la clôture de l'exercice		**5**	**5**
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	**520**	**285**	**805**
Valeur nette à la clôture de l'exercice	**262**	**507**	**769**

(1) détail des créances sur participations :

Chaber	1
Francheville matériaux	255
Pbi	6
Total	**262**

09.01. ANALYSE PAR NATURE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Valeur nette		
	2006	**2005**	**2004**
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	9 324	8 420	4 749
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	769	805	980
Total	**12 099**	**9 225**	**5 729**

Note 10 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2006 Valeur brute	2006 Provision	2006 Valeur nette	2005 Valeur brute	2005 Provision	2005 Valeur nette	2004 Valeur nette
Marchandises négoce	111 546	6 488	105 058	89 726	7 407	82 319	86 696
Marchandises bricolage	38 084	1 149	36 935	32 661	881	31 780	30 855
Total	**149 630**	**7 637**	**141 993**	**122 387**	**8 288**	**114 099**	**117 551**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.
Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en milliers d'euros)	2006 Valeur brute	2006 Provision	2006 Valeur nette	2005 Valeur brute	2005 Provision	2005 Valeur nette	2004 Valeur nette
Clients négoce	143 793	8 673	135 120	119 944	8 885	111 059	107 094
Clients bricolage	2 088	201	1 887	1 527	141	1 386	2 076
Total	**145 881**	**8 874**	**137 007**	**121 471**	**9 026**	**112 445**	**109 170**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Note 12 - AUTRES CREANCES

(en milliers d'euros)	2006 Valeur brute	2006 Provision	2006 Valeur nette	2005 Valeur brute	2005 Provision	2005 Valeur nette	2004 Valeur nette
Autres créances négoce	31 075	84	30 991	29 243	10	29 233	33 734
Autres créances bricolage	13 559	23	13 536	10 518		10 518	10 422
Charges constatées d'avance négoce	744		744	792		792	550
Charges constatées d'avance bricolage	341		341	265		265	307
Total	**45 719**	**107**	**45 612**	**40 818**	**10**	**40 808**	**45 013**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Note 13 - DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Valeurs mobilières de placement négoce	25 137	30 950	20 335
Valeurs mobilières de placement bricolage	7 199	7 832	347
Disponibilités négoce	26 101	21 173	18 027
Disponibilités bricolage	4 024	2 439	458
Total	**62 461**	**62 394**	**39 167**

13.1. TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE

	2006	2005	2004
Valeurs mobilières de placement	32 336	38 782	20 681
Disponibilités	30 125	23 612	18 485
Concours bancaires courants	-4 628	-6 417	-28 238
Total	**57 833**	**55 977**	**10 928**

Note 14 - CAPITAUX PROPRES

14.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 372 696 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation

actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
3 372 696	**5 626**	**3 367 070**

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

		Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	nombre d'actions total	augmentation de capital	montant du capital social
Au 31 décembre 2003		2		1 561 117		3 122
Au 31 décembre 2004		2	648	1 561 765	1	3 123
Au 31 décembre 2005		2		1 561 765		3 123
Au 31 décembre 2006	**(1)**	**1**	**249 166**	**3 372 696**		**3 373**

(1) division du nominal par deux le 19 mai 2006

Augmentation de capital :

le 13 février 2006	50 582	Exercice des options de souscription d'actions restantes sur le stock-options mis en place le 06 juin 2001.
le 28 juillet 2006	198584	Apport en nature de 2 247 actions de la société Henry

14.2. INTERETS MINORITAIRES

La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	19 110
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	3 552
Total	**22 662**

14.3. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS PAR CERTAINS SALARIES

Société Mère :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2003.
Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5% par rapport au cours de bourse de la période. Selon le plan mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de quatre ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Le stock option en cours est le suivant :

Date de l'assemblée ayant autorisé l'option	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
28 mai 2003	**10 juin 2003**	**110 000**	**10/06/08**	**36,00**	
		nombre d'options restantes au 31.12.06			
		92 120			**92 120**

En application des normes IFRS applicables aux règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions relatives à des rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation au bilan du Groupe à compter du 1er janvier 2004 selon le modèle de la valeur intrinsèque.
Cela a conduit à l'enregistrement en 2006 d'une charge de personnel complémentaire de 1 194 milliers d'euros.

Filiales :

Christaud - La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée générale des actionnaires le 08 novembre 2005.
Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 48,72 €.
Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 08 novembre 2005..Les options offertes pourront être exercées à compter du 4 ème anniversaire du plan, soit à compter du 08 novembre 2009 jusqu'au 08 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
6 600	**08/11/2009**	**48,72**	
nombre d'options restantes au 31.12.06			
6 600			**6 600**

Célestin - La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée générale des actionnaires le 08 novembre 2005.
Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 42,68 €.
Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 08 novembre 2005..Les options offertes pourront être exercées à compter du 4 ème anniversaire du plan, soit à compter du 08 novembre 2009 jusqu'au 08 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
3 000	**08/11/2009**	**42,68**	
nombre d'options restantes au 31.12.06			
3 000			**3 000**

Cela a conduit à l'enregistrement en 2006 d'une charge de personnel complémentaire pour ces deux sociétés de :

Christaud -	86 milliers d'euros
Célestin -	41 milliers d'euros

14.4. TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Nombre :	5 626
Montant :	283
Valeur liquidative :	**460**

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.
Ils sont affectés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.

14.5. RESERVES ET RESULTATS NETS CONSOLIDES - PART DU GROUPE -

	2006	**2005**	**2004**
Réserves	155 286	118 960	34 960
Résultat	23 405	22 061	15 606
Total	**178 691**	**141 021**	**50 566**

Note 15 - PROVISIONS

15.1. DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Provisions pour litiges	1 606	675	502
Provisions cartes de fidélité	3 391	2 622	2 122
Autres provisions pour risques et charges	979	798	1 165
Provisions pour retraites et autres obligations	5 765	5 920	5 637
Provisions pour impôts	61	112	102
Total	**11 802**	**10 127**	**9 528**

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériaux nés dans l'année.
Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de nature diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

15.2. EVOLUTIONS DES PROVISIONS

à l'ouverture de l'exercice		**10 127**
Dotations		5 874
Reprises	utilisation	4 315
Reprises	non utilisées	96
Variation de périmètre	Entrées	212
à la clôture de l'exercice		**11 802**

15.3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET MEDAILLES DU TRAVAIL

A - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Cette provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires.	3%	3%

Paramètres sociaux

départ du salarié sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres.
le taux de rotation retenu est de 8% dégressif pour les non cadres, et de valeur très faible pour les cadres.
Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.

Paramètres techniques

la table de mortalité retenue est la table règlementaire TV88/90.
la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective.

B - MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dîte.
Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail : 20,30,35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération : 15 et 20 ans.

Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90
détermination détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

15.4. PROVISIONS CARTES DE FIDELITE

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bon d'achat.
Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de cinq euros d'achat
Validité : date d'émission jusqu'au 31.12 N+2
Règle de conversion des points en bon d'achat : La valeur des points évolue suivant les niveaux suivants :

Niveau 0 : de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur
Niveau 1 : de 200 à 499 points, la valeur du point est de 0,15€
Niveau 2 : de 500 à 999 points, la valeur du point est de 0,20€
Niveau 3 : + de 1000 points, la valeur du point est de 0,30€
La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis : Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes. Dés que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.
Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Note 16 - IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

16.1. IMPOTS

	2006	2005	2004
Impôts sur résultats fiscaux	13 876	13 848	13 276
Impôts différés	465	-1 335	-1 577
Total	**14 341**	**12 513**	**11 699**

16.2. PRINCIPAUX ELEMENTS A L'ORIGINE DES IMPOTS DIFFERES

	2006	2005	2004
Congés payés	39	-72	187
Participation des salariés	37	45	422
Provisions pour indemnités de fin de carrière	110	158	-41
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	-719	437	870
Organic et taxes sur les grandes surfaces	-6	39	139
Activation des déficits	1 278	728	
retraitements des IS différés sur cession d'actifs immobilier	546		
Total	**1 285**	**1 335**	**1 577**
Variation des impôts différés actif	826	350	-630
Variation des impôts différés passif	459	985	2 207
Total	**1 285**	**1 335**	**1 577**

16.3. PREUVE D'IMPOT

	2006	2005	2004
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	25 239	22 988	15 760
Impôt exigible	13 876	13 848	13 276
Impôt différé	465	-1 335	-1 577
Stock option	1 321	842	2 174
Impact sortie du périmètre - société SCM -		77	
Régularisation variation taux IS différé		-28	
RESULTAT AVANT IMPOT	**40 901**	**36 392**	**29 633**
Impact des différences permanentes	304	286	50
Impact sortie Goodwill	280		
Déficits non activés	665		
Déficits activés	-300		
Impact des dividendes	177	155	
Reprise provision stock	-187		
Dépréciation de Goodwill	54		
titres mis en équivalence	109		
Juste valeur des titres	224		
Impact des différences temporaires			2 595
BASE FISCALE	**42 227**	**36 833**	**32 278**
Taux de l'impot	33,33	33,83	34,33
Cotisations Sociales	271		
IMPOT THEORIQUE	**14 346**	**12 461**	**11 081**
Impact de retraitements fiscaux		28	-153
Impact changement de taux			13
Taxe de 2,5% sur plus values à long terme			758
CHARGE REELLE D'IMPOT	**14 341**	**12 513**	**11 699**
Taux réel de l'impôt	33,96	33,97	36,24

16.4. DEFICITS FISCAUX NON ACTIVES

Années	Montant
2005	932
2006	828

Note 17 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

17.01. DETAIL DES DETTES FINANCIERES

	Valeur bilan au 31/12/2006		
	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	1 292		1 292
Locations financement	9 992	1 496	11 488
Emprunts	103 988	20 462	124 450
Autres financement	12 433	1 808	14 241
Total des passifs financiers - hors concours bancaires courants -	**127 705**	**23 766**	**151 471**
Concours bancaires courants		4 628	4 628
Total des passifs financiers - avec concours bancaires courants -	**127 705**	**28 394**	**156 099**

17.02. ECHEANCE DES DETTES COURANTES ET NON COURANTES

	ECHEANCES			TOTAL
	A 1 AN AU +	A + D'1 AN ET 5 ANS AU +	A + DE 5 ANS	
Autres emprunts obligataires		1 292		1 292
Emprunts et dettes financières	39 484	92 353	22 970	154 807
Fournisseurs et comptes rattachés	185 042			185 042
Autres dettes	56 545			56 545
Total	**281 071**	**93 645**	**22 970**	**397 686**

17.03. CARACTERISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENT A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES

Les autres financement à court terme s'élèvent à 4 628 € et sont représentés par des découverts bancaires ou par des spots.

17.04. AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt émis par la SA DORAS et souscrit par les fonds commun de placement :

Année 2004 1 292 Rémunération au taux de 3,50%;

17.05. VALORISATION DES SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2006 a conduit le Groupe à comptabiliser un produit financier de 98 milliers d'euros.

Le tableau, page suivante, récapitule par SWAP, l'ensemble des opérations.

17.06. RACHAT DE MINORITAIRES

Au 31 décembre 2006, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de 9 434 milliers d'euros dont 9 285 milliers d'euros concernant la société PIERRE HENRY ET FILS. (100 %)

17.07. ENCOURS DES DETTES ET DES ACTIFS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2006

	A 1 an au +	**1 an à 5 ans**	**Au delà**	**Total**
Passifs financiers	39 484	93 645	22 970	156 099
Taux fixe	8 332	20 312	4 858	33 502
Taux variable	31 152	73 333	18 112	122 597
Position nette avant gestion	31 152	73 333	18 112	122 597
Hors bilan (swaps de taux)	4 612	15 189	429	20 230
Position nette après gestion	26 540	58 144	17 683	102 367

17.08. DETERMINATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2006	2005	2004
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	1 292	3 213	3 213
Emprunts auprès des établissements de crédit	109 746	98 607	78 589
Intérêts courus sur emprunts	1 170	860	520
Agios bancaires	48	47	121
Dettes financières sur leasing	11 487	13 178	7 846
Comptes courants d'associés	17 863	19 459	21 699
Dettes diverses	431	520	609
Engagement rachat de minoritaires	9 434	149	
Total	**151 471**	**136 033**	**112 597**
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières	151 471	136 033	112 597
Trésorerie nette cf note 13.1.	57 833	55 977	10 928
Total	**93 638**	**80 056**	**101 669**
RATIO D'ENDETTEMENT FINANCIER (en %)			
Capitaux propres	204 726	163 645	139 779
Endettement financier net	93 638	80 056	101 669
Ratio d'endettement financier	**45,73%**	**48,92%**	**72,74%**

Note 18 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Fournisseurs négoce	40 152	34 089	31 341
Fournisseurs bricolage	144 890	126 274	120 724
Total	**185 042**	**160 363**	**152 065**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Note 19 - AUTRES DETTES

	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
Dettes fiscales et sociales négoce	33 391	31 819	33 949
Dettes fiscales et sociales bricolage	10 279	10 382	11 165
Dettes d'immobilisations négoce	980	388	1 274
Dettes d'immobilisations bricolage	302	337	622
Autres dettes négoce	8 419	5 666	3 053
Autres dettes bricolage	2 547	1 725	1 233
Produits constatés d'avance négoce	595	626	442
Produits constatés d'avance bricolage	32	46	46
Total	**56 545**	**50 989**	**51 784**

L'évolution de ce poste figure en note 34 concernant le détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité.

Note 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES

20.01. DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	AU 31/12/2006			AU 31/12/2005			AU 31/12/2004
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Total
Ventes de marchandises	672 450	161 522	833 972	617 180	149 538	766 718	655 272
Prestations de coopération commerciale	1 906	2 866	4 772	1 752	2 055	3 807	3 096
Camionnages et prestations de services	8 527	880	9 407	7 455	775	8 230	8 168
Commissions et courtages sur achats	39		39	34		34	24
Intérêts des créances commerciales	26		26	29		29	29
Frais fixes de facturation	673		673	650		650	662
Total	**683 621**	**165 268**	**848 889**	**627 100**	**152 368**	**779 468**	**667 251**

20.02. EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

	2006	2005	% D'EVOLUTION		% DE REPARTITION DU CA	
			A PERIMETRE COMPARABLE	A PERIMETRE NON COMPARABLE	2006	2005
NEGOCE	683 621	627 100	**6,29**	**9,01**	80,53	80,45
BRICOLAGE	165 268	152 368	**5,56**	**8,47**	19,47	19,55
TOTAL	**848 889**	**779 468**	**6,15**	**8,91**	**100,00**	**100,00**

Note 21 - AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

Ces produits sont constatés dans cette rubrique pour des raisons de reporting de gestion

	2006	2005	2004
Production stockée	43	3	
Production immobilisée	419	608	705
Subventions d'exploitation	16	21	
Reprises de provisions d'exploitation	15 525	13 840	11 981
Autres produits divers de l'exploitation (1)	5 641	5 137	3 771
Total	**21 644**	**19 609**	**16 457**

(1) Les autres produits divers de l'exploitation correspondent aux retraitements comptables concernant les factures à recevoir, les excédents de provisions de prestations de coopération commerciale des années antérieures, les primes publicitaires, les revenus de locations et divers autres produits.

Note 22 - CHARGES DE PERSONNEL

22.01. FRAIS DE PERSONNEL PAR ACTIVITE

	2006	2005	2004
NEGOCE	86 895	81 373	67 469
BRICOLAGE	30 239	28 412	26 108
TOTAL	**117 134**	**109 785**	**93 577**

22.02. DETAIL DES EFFECTIFS MOYENS PAR ACTIVITE

	SOCIETES	2006	2005	2004
NEGOCE		2 404	2 339	2 306
	SAMSE	1 431	1 389	1 373
	DUMONT INVESTISSEMENT	9	9	9
	DORAS	650	727	729
	BLANC MATERIAUX	15	5	
	CHRISTAUD	49	38	32
	CELESTIN MATERIAUX	26	25	23
	LAUDIS	7	7	5
	BTP DISTRIBUTION	19	19	14
	BOIS MAURIS ODDOS	83	85	87
	REMAT	31	30	29
	MAT APPRO	6	5	5
	SGAC	13		
	HENRY	65		
BRICOLAGE		1 279	1 128	1 066
	LA BOITE A OUTILS	1 095	1 054	1 001
	BJD	9	8	8
	ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	50	49	57
	COMPTOIR FROMENT	10	7	
	DES IDEES	9	10	
	TS HABITAT	38		
	BRICO ALES	14		
	BOIS DU VERNE	27		
	WELDIS	27		
TOTAL		3 683	3 467	3 372

22.03. EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	2006	2005	2004
OUVRIERS	881	845	807
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE	2 519	2 355	2 313
CADRES	283	267	252
TOTAL	3 683	3 467	3 372

Note 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE

	Produits	Charges
Cession d'actifs incorporels		
Cession d'actifs corporels	1 229	
Cession d'actifs financiers		
Reprises de provisions exceptionnelles	352	
Autres produits opérationnels	1 422	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		1 002
Dotations aux provisions et dépréciations		627
Autres charges opérationnelles		1 319
Total	3 003	2 948

Les plus ou moins values values de cessions ne concernent que la cession de matériels et outillages liés directement à l'activité couranrte du Groupe.

Note 24 - DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION

Dépréciation totale de l'écart d'acquisition de la société COMPTOIR FROMENT pour un montant de 54 Keuros.

Note 25 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	Produits	Charges
Cession d'actifs incorporels	1 927	
Cession d'actifs corporels	4 265	
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		3 015
Total	**6 192**	**3 015**

Les plus ou moins values dégagées sont liées à la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles dont notamment les cessions d'activités (fonds commerciaux) et les cessions d'immeubles.

Note 26 - PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Produits de participations non consolidées	284
Produits de valeurs mobilières de placement	1 295
Total	**1 579**

Note 27 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit	**6 111**

Note 28 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	Produits	Charges
Reprise de provisions financières	7	
Autres produits divers	725	
Autres charges diverses		69
Dotations aux dépréciations financières		82
Différences positives de change	16	
Différences négatives de change		48
Total	**748**	**199**

Note 29 - FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

	2006	2005	2004
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 579	855	298
Coût de l'endettement financier brut	-6 111	-5 332	-3 832
Coût de l'endettement financier net	-4 532	-4 477	-3 534
Autres produits et charges financiers	549	912	870
RESULTAT FINANCIER	**-3 983**	**-3 565**	**-2 664**

Note 30 - QUOTE PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	2006	2005	2004
SIMC MATERIAUX	1 210	934	825
DEGUERRY SAMSE	80	56	74
FRANCHEVILLE MATERIAUX	70	48	36
BLANC MATERIAUX		12	1
LE CARREAU	9	9	-18
SOCIETE CREUSOISE DE MATERIAUX			-8
CARREFOUR DE CHESNES	32	3	
GETELECTRIC	31	-1	
ENTREPOT FROMENT	19	34	13
CHABER	-14		
DIJON BETON	281	372	68
DORAS			589
Total	**1 718**	**1 467**	**1 580**

Note 31 - RESULTAT PAR ACTION

	actions émises	actions propres	actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 123 530	3 920	3 119 610
Augmentation de capital en cours d'exercice	249 166		249 166
Achat d'actions propres en cours d'exercice		1 706	1 706
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 372 696	5 626	3 367 070
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			**3 286 324**
Résultat net - part du Groupe -			**23 404 785**
Résultat par action			**7,12**

	actions en circulation	dilution	Nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 286 324	51 529	**3 337 853**
Résultat dilué par action			**7,01**

Note 32 - ENGAGEMENTS

32.01. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Nature de la sûreté consentie	Montant
Emprunts et dettes	Nantissement du fonds commercial SAMSE	**996**
	Nantissement du fonds commercial la Boîte à outils	**157**
	Hypothèque sur immeuble DORAS	**16**

32.02. MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Cautions filiales	Sur emprunts - la Boîte à outils	**7 230**
	Caution douanière - la Boîte à outils	**22**
Achats de titres	la Boîte à outils	**602**
	Samse	**346**
Ventes immobilières	Bois Mauris Oddos	**5 000**
Paiement de loyers	Weldis Engagement de paiement des loyers jusqu'à la fin du bail d'une durée de 12 ans	**4 200**

32.03. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes sociaux pour l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Lorsque le Groupe est minoritaire (cas des sociétés mises en équivalence), les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés selon les mêmes critères que ceux retenus pour les comptes sociaux des sociétés intégrées.

Note 33 - INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées. Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés dont le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

	INFORMATION (en milliers d'euros)	Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées
(1)	VENTES	56 866	3 607	195
	PRESTATIONS	6 543	613	86
	CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	**63 409**		

(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.

CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		21 826		
DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		7 123		278
COMPTES COURANTS FILIALES				
	ACTIF	3 034	34	17
	PASSIF	901	334	517

Note 34 - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE

	31.12.06 avant incidences	Incidences des variations de périmètre – Entrées						31.12.06 après incidences
		SGAC	WELDIS	TS HABITAT	BRICO ALES	BBVE	HENRY	
ACTIF COURANT								
Stock de marchandises	27 894	-607	-1 432	-766	-511	-1 353	-9 137	14 088
Clients	24 562	-1 335	-17	-214	-30	-87	-9 967	12 912
Autres créances	4 804	-73	-659	-226	-71		-1 861	1 914
Variation	**57 260**	**-2 015**	**-2 108**	**-1 206**	**-612**	**-1 440**	**-20 965**	**28 914**
DETTES COURANTES								
Fournisseurs	24 679	-1 473	-1 638	-633	-418	-1 068	-6 103	13 346
Autres dettes	5 556	-61	-130	-76	-57	-2	-831	4 399
Variation	**30 235**	**-1 534**	**-1 768**	**-709**	**-475**	**-1 070**	**-6 934**	**17 745**

		Variation du BFR	
		besoins	dégagements
Stock de marchandises		14 088	
Clients et comptes rattachés		12 912	
Autres créances		1 914	
	Total	28 914	
ACTIF COURANT	**Variation**	**28 914**	
Fournisseurs et comptes rattachés			13 346
Autres dettes			4 399
	Total		**17 745**
DETTES COURANTES	**Variation**		**17 745**
Variation du BFR		**11 169**	

Note 35 - FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

INCIDENCE DES VARIATIONS DE PERIMETRE

	Entrées					
	SGAC	WELDIS	TS HABITAT	BRICO ALES	BBVE	HENRY
Prix d'acquisition des filiales	2 300	593	192	90	88	24 826
Dette contractée						
Trésorerie acquise	188	61	8	21	73	1 777
Effet entrée dans le périmètre	**2 112**	**532**	**184**	**69**	**15**	**23 049**

Note 36 - DIVIDENDES VERSES AUX MINORITAIRES DES SOCIETES INTEGREES

	Dividendes 2005	Dividendes versés au Groupe				Dividendes versés aux minoritaires
		SAMSE	CHRISTAUD	REMAT	BAO	
LA BOITE A OUTILS	1 822	1 609		59		154
CHRISTAUD	599	543				56
CELESTIN MATERIAUX	308		298			10
REMAT	59	58				1
BOIS MAURIS ODDOS	852	852				-
BLANC MATERIAUX	200	155				45
RENE DE VEYLE	429	428				1
LAUDIS	40		22			18
TC-HP	60				60	-
Total	**4 369**	**3 645**	**320**	**59**	**60**	**285**

Note 37 - INFORMATIONS SECTORIELLES (PAR NATURE D'ACTIVITE)

	2006 Activité		2005 Activité	
	Bricolage	**Négoce**	**Bricolage**	**Négoce**
Chiffre d'affaires	165 268	683 621	152 368	627 100
Résultat d'exploitation	6 339	34 046	8 342	25 436
Résultat financier	233	3 750	-262	-3 303
Charges d'impôt	2 116	12 225	3 114	9 399
Quote part des sociétés mises en équivalence	13	1 705	43	1 424
Contribution au résultat consolidé - part du Groupe -	3 439	19 966	5 624	16 437
ACTIFS SECTORIELS	96 425	502 602	95 655	420 337
Titres de sociétés mises en équivalences	119	8 979	114	7 522
Actifs non affectés	1 364	11 711	1 480	8 992
Total de l'actif	**97 908**	**523 292**	**97 249**	**436 851**
	621 200		**534 100**	
PASSIFS SECTORIELS	58 151	195 240	50 232	171 247
Passifs non affectés	43 341	324 468	39 041	273 580
Total du passif	**101 492**	**519 708**	**89 273**	**444 827**
	621 200		**534 100**	

Note 38 - INFORMATIONS SECTORIELLES (PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE)

		Chiffre d'affaires	Actifs sectoriels
2006	**France**	848 889	599 027
2005	**France**	779 468	515 992
2004	**France**	667 251	488 697

Note 39 - FORMATION DU RESULTAT CONSOLIDE

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2006	2005	2004
Cumul des résultats sociaux	**39 731**	**34 640**	**22 659**
Mouvements des provisions réglementées	772	1 204	-3 743
Dividendes intra-groupe	-11 166	-10 325	-3 124
Neutralisation marge intra-groupe	-213	-194	29
Valorisation des stocks		-92	39
Stock options	-1 321	-842	-2 174
Retraitement valorisation des SWAPS	98	-119	
Incidence des impositions différées	-781	1 335	1 577
IS - Activation de déficits	316		
Dotation dépréciation écart d'acquisition	-54	-63	
Ecart d'acquisition négatif	10	22	
Dotation amortissements des écarts d'évaluation	-1 103	-530	
Ecart d'acquisition passé en résultat	-69		
Perte d'intérêts passée en résultat	-32		
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés	-1 585	-814	-456
Annulation dotation amortissements frais d'établissements	3	163	
Retraitement des dotations aux amortissements			1 866
Annulation dépréciation de créances		777	
Annulation cession interne	-178		
Reprise provision IS		60	
Annulation reprise provision sur titres	-3	-472	
Annulation dotations provisions sur titres	823		
Retraitement crédit bail immobilier	567	153	395
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations	282		
Retraitement des contrats de crédit baux mobiliers	24		
Régularisation IS	-26		-10
Constatation des IFC sur société entrée dans le périmètre	-2		
Constatation des plus values latentes sur valeurs mobilières de placement	844		
Régularisation de valeurs nettes comptables AN -1		-401	
Régularisations diverses	20	-47	
Retraitement de la taxe de 2,50% sur la réserve spéciale des plus values à long terme			-758
Retraitement de la provision pour médailles du travail			884
Incidence des normes IFRS sur le résultat des sociétés mises en équivalence			156
Résultat net de l'ensemble consolidé	**26 957**	**24 455**	**17 340**

Note 40 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	GROUPE	HORS GROUPE	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2005	**144 145**	**19 500**	**163 645**
Résultat 2006	23 405	3 552	26 957
Dividendes distribués	-4 701	-288	-4 989
Augmentation du capital	17 270		17 270
Retraitement actions propres	-132		-132
Impact CRC 2002-10	53	43	96
Retraitement stock options	1 308	13	1 321
Ajustement de juste valeur des titres	956	1	957
Rachat minoritaires HENRY		-270	-270
Variation du pourcentage d'intérêts		108	108
Impact reprise incidence variation stock logistique	-245		-245
Correction résultat AN - 1	5	3	8
Capitaux propres au 31 décembre 2006	**182 064**	**22 662**	**204 726**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société SAMSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- SAMSE procède, comme cela est précisé dans la note 1 de l'annexe, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre.
- Les engagements de retraite et provisions pour médailles du travail donnent lieu à un enregistrement dans les comptes conformes aux méthodes décrites dans les paragraphes 1 et 15.3 de l'annexe. Nous avons procédé à l'examen des hypothèses retenues et des données utilisées pour les calculs.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des estimations ainsi réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 27 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

S.A.S B.B.M. & Associés, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE SAMSE

TABLE DES MATIERES

BILAN	133
COMPTE DE RESULTAT	135
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	136
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	137
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	138
Note 01 -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	139
Note 02 -IMMOBILISATIONS CORPORELLES	140
Note 03 -IMMOBILISATIONS FINANCIERES	141
Note 04 -STOCKS DE MARCHANDISES	142
Note 05 -CREANCES	142
Note 06 -CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	143
Note 07 -CAPITAL SOCIAL	143
Note 08 -PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	145
Note 09 -DETTES	146
Note 10 -PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	146
Note 11 -ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	147
Note 12 –CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	147
Note 13 -CHIFFRE D'AFFAIRES NET	148
Note 14 -CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	148
Note 15 -CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	148
Note 16 -IMPOT SUR LES BENEFICES	149
Note 17 -ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	150
Note 18 -EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	150
Note 19 -DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	151
INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES	152
FILIALES ET PARTICIPATIONS	153
TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	154
PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT	154
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	155
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	157

BILAN DE LA SOCIETE MERE

Aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

(En Euros)

ACTIF	Notes	2006 BRUT	2006 AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	2006 NET	2005 NET	2004 NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	**Note 1**					
Concessions, brevets et droits similaires		5 300 755	3 554 049	1 746 706	1 932 850	2 335 701
Fonds commercial		6 258 215	483 850	5 774 365	5 930 507	5 580 507
Immobilisations incorporelles en cours		198 810		198 810	21 980	-
Immobilisations corporelles	**Note 2**					
Terrains		35 697 091	9 903 060	25 794 031	24 040 714	17 798 552
Constructions		43 496 056	19 876 209	23 619 847	23 678 856	28 519 761
Installations techniques, matériel et outillages industriels		9 283 451	5 540 240	3 743 211	3 393 051	3 249 012
Autres immobilisations corporelles		34 134 548	22 079 772	12 054 776	12 693 986	12 454 762
Immobilisations en cours		7 426 817		7 426 817	1 055 189	6 272 161
Avances et acomptes					770 107	27 613
Immobilisations financières	**Note 3**					
Participations		59 700 168		59 700 168	40 963 715	40 253 462
Créances rattachées à des participations		21 825 752		21 825 752	22 617 374	30 369 673
Autres immobilisations financières		218 521		218 521	149 591	150 108
Total Actif immobilisé		**223 540 184**	**61 437 180**	**162 103 004**	**137 247 920**	**147 011 312**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises	**Note 4**					
Matières premières, approvisionnements		1 533 964		1 533 964	1 102 719	883 220
Produits intermédiaires et finis		58 762		58 762	15 368	12 750
Marchandises		56 281 049	2 468 400	53 812 649	44 720 715	45 672 713
Créances	**Note 5**					
Clients et comptes rattachés		81 918 373	3 505 146	78 413 227	72 176 012	64 627 532
Autres créances		19 616 613		19 616 613	19 237 573	22 083 010
Valeurs mobilières de placement		284 332	777	283 555	151 505	151 505
Disponibilités		13 046 258		13 046 258	17 085 798	3 693 330
Charges constatées d'avance	**Note 6**	496 556		496 556	702 091	330 666
Total Actif circulant		**173 235 907**	**5 974 323**	**167 261 584**	**155 191 781**	**137 454 726**
TOTAL GENERAL		**396 776 091**	**67 411 503**	**329 364 588**	**292 439 701**	**284 466 038**

(En Euros)

PASSIF	Notes	2006 AVANT REPARTITION	2006 APRES REPARTITION	2005 APRES REPARTITION	2004 APRES REPARTITION
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	**Note 7**	3 372 696	3 372 696	3 123 530	3 123 530
Prime d'émission, de fusion, d'apport		39 574 568	39 574 568	22 553 426	22 553 426
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069	241 069
Réserve légale		312 353	337 270	312 353	312 353
Réserves facultatives		51 000 000	60 000 000	51 000 000	43 000 000
Réserves réglementées		-	-	-	-
Autres réserves		1 885 340	1 885 340	1 885 340	1 885 340
Report à nouveau		6 542 191	6 678 298	6 535 592	5 511 553
RESULTAT DE L'EXERCICE		**15 231 877**	-	-	-
Provisions réglementées		10 276 427	10 276 427	10 177 291	9 810 091
Total Capitaux Propres		**128 436 521**	**122 365 668**	**95 828 601**	**86 437 362**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**Note 8**				
Provisions pour risques		813 313	813 313	1 076 953	1 634 947
Provisions pour charges		2 982 507	2 982 507	2 970 385	2 479 085
Total Provisions pour risques et charges		**3 795 820**	**3 795 820**	**4 047 338**	**4 114 032**
DETTES	**Note 9**				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		75 655 549	75 655 549	70 039 562	82 981 867
Emprunts et dettes financières divers		8 155 672	8 155 672	6 401 057	5 963 343
Avances et acomptes reçus		238 626	238 626	74 000	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		86 932 310	86 932 310	85 010 257	75 004 610
Dettes fiscales et sociales		18 667 343	24 738 196	24 054 849	24 337 504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		847 716	847 716	333 422	1 208 524
Autres dettes		6 107 966	6 107 966	6 107 155	4 021 842
Produits constatés d'avance	**Note 10**	527 065	527 065	543 460	396 954
Total dettes		**197 132 247**	**203 203 100**	**192 563 762**	**193 914 644**
TOTAL GENERAL		**329 364 588**	**329 364 588**	**292 439 701**	**284 466 038**

COMPTE DE RESULTAT

Aux 31 décembre 2006, 2005 et 2004

(en euros)

	Notes	2006	2005	% de	2004
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		421 945 426	387 355 119	8,93	372 566 788
Production vendue : services		12 423 160	11 218 431	10,74	10 027 238
Chiffre d'affaires net	Note 12	**434 368 586**	**398 573 550**	**8,98**	**382 594 026**
Production stockée		43 394	2 618		-1 382
Production immobilisée		384 450	556 776	-30,95	692 524
Reprises sur dépréciations,provisions, transfert de charges		4 701 993	5 205 978	-9,68	3 865 493
Autres produits		3 564 355	3 468 880	2,75	2 876 077
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**443 062 778**	**407 807 802**	**8,64**	**390 026 739**
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		328 521 870	293 311 672	12,00	290 180 814
Variation de stock (marchandises)		-10 346 748	590 015		-7 376 794
Achats de matières premières et approvisionnements					
Autres achats et achats externes		32 473 502	26 564 110	22,25	24 304 579
Impôts, taxes et versements assimilés		5 003 839	4 971 270	0,66	4 822 991
Salaires et traitements		36 280 073	34 176 942	6,15	32 387 045
Charges sociales		14 253 769	13 463 469	5,87	12 310 974
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		9 724 871	9 568 247	1,64	10 411 211
dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations de stock		2 468 400	2 463 572	0,20	2 579 889
dotations aux dépréciations des comptes clients		1 596 948	1 821 444	-12,33	979 539
Pour risques et charges : dotations aux provisions		692 627	678 180	2,13	904 026
Autres charges		2 145 062	1 710 399	25,41	1 470 809
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		**422 814 213**	**389 319 320**	**8,60**	**372 975 083**
Résultat d'exploitation		**20 248 565**	**18 488 482**	**9,52**	**17 051 656**
Produits financiers	Note 13				
Produits financiers de participation		4 948 549	4 004 737	23,57	3 343 636
Autres intérêts et produits assimilés		356 697	358 188	-0,42	199 518
Différences positives de change		1 344	4 911	-72,63	12 863
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			600		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**5 306 590**	**4 368 436**	**21,48**	**3 556 017**
Charges financières	Note 13				
Intérêts et charges assimilés		3 114 488	2 816 133	10,59	2 549 175
Différences négatives de change		11 008	4 072		15 601
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		**3 125 496**	**2 820 205**	**10,83**	**2 564 777**
Résultat financier		**2 181 094**	**1 548 231**	**40,88**	**991 240**
Résultat courant avant impôts		**22 429 659**	**20 036 713**	**11,94**	**18 042 896**
Produits exceptionnels	Note 14				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		968 411	598 013	61,94	905 004
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 481 096	2 220 032	-33,28	1 165 139
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		2 461 197	2 032 022	21,12	3 794 690
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		**4 910 704**	**4 850 067**	**1,25**	**5 864 833**
Charges exceptionnelles	Note 14				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 047 926	328 539	218,97	2 972 819
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		757 885	1 551 591	-51,15	872 216
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions		2 321 728	2 089 170	11,13	1 316 972
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**4 127 539**	**3 969 300**	**3,99**	**5 162 007**
Résultat exceptionnel		**783 165**	**880 767**	**-11,08**	**702 826**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		1 650 465	1 308 597	26,12	1 339 433
Impôts sur les bénéfices	Note 15	6 330 482	5 899 549	7,30	5 983 189
Total des produits		453 280 072	417 026 305	**8,69**	399 447 589
Total des charges		438 048 195	403 316 971	**8,61**	388 024 489
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		**15 231 877**	**13 709 334**	**11,11**	**11 423 100**

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Aux 31 décembre 2006 et 2005

(en milliers d'euros)

	2006	2005	% de variation
Ventes de marchandises	421 946	387 355	8,93
- Coût d'achat des marchandises	318 325	293 902	8,31
Marge commerciale	**103 621**	**93 453**	**10,88**
Production vendue	12 423	11 218	10,74
Production stockée	43	3	
- Destockage de production			
Production immobilisée	384	557	-31,06
Production de l'exercice	**12 850**	**11 778**	**9,10**
Production + Ventes	**434 796**	**399 133**	**8,94**
- Coût d'achat des marchandises	318 325	293 902	8,31
- Consommation en provenance de tiers	32 324	26 564	21,68
Valeur ajoutée	**84 147**	**78 667**	**6,97**
- Impôts et taxes	5 003	4 971	0,64
- Charges de personnel	50 534	47 641	6,07
Excédent brut d'exploitation	**28 610**	**26 055**	**9,81**
+ Reprises de dépréciations,provisions, transfert de charges	4 702	5 206	-9,68
+ Autres produits	3 564	3 469	2,74
- Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	14 483	14 531	-0,33
- Autres charges	2 145	1 711	25,37
Résultat d'exploitation	**20 248**	**18 488**	**9,52**
+ Produits financiers	5 307	4 369	21,47
- Charges financières	3 125	2 820	10,82
Résultat courant avant impôt	**22 430**	**20 037**	**11,94**
% sur ventes	**5,32**	**5,17**	
+ Produits exceptionnels	4 911	4 850	1,26
- Charges exceptionnelles	4 128	3 969	4,01
Résultat exceptionnel	**783**	**881**	**-11,12**
- Participation des salariés	1 650	1 309	26,05
- Impôt sur les bénéfices	6 331	5 900	7,31
Résultat de l'exercice	**15 232**	**13 709**	**11,11**
Produits de cessions d'éléments d'actif	1 481	2 220	
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	758	1 552	
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	**723**	**668**	

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Aux 31 décembre 2006 et 2005

(en milliers d'euros)

	2006	2005
Opérations d'exploitation		
RESULTAT NET	**15 232**	**13 709**
Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	**16 804**	16 620
Reprises des amortissements,dépréciations et provisions	**-7 031**	-7 061
Plus et moins values de cession	**-723**	-668
Capacite d'autofinancement	**24 282**	**22 600**
Variation des frais financiers		
Variation de stock	**-9 565**	846
Variation des créances	**-6 614**	-4 893
Variation des dettes	**1 885**	10 372
Variation du besoin en fonds de roulement	**-14 294**	**6 325**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**9 988**	**28 925**
Opérations d'investissement		
Incorporels et corporels		
Acquisitions d'immobilisations	**-17 324**	-8 369
Cession d'immobilisations	**1 481**	1 842
Financiers		
Acquisitions d'immobilisations	**-18 859**	-740
Cession d'immobilisations	**846**	378
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**-33 856**	**-6 889**
Opérations de financement		
Augmentation de capital	**17 271**	0
Dividendes versés	**-4 685**	-3 904
Dividendes sur actions auto détenues	**7**	
Augmentation des emprunts	**24 872**	26 957
Remboursement des emprunts	**-17 501**	-18 116
Mouvements des dettes		371
Mouvements des créances		7 752
Mouvements des autres dettes et créances	**100**	-131
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**20 064**	**12 929**
VARIATION DE TRESORERIE	**-3 804**	**34 965**
TRESORERIE ACQUISE	0	0
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	**16 879**	-18 086
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	**13 075**	16 879
ECART	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

Comptes sociaux

Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2006.
Les règlements CRC n°2002-10 et 2004-06 sur les actifs ont été appliqués de manière obligatoire aux exercices ouverts depui s le 1er janvier 2005.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
  et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		Comptabilisation en charges
- frais d'acquisition d'immobilisations financières	(1)	Inclus dans le coût d'acquisition
- coûts d'emprunts		Comptabilisation en charges

Changement de méthode

(1) Ces frais d'acquisitions sont constitués par les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes.
Afin d'harmoniser le traitement de ces frais entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, la société a décidé de changer l'option qu'elle avait retenue à compter du 1er janvier 2005, date d'entrée en vigueur du règlement CRC N°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. L'option initiale qui constatait les frais d'acquisition en charge a été modifiée et ces frais sont donc dorénavant inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations financières.
Au 31 décembre 2006, ils représentent un montant de 87 K€.

La société a appliqué à compter du 1er janvier 2006 les avis suivants du Conseil National de la Comptabilité :

. L'avis n°2006-05 du 31 mars 2006 relatif à la comptabilisation de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA).
L'application de cet avis a eu pour conséquence la déduction de l'IFA du résultat imposable de l'exercice.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note 01 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	Fonds commerciaux acquis	Marques	Logiciels,	En cours	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	**330**	**1 122**	**4 764**	**59**	**4 640**	**22**	**10 937**
Augmentations/Acquisitions			44	1	601	199	845
Diminutions/Sorties			2				2
Diminutions - En cours affectés						22	22
à la clôture de l'exercice	**330**	**1 122**	**4 806**	**60**	**5 241**	**199**	**11 758**
Amortissements							
à l'ouverture de l'exercice	**155**	**285**			**2 612**		**3 052**
Dotations	44				942		986
Sorties							
à la clôture de l'exercice	**199**	**285**			**3 554**		**4 038**
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	**175**	**837**	**4 764**	**59**	**2 028**	**22**	**7 885**
à la clôture de l'exercice	**131**	**837**	**4 806**	**60**	**1 687**	**199**	**7 720**

Les immobilisations incorporelles distinguent :

les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux
les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle marques et logiciels

Seuls les fonds commerciaux issus de la réévaluation légale de 1976 ont été amortis.
Les marques acquises (sans durée de vie limitée) ne sont pas amorties et les frais de renouvellement des marques constituent des charges.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
les logiciels utilisés de manière autonome.
les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.
La date de début d'amortissement est celle de la mise en service; date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.
Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

amortissement économique : entre 3 et 4 ans
amortissement fiscal : 1 ans

Les règles relatives à la dépréciation des immobilisations incorporelles sont respectées.
Les fonds commerciaux acquis font l'objet d'une démarche d'identification éventuelle d'indices de perte de valeur.
En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre afin de comparer la différence existante entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle.

En fin d'exercice, aucune dépréciation n'a été constatée.

Note 02 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	**Total**
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	**32 742**	**41 249**	**8 551**	**32 094**	**1 825**	**116 461**
Augmentations/Acquisitions	3 609	2 756	1 257	3 279	7 293	18 194
Diminutions/Sorties	654	508	526	1 237		2 925
Diminutions - En cours affectés					1 685	1 685
Diminutions - En cours annulés					7	7
à la clôture de l'exercice	**35 697**	**43 497**	**9 282**	**34 136**	**7 426**	**130 038**
Amortissements						
à l'ouverture de l'exercice	**8 701**	**17 570**	**5 159**	**19 399**		**50 829**
Dotations	1 311	2 709	888	3 830		8 738
Sorties	109	403	507	1 149		2 168
à la clôture de l'exercice	**9 903**	**19 876**	**5 540**	**22 080**		**57 399**
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	**24 041**	**23 679**	**3 392**	**12 695**	**1 825**	**65 632**
à la clôture de l'exercice	**25 794**	**23 621**	**3 742**	**12 056**	**7 426**	**72 639**

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.
La méthode des composants a été retenue; en particulier pour les constructions.
A partir du 1er janvier 2005, les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond désormais à la consommation des avantages économiques attendus.
La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.
La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.
Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
toiture	20 ans
second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
enrobés,espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

matériels de transports	8 ans
chariots élévateurs	8 ans
matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
matériels informatiques	3 ans
mobilier divers	10 ans

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
La valeur de marché (valeur vénale) des ensembles immobiliers est comparée avec leur valeur nette comptable pour déterminer si il y a lieu de constater une éventuelle dépréciation.

En fin d'exercice, il n'y a pas lieu de constater une quelconque dépréciation.

Note 03 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	**Total**
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	**40 964**	**22 618**	**150**	**63 732**
Augmentations/Acquisitions	18 736		123	18 859
Diminutions/Cessions		792	54	846
à la clôture de l'exercice	**59 700**	**21 826**	**219**	**81 745**
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice				
Dotations				
Reprises utilisées				
à la clôture de l'exercice				
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	**40 964**	**22 618**	**150**	**63 732**
à la clôture de l'exercice	**59 700**	**21 826**	**219**	**81 745**

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	**Total**	**Etat des échéances** à 1 an au +	à + de 1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Valeur brute	**21 826**	**219**	**22 045**	**4 541**	**10 800**	**6 704**

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre Samse et ses filiales.
Ces avances ont été rémunérées au taux de 3,00% pour la période du 01.01.2006 au 31.07.2006, au taux de 3,50% pour la période du 01.08.2006 au 31.12.2006 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 pour l'ensemble de l'année.

03.01. DETAIL DES MOUVEMENTS DE TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Acquisitions	Cessions
La boîte à outils SAS	**5 089**	446	
Remat SA	**189**	133	
Sté des graviers et agglomérés de Cluses SA	**2 000**	2 300	
Get électric SARL	**82**	29	
E-mat SASU	**370**	37	
Bourg matériaux SAS	**25 000**	250	
Henry SAS	**2 247**	15 541	
Total		**18 736**	

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
Les frais d'acquistion des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.
Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.
En application de la méthode ci-dessus retenue, aucune dépréciation n'a été constatée.

Note 04 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2006 Valeur brute	2006 Dépréciation	2006 Valeur nette	2005 Valeur brute	2005 Dépréciation	2005 Valeur nette	Variation du besoin en fonds de roulement
Marchandises négoce	57 872	2 468	55 404	48 303	2 464	45 839	9 565
Total	**57 872**	**2 468**	**55 404**	**48 303**	**2 464**	**45 839**	9 565

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

04.01. VARIATION DES DEPRECIATIONS DE STOCKS

(en milliers d'euros)	AU 01.01.06	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.06
Dépréciations de stock	2 464	2 468	2 464		2 468
Total	**2 464**	**2 468**	**2 464**		**2 468**

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 05 - CREANCES

(en milliers d'euros)	2006 Valeur brute	2006 Dépréciation	2006 Valeur nette	2005 Valeur brute	2005 Dépréciation	2005 Valeur nette	Variation du besoin en fonds de roulement
Créances clients	81 917	3 505	78 412	75 485	3 309	72 176	6 236
Autres créances	19 616		19 616	19 238		19 238	378
Total	**101 533**	**3 505**	**98 028**	**94 723**	**3 309**	**91 414**	6 614

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.01. VARIATION DES DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS

(en milliers d'euros)	AU 01.01.06	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	AU 31.12.06
Dépréciations comptes clients	3 309	1 597	1 401		3 505

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

05.02. DETAIL DES DISPONIBILITES ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

			Dépréciations	
	2006	**2005**	**2006**	**2005**
Valeurs mobilières de placement	1	1	1	1
Actions propres	283	151		
Disponibilités	13 046	17 085		
Total	**13 330**	**17 237**	**1**	**1**

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 283 K€ et représentent 5 626 titres.
Ces titres sont destinés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.
En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.
La valeur estimative de ces actions au 31 décembre représente un montant de 460 K€.

05.03. TRESORERIE NETTE

	2006	2005
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13 330	17 237
Concours bancaires courants	-255	-358
Total	**13 075**	**16 879**

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.
Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre aucun spot n'a été souscrit. (un crédit spot est un crédit à court terme)

Note 06 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an.

Note 07 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 372 696 actions de 1 € de nominal chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation

actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
3 372 696	**5 626**	**3 367 070**

07.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

		Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	nombre d'actions total	augmentation de capital	montant du capital social
Au 31 décembre 2003		2		1 561 117		3 122
Au 31 décembre 2004		2	648	1 561 765	1	3 123
Au 31 décembre 2005		2		1 561 765		3 123
Au 31 décembre 2006	**(1)**	**1**	**249 166**	**3 372 696**		**3 373**

(1) division du nominal par deux le 19 mai 2006

07.2. STOCK OPTIONS EN COURS

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €	nombre d'options restantes au 31.12.06
28 mai 2003	**10 juin 2003**	**110 000**	**10/06/08**	**36,00**	**92 120**	**92 120**

Capital potentiel après exercice de la totalité des options de souscription d'actions restantes

nombre d'actions	montant
3 464 816	**3 465**

07.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2004	**1 561 765**	3 123	22 554	43 668	11 810	1	**81 156**
Affectation du résultat 2004				11 810	-11 810		0
Dividendes versés				-3 904			-3 904
Impacts règlement CRC :							
CRC 2002-10				-578			-578
CRC 2004-06				-46			-46
Variations des provisions règlementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						10 177	10 177
Résultat 2005					13 709		13 709
Au 31 décembre 2005	**1 561 765**	3 123	22 554	50 950	13 709	10 178	**100 514**
Affectation du résultat 2005				13 709	-13 709		0
Dividendes versés				-4 685			-4 685
Dividendes sur actions propres				6			6
Augmentation de capital :							
du 13 février 2006	25 291	52	1 865				1 917
		Exercice des options de souscription d'actions restantes sur le stock-options mis en place le 06 juin 2001.					
Nombre d'actions avant division du nominal par deux	**1 587 056**						
Nombre d'actions après division du nominal par deux	**3 174 112**						
Augmentation de capital :							
du 28 juillet 2006	198 584	198	15 156				15 354
			Apport en nature de 2247 actions de la société HENRY				
Variations des provisions règlementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						82	82
Autres amortissements dérogatoires						17	17
Résultat 2006					15 232		15 232
Au 31 décembre 2006	**3 372 696**	3 373	39 575	59 980	15 232	10 277	**128 437**

07.4. VARIATION DES ECARTS DE REEVALUTION

(réserve de réévaluation de 1976)

	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire Ecart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	**241**	**0**	**241**	**157**

07.5. VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.06	Dotations	Reprises		AU 31.12.06
			Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	10 177	2 282	2 182		10 277
Provision spéciale de réévaluation	1				1
Total	**10 178**	**2 282**	**2 182**		**10 278**

Note 08 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.06	Dotations	Reprises		AU 31.12.06
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	96			96	0
Provisions pour charges	510	321	343	156	332
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 838	341	368		2 811
Provision pour médailles du travail	471	32	21		482
Provision pour impôts	132	40			172
Total	**4 047**	**734**	**732**	**252**	**3 797**

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

affaires prud'homales	4
frais et honoraires	305
loyers	23
Total	**332**

08.01. PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Cette provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires.	3%	3%

Paramètres sociaux

départ du salarié sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres.
le taux de rotation retenu est de 8% dégressif pour les non cadres, et de valeur très faible pour les cadres.
Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.

Paramètres techniques

la table de mortalité retenue est la table règlementaire TV88/90.
la méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective au prorata temporis.

08.02. PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dîte.
Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail :	20,30,35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.

Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

Note 09 - DETTES

09.01. EMPRUNTS ET DETTES

	2006	Etat des échéances à 1 an au +	à + de 1 an	à + de 5 ans	2005
Emprunts	75 401	18 754	48 592	8 055	69 681
Intérêts courus sur emprunts	446	446			457
Banques	221	221			320
Intérêts courus à payer	34	34			39
Dépôts et cautionnements reçus	156	65	75	16	191
Fonds de participation des salariés	146	48	98		211
Intérêts courus non échus	7	7			13
Dettes rattachées à des participations	7 401	7 394		7	5 529
Total	**83 812**	**26 969**	**48 765**	**8 078**	**76 441**

09.02. VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.06	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.06
Emprunts	69 681	23 000	17 280	75 401
Intérêts courus sur emprunts	457		11	446
Concours bancaires courants	320		99	221
Intérêts courus à payer	39		5	34
Dépôts et cautionnements reçus	191		35	156
Fonds de participation des salariés	211		65	146
Intérêts courus non échus	13		6	7
Dettes rattachées à des participations	5 529	1 872		7 401
Total	**76 441**	**24 872**	**17 501**	**83 812**

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à Samse.
Ces avances ont été rémunérées au taux de 3,00% au cours du premier semestre 2006, et au taux de 3,50% pour le second semestre 2006.

09.03. EMPRUNTS ET DETTES PAR CATEGORIES

	2006	2005
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	75 401	69 681
Intérêts courus sur emprunts	446	457
Concours bancaires courants (découverts et spots)	255	359
Dettes bancaires et assimilées	**76 102**	**70 497**
Dettes rattachées à des participations	7 401	5 529
Divers	309	415
Dettes financières diverses	**7 710**	**5 944**
Total	**83 812**	**76 441**

09.04. AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2006	2005	Variation du besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	239	74	165
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 932	85 010	1 922
Dettes fiscales et sociales	18 667	19 370	-703
Dettes sur immobilisations	848	333	515
Autres dettes	6 636	6 650	-14
Total	**113 322**	**111 437**	**1 885**

Note 10 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.

Note 11 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation	
BILAN			
CREANCES			
Participations	59 664	36	
Créances rattachées à des participations	21 826		
Créances clients et comptes rattachés	2 009		48 688
Autres créances	3 071	14	
DETTES			
Dettes rattachées à des participations	7 401		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 457		77 030
Autres dettes	1 752		
RESULTAT			
Produits financiers	4 949		
Charges financières	245	34	

Note 12 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER		PRODUITS A RECEVOIR	
Factures non parvenues	3 591	Avoirs fournisseurs marchandises	2 608
Dettes sur immobilisations	156	Factures à établir (PCC)	3 612
Dettes fiscales et sociales	6 991	Avoirs à recevoir (PCC)	12 514
Autres dettes	90	Autres créances	89
Total	**10 828**	**Total**	**18 823**

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Négoce de matériaux de construction

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2006	2005	% de variation
Ventes nettes de marchandises	421 945	387 355	**8,93**
Prestations de coopération commerciales	1 603	1 585	**1,14**
Camionnages sur ventes	3 534	3 288	**7,48**
Prestations de services	433	378	**14,55**
Assistances diverses	6 192	5 305	**16,72**
commissions et courtages	37	34	**8,82**
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	625	629	**-0,64**
Total	**434 369**	**398 574**	**8,98**

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

		2006	2005
CHARGES		**3 125**	**2 820**
	intérêts des emprunts	2 607	2 144
	intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	279	185
	intérêts bancaires	181	420
	escomptes accordés	32	42
	charges diverses	15	25
	perte de change	11	4
PRODUITS		**5 306**	**4 368**
	revenus des participations	4 178	3 317
	revenus des créances rattachées à des participations	771	688
	produits divers	356	358
	gain de change	1	5

Note 15 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

		2006	2005
CHARGES		**4 128**	**3 969**
	clients	6	2
	fournisseurs	966	278
	divers	76	49
	valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
	immobilisations	758	1 522
	titres de participation		29
	dotations aux provisions	2 322	2 089
PRODUITS		**4 911**	**4 850**
	clients	181	294
	fournisseurs	564	239
	divers	224	65
	produit de cessions d'éléments de l'actif :		
	immobilisations	1 481	1 842
	titres de participation		378
	reprise de provisions	2 461	2 032

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires dans le cadre des nouvelles normes :

dotations	2 282
reprises	2 182

15.01. PARTICIPATION DES SALARIES

La participation des salariés représente un montant de 1 650 K€ contre 1 309 K€ en 2005.

Note 16 - IMPOT SUR LES BENEFICES

16.01. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	22 430	5 938	16 492
Résultat exceptionnel et participation des salariés	-868	392	-1 260
Total	**21 562**	**6 330**	**15 232**

16.02. RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Résultat de l'exercice		15 232
Impôt sur les bénéfices		6 330
Résultat avant impôt		**21 562**
Variation nette des provisions réglementées		**100**
Amortissements dérogatoires	100	
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôt)		**21 662**

16.03. SITUATION FISCALE LATENTE

		Montant soumis à l'impôt	Impôt (1)
I -	**ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**		
	Amortissements dérogatoires	10 277	3 538
	TOTAL		**3 538**
II -	**ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**		
	Congés payés (ancien régime)	2 385	821
	Participation des salariés	1 650	568
	Autres	714	246
	Impact CRC 2002-10 - étalement sur 5 ans -	347	119
	TOTAL		**1 755**

(1) Impôt calculé au taux de 34,43%

EFFECTIF

	2006	2005
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1431	1425
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers et employés	1081	1094
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	223	219
Cadres	127	112

Note 17 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nature de la dette	échéance	Montant garanti par des suretés réelles	Nature de la sureté consentie
Emprunt à taux fixe sur 7 ans	31/10/07	996	nantissement du fonds commercial

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés		**19 583**
Redevances de crédit bail immobilier restant à payer		14 047
Intérêts des emprunts restant à payer	du 01/01/2007 au 30/09/2013	5 536
Engagements reçus		**15 213**
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail		15 213

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS représentent au 31 décembre 2006 un montant de 17 239 milliers d'euros.
Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.
Sur l'année 2006, avec l'augmentation des taux d'intérêts, ceux ci ont parfaitement joués leur rôle de couverture .

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice (2)	cumulées	valeur nette
Terrains	1 172			1 172
Constructions	14 041	780	2 077	11 964
Total	**15 213**	**780**	**2 077**	**13 136**

(1) Valeur prévue au contrat
(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.(dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

nature	redevances payées de l'exercice	redevances payées cumulées	redevances restant à payer jusqu'à 1 an	redevances restant à payer plus de 1 an à 5 ans	redevances restant à payer plus de 5 ans	total à payer	prix d'achat résiduel
Immobilier	**1 943**	**5 554**	**2 019**	**7 296**	**4 732**	**14 047**	**2**

ENGAGEMENTS D'ACHAT DE TITRES ET AUTRES

Au 31 décembre 2006, le montant des engagements d'achats de titres s'élève à 9 631 K€.

Note 18 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a aucun évènement significatif postérieur à la clôture de l'exercice.

Note 19 - DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le solde du nombre d'heures acquis au 31 décembre 2006 est de : 58 851 selon détail ci-dessous :

Heures acquises	Heures utilisées	Solde
59 187	336	58 851

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La société SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente :

un Chiffre d'Affaires de 848 889 K€.
un résultat (Part du Groupe) de 23 405 K€.

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

DUMONT INVESTISSEMENT
S.A au capital de 15 701 087,70 €
Siège social : 26, rue colonel Dumont - 38000 GRENOBLE
Holding financier détenant 51,12% de la société SAMSE.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

A - TITRES DE PARTICIPATION	NOMBRE DE TITRES DETENUS 31.12.06	NOMBRE DE TITRES DETENUS 31.12.05	VALEUR BRUTE EN MILLIERS D'EUROS 31.12.06	VALEUR BRUTE EN MILLIERS D'EUROS 31.12.05
SAS LA BOITE A OUTILS	**590 163**	585 074	**8 125**	7 680
SA RENE DE VEYLE	**8 568**	8 568	**1 109**	1 109
SA CHRISTAUD	**212 950**	212 950	**2 024**	2 024
SAS MATERIAUX SIMC	**7 109**	7 109	**1 143**	1 143
SAS DEGUERRY SAMSE	**9 996**	9 996	**152**	152
SA REMAT	**5 180**	4 991	**2 533**	2 399
SARL MC DISTRIBUTION	**500**	500	**8**	8
SARL GET ELECTRIC	**247**	165	**89**	60
SA BOIS MAURIS ODDOS	**645 091**	645 091	**9 902**	9 902
SA DORAS	**1**	1	**2**	2
SA STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES	**2 000**	0	**2 300**	
SAS MAT APPRO	**4 875**	4 875	**49**	49
SAS BTP DISTRIBUTION	**2 600**	2 600	**364**	364
SAS SC INV	**1 497 300**	1 497 300	**14 973**	14 973
SAS HENRY	**2 247**	0	**15 541**	
SAS DIDIER	**400**	400	**24**	24
SAS BLANC MATERIAUX	**186**	186	**389**	389
SAS BOURG MATERIAUX	**25 000**	0	**250**	
SASU E-MAT	**370**	0	**37**	
SCI DUNOYER DUMONT	**100**	100	**39**	39
SCI LE BOURG	**249**	249	**40**	40
SCI VALMAR	**96**	96	**295**	295
SCI PORTE DE SAVOIE	**133**	133	**26**	26
SCI LES GRANDS GLAIRONS	**100**	100	**-**	-
SCI DU VIEUX PORT	**9**	9	**-**	-
SCI CHASSIEU	**99**	99	**3**	3
SCI CHARPIEU	**1**	1	**-**	-
SCI DU ROUSSILLON	**99**	99	**2**	2
SCI SAONE	**99**	99	**77**	77
SCI LE MERCURE	**15**	15	**5**	5
SCI MALIFLOR II	**99**	99	**158**	158
SCI LE MAS	**1 256**	1 256	**41**	41
SCI BRANLY	**9**	9	**-**	-
		Total des valeurs brutes	**59 700**	**40 964**
		Dépréciations constatées	**-**	**-**
		Total de la valeur au bilan	**59 700**	**40 964**

B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	Nombre d'actions détenues au 31/12/2006	Nombre d'actions détenues au 31/12/2005		
DIVERS			**1**	**1**
ACTIONS PROPRES	**5626**	**3920** (1)	**283**	**152**
		Total des valeurs brutes	**284**	**153**
		Dépréciations constatées	**1**	**1**
		Total de la valeur au bilan	**283**	**152**

(1) après division du nominal par 2 le 19 mai 2006

FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	RESERVES et report à nouveau avant affectation des résultats	QUOTE PART de capital détenu en %	VALEUR COMPTABLE des titres détenus BRUTE	VALEUR COMPTABLE des titres détenus NETTE	PRETS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avals donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice écoulé	BENEFICE OU PERTE (-) du dernier exercice clos	DIVIDENDES encaissés par la société au cours de l'exercice	OBSERVATIONS
A/ FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)											
LA BOITE A OUTILS SAS	10 691	27 808	88,32	8 125	8 125		239	161 530	4 553	1 609	année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
ETS RENE DE VEYLE S.A	420	1 279	99,93	1 109	1 109				128	428	année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
BOIS MAURIS ODDOS SA	9 677	1 257	99,99	9 902	9 902		178	29 371	1 665	852	année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
CHRISTAUD S.A	235	3 406	90,62	2 024	2 024	1 153		18 018	1 252	543	année civile
3, rue F.Pelloutier - 38130 ECHIROLLES											
REMAT SA	87	3 741	94,85	2 533	2 533			8 209	394	59	année civile
Route de Grenoble - 38430 ST JEAN DE MOIRANS											
BTP DISTRIBUTION SAS	752	1 135	34,57	364	364			15 148	475		année civile
3A rue Branly - 67500 HAGUENAU											
SC INV SAS (GROUPE)	27 224	5 682	55,00	14 973	14 973	19 761		189 159	5 441		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
BLANC MATERIAUX SAS	48	352	77,50	389	389	628		4 578	312	155	année civile
le village - 04370 COLMARS											
STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES SAS	76	1 230	100,00	2 300	2 300			4 847	129		année civile
12 , rue du Pont - BP 89 - 74302 CLUSES											
HENRY SAS (GROUPE)	1 000	9 621	74,90	15 541	15 541			12 237	1 078		année civile
La gare - 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER											
E-MAT SASU	37	-	100,00	37	37			11	-9		1er exercice de 18 mois
Zac Air Parc - 38590 BREZINS											
SCI LE BOURG	38	-	99,60	40	40				5		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
SCI VALMAR	2	37	96,00	295	295				52		année civile
Cessieu - 38110 LA TOUR DU PIN											
SCI PORTE DE SAVOIE	3	24	66,50	26	26				30		année civile
La Baronnie - RN 6 - 73330 LE PONT DE BEAUVOISIN											
SCI DU VIEUX PORT	1	46	90,00	1	1	70			56		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
SCI CHASSIEU	1	21	99,00	3	3	255			25		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
SCI SAONE	1	-	99,00	77	77				62		année civile
rue d'Elbourg - 69540 IRIGNY											
SCI DUNOYER DUMONT	2	20	100,00	39	39				12		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
SCI DU ROUSSILLON	2	62	99,00	2	2				23		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
SCI MALIFLOR II	1	3	99,00	158	158				9		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
SCI BRANLY	1	123	60,00	-	-				-28		année civile
2, rue de comtes d'ochsenstein - 67110 REICHSHOFFEN											
SCI LE MAS	19	-	100,00	41	41				2		année civile
chemin de ponson - 07200 AUBENAS											
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 0,10% et 50% du capital détenu par la société)											
MATERIAUX SIMC S.A.S	2 607	8 681	44,99	1 143	1 143			91 282	2 750	270	année civile
Boulevard Saint Joseph - 04100 MANOSQUE											
DEGUERRY SAMSE SAS	456	794	35,07	152	152			5 867	254	24	année civile
ZI DU Musinet - 01460 MONTREAL LA CLUSE											
SCI LES GRANDS GLAIRONS	1	-	10,00	1	1						année civile
8, Allée de la roseraie - 38240 MEYLAN									57		
SCI CHARPIEU	107	-	0,14	1	1				13		année civile
26, rue Colonel Dumont - 38000 GRENOBLE											
MC DISTRIBUTION SAS	45	5	16,67	8	8			5 138	877		année civile
45, rue Clémenceau - 29403 LANDIVISIAU											
MAT APPRO SAS	97	-39	50,00	49	49			2 717	82		année civile
Zac Air Parc - 38590 BREZINS											
DIDIER SAS	360	1 499	2,00	24	24			15 118	450	4	année civile
bp 134 - 26303 BOURG DE PEAGE Cedex											
GET ELECTRIC SARL	10	190	49,40	89	89			1 045	62	13	année civile
4, rue Anthoard - 38000 GRENOBLE											
BOURG MATERIAUX SAS	500	-	50,00	250	250			-	-118		1er exercice de 19 mois
414, avenue de la Plage - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE											

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €

Date d'arrêté *Durée de l'exercice (mois)*	*31/12/2006* *12*	*31/12/2005* *12*	*31/12/2004* *12*	*31/12/2003* *12*	*31/12/2002* *12*
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 372 696	3 123 530	3 123 530	3 122 234	2 710 754
Nombre d'actions (1)					
- ordinaires	3 372 696	1 561 765	1 561 765	1 561 117	1 355 377
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	92 120	74 120	75 400	81 000	76 000
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	434 368 585,68	398 573 550,05	382 594 025,98	303 293 551,28	268 455 740,79
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	32 986 300,59	30 476 895,62	27 807 331,72	21 037 514,25	20 084 056,24
Impôts sur les bénéfices	6 330 482,00	5 899 549,00	5 987 205,00	3 165 940,00	2 865 848,45
Participation des salariés	1 650 465,00	1 308 597,00	1 339 433,00	600 390,00	607 241,00
Dot. Amortissements et provisions	9 773 477,00	9 559 415,58	8 670 875,57	9 940 971,64	8 733 881,12
Résultat net	15 231 876,59	13 709 334,04	11 809 818,15	7 330 212,61	7 877 085,67
Résultat distribué	6 070 852,80	4 685 295,00	3 904 413,00	2 813 651,00	2 602 324,00
RESULTAT PAR ACTION (1)					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	7,41	14,90	13,11	11,06	12,26
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	4,52	8,78	7,56	4,70	5,81
Dividende attribué	1,80	3,00	2,50	2,00	1,92
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1427	1425	1373	1166	1100
Masse salariale	36 280 073,08	34 176 942,27	32 387 045,15	26 484 042,08	24 215 502,23
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	14 253 769,11	13 463 468,77	12 310 974,44	10 286 622,85	9 111 882,37

(1) Division du nominal par 2 le 19 mai 2006.

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

	En €
Report à nouveau antérieur	6 542 190,53
Résultat de l'exercice	15 231 876,59
Total disponible	**21 774 067,12**
Dotation à la réserve légale	24 916,60
Dotation à la réserve facultative	9 000 000,00
Dividende (1,80€ par action)	6 070 852,80
Report à nouveau	6 678 297,72
Total affecté	**21 774 067,12**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changement de méthode" de l'annexe relative aux frais d'acquisition des immobilisations financières et à la comptabilisation de l'impôt forfaitaire annuelle.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour l'évaluation des titres de participation, telle que décrite dans la note 3 de l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Ces appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 27 avril 2007

Les Commissaires aux Comptes

S.A.S. BBM ET ASSOCIES, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements, en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution de conventions et engagements, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Les informations sur le conventions et engagements réglementés sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

A Seyssinet et Villeurbanne, le 27 avril 2007

S.A.S. BBM ET ASSOCIES, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Baux intra groupe SAMSE Bailleur — Tableau 1
- Baux intra groupe SAMSE preneur — Tableau 2
- Contrats de location gérance entre SAMSE et certaines de ses filiales — Tableau 3
- Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales — Tableau 4
- Conventions de trésorerie groupe — Tableau 5
- Conventions de gestion d'un portefeuille de titres DUMONT INVESTISSEMENT par la filiale SA RENE DE VEYLE — Tableau 6
- Convention de gestion et de direction du Groupe entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT — Tableau 7
- Convention entre SAMSE et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec SAMSE — Tableau 8
- Cessions intragroupe — Tableau 9

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

ANNEXE AU RAPPORT SPECIAL

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2006

CONSEIL DE SURVEILLANCE		DIRECTOIRE	
Patrice JOPPE	P.J	Jean Marie BERNARD	J.M.B
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M	Jean Jacques CHABANIS	J.C
Gaston CHAPPELLAZ	G.C	Bernard PUEL	B.P
CHR EUROPE B.V.	C.H	Olivier MALFAIT	O.M
DUMONT INVESTISSEMENT	D.I	Jérôme THFOIN	J.T
représentée par Gérard BESSON	G.B	François BERIOT	F.B.
Paul BERIOT	P.B	Philippe GERARD	P.G.

TABLEAU 1

BAUX INTRA GROUPE SAMSE BAILLEUR

Membres Concernés	Nom du Preneur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €.H.T. 2006	Observations
A. CONVENTIONS NOUVELLES				
Conseil de surveillance du 24 mars 2006				
O.M/J.C/P.B	LA BOITE A OUTILS	Champier	21 000	Sous location
Conseil de surveillance du 20 juin 2006				
O.M/P.J/G.C	CHRISTAUD	Aubenas	6 000	Bail précaire 2 mois
Conseil de surveillance du 22 septembre 2006				
O.M/J.C/P.J	LA BOITE A OUTILS	La Frette	1 078	Sous location
Conseil de surveillance du décembre 2006				
O.M/J.C/P.J	LA BOITE A OUTILS	Siège Grenoble		Application 2007
O.M/J.C/P.J	LA BOITE A OUTILS	Bureau Brezins		Application 2007
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES				
	LA BOITE A OUTILS	Seyssins	8 534	
	LA BOITE A OUTILS	Annemasse	329 477	
	LA BOITE A OUTILS	Saint Julien en Genevois	75 037	
	LA BOITE A OUTILS	Saint Jean Maurienne	17 500	
	LA BOITE A OUTILS	Bassens	5 061	
	LA BOITE A OUTILS	Bassens	18 128	
	LA BOITE A OUTILS	Cluses	71 732	
	LA BOITE A OUTILS	Saint Genis Pouilly	132 155	
	LA BOITE A OUTILS	Saint Jean Moirans	8 365	
	LA BOITE A OUTILS	Siège Grenoble	52 785	
	LA BOITE A OUTILS	Bureaux Brézins	110 339	
	LA BOITE A OUTILS	Parkings Siège Aigle/trocard	16 473	
	MAT APPRO	Brezins	10 220	
	REMAT	Saint Jean de Moirans	99 867	
	DUMONT INV.	Grenoble	30 257	
	CHRISTAUD	Sillingy	29 487	
	CHRISTAUD	Albertville	4 138	
	CHRISTAUD	Saint Quentin Fallavier	3 000	
	CHRISTAUD	La Motte Servolex	863	
	DES IDEES	Bassens	49 348	

TABLEAU 2

BAUX INTRA GROUPE SAMSE PRENEUR

Membres Concernés	Nom du Bailleur	Désignation de l'Immeuble	Loyers €.H.T. 2006	Observations
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT				
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES				
	DUNOYER DUMONT	Grenoble siège	20 913	
	SCI PORTE DE SAVOIE	Pont Beauvoisin	19 944	
	SCI SAONE	Vaise	62 381	
	SCI LE BOURG	Bourg d'Oisans	5 329	
	SCI VALMAR	La Tour du Pin	52 360	
	SCI DU ROUSSILLON	La Mure	65 455	
	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	43 656	
	RENE DE VEYLE	Gap	20 031	

TABLEAU 3

CONTRATS DE LOCATION GERANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

	Société propriétaire	Lieu	Loyers €.H.T. 2006
A. CONVENTIONS NOUVELLES : NEANT			
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
	RENE DE VEYLE	La Tour de Salvagny	1 524

TABLEAU 4

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

4.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- ⇨ comptabilité, gestion, informatique, trésorerie
- ⇨ assistance juridique fiscale et sociale,
- ⇨ commercial, référencement, achat et stocks
- ⇨ publicité
- ⇨ personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome (LA BOÎTE A OUTILS et REMAT).

Les prestations d'assistance fournies au Groupe DORAS seront rémunérées par un forfait de 600 000 € facturé à 80% par SAMSE et à 20% par DUMONT INVESTISSEMENT

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT

4.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2006
A. CONVENTIONS NOUVELLES : Néant			
Conseil de surveillance du 25 janvier 2006			
J.M.B	GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES	2,00 %	91 764
Conseil de surveillance du 24 mars 2006			
J.C	COMPTOIR FROMENT	0,40 %	4 723
J.C	TS HABITAT	0,40 %	20 147
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
	Groupe DORAS	forfait	480 000
	SIMC	Forfait	504 000
	RENE DE VEYLE	Forfait	6 765
	MAT APPRO	Forfait	27 600
	LA BOITE A OUTILS	Charge réelles	132 000
	CHRISTAUD	2,00 %	348 630
	BOIS MAURIS ODDOS	1,70 %	433 558
	REMAT	1,00 %	81 019
	FRANCHEVILLE MAT.	0,40 %	24 478

TABLEAU 5

CONVENTIONS DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

5.1. PRINCIPES

Afin d'équilibrer la trésorerie du Groupe, des conventions de trésorerie ont été établies.

Elles prévoient, d'une manière générale, une rémunération des avances au taux de

- 3 % de janvier à juillet 2006
- 3,5 % d'août à décembre 2006

à l'exception des avances SC INV rémunérées à Euribor 3 mois + 0,50 %

5.2. APPLICATION

521 **Avances de SAMSE aux filiales**

Membres Concernés	Société	Montant des Intérêts 2006 (Euros)
A. CONVENTIONS NOUVELLES : *Néant*		
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES		
	SC INV	719 089
	SCI VIEUX PORT	2 278
	SCI CELESTIN CHASSIEU	8 298

522 **Avances Réciproques**

Membres concernés	Société	Intérêts reçus 2006 (Euros)	Intérêts versés 2006 (Euros)
A. CONVENTIONS NOUVELLES :			
Conseil de surveillance du 25 janvier 2006			
J.M.B	GRAVIER ET AGGLOMERES DE CLUSES		3 981
B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES			
	BOIS MAURIS ODDOS		104 634
	REMAT		40 571
	LA BOITE A OUTILS		32 229
	CHRISTAUD	15 253	9 656
	RENE DE VEYLE		9 838

TABLEAU 6

6.1 Convention nouvelle : Néant

6.2 Convention ancienne

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

PRINCIPES :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.

2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle de 30 000€.

APPLICATION :

Rémunération 2006 : 30 000 €uros

TABLEAU 7

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

7.1 Convention nouvelle : Néant

7.2 Conventions anciennes :

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.
Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.
Le taux de rémunération des avances est fixé à :
- 3 % de janvier à juillet 2006
- 3,5 % d'août à décembre 2006

APPLICATION A 2006 : **33 819** € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE en rémunération d'un prêt s'élevant à 278 000 € au 31 décembre 2006.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

a) Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPES :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale la Boîte à Outils au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2006 : **2 148 404** € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

b) Prestations fournies par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPES :

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT, décrite ci-dessus, SAMSE est amenée à fournir des prestations à DUMONT INVESTISSEMENT.
Il s'agit notamment de location de parkings, téléphone

APPLICATION A 2006 : **18 729** € H.T. ont été facturés par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT.

TABLEAU 8

8.1 Convention nouvelle : Néant

8.2 Convention ancienne :

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DES SOCIETES INDEPENDANTES AYANT DES ADMINISTRATEURS COMMUNS AVEC SAMSE

SOCIETE CONCERNEE* : *GROUPE PLATTARD

Convention d'assistance, de services et de fournitures

Une convention d'assistance, de services et de fournitures a été conclue entre :

D'UNE PART,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

ET D'AUTRE PART,

- Les sociétés du groupe PLATTARD

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD un certain nombre de services, notamment en matière de :

- Direction Générale
- Comptabilité Générale
- Gestion du Personnel
- Informatique
- Gestion Commerciale
- Assistance Juridique

En contre partie de ces différentes prestations, SAMSE facture aux sociétés du groupe PLATTARD 80 % de la rémunération et DUMONT INVESTISSEMENT facture 20 %.

La rémunération correspond à 1 % des achats.

Au titre de 2006, il a été facturé : **411 118** €uros H.T. au groupe PLATTARD

TABLEAU 9

CESSION INTRAGROUPE

CONVENTIONS NOUVELLES

9.1 Cession de fonds de commerce

Conseil de Surveillance du 24 mars 2006

Membres des Conseils concernés : Patrice JOPPE
Gaston CHAPPELLAZ
Olivier MALFAIT

PRINCIPE

La société SAMSE , par acte du 9 juin 2006, cède à la société CHRISTAUD, le fonds de commerce de négoce de matériaux de construction spécialisé dans l'activité travaux publics, sis et exploité à Aubenas.

APPLICATION

La cession du fonds de commerce a représenté un produit de 200 743 €.

9.2 Cession de terrain et aménagements

Conseil de surveillance du 20 juin 2006

Membres des Conseils concernés : Patrice JOPPE
Gaston CHAPELLAZ
Olivier MALFAIT

PRINCIPE

Le terrain et les aménagements sur lesquels CHRISTAUD, la société SAMSE cède à la société CHRISTAUD, les terrains et les aménagements, d'une superficie de 6 375 m², situés à Aubenas.

APPLICATION

La cession du terrain et des aménagements a représenté un produit de 482 000 € H.T.

RESPONSABLE DU DOCUMENT ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

RESPONSABLE DU DOCUMENT

Monsieur Olivier Malfait

Président du Directoire

ATTESTATION DU RESPONSABLE

Grenoble le 22 juin 2007

A ma connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de SAMSE. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Olivier Malfait

NOMS DES CONTROLEURS LEGAUX

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Odicéo, représenté par Jean-Pascal Rey
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2001 dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

BBM & Associés, représenté par Alain Bret
4 rue Paul Valérien Perrin , 38 170 Seyssinet.
Membre indépendant du Groupe France Audit.
Membre indépendant de Baker Tilly International.

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Commissaires aux comptes suppléants :

Pierre Grafmeyer
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1998 dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Eric Bacci
4 rue Paul Valérien Perrin, 38 170 Seyssinet

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour obtenir tous les documents publiés par la société ainsi que pour toute information financière, veuillez contacter :

OLIVIER MALFAIT
SAMSE - 2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble
Téléphone : 04.76.85.78.00.

TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques annexe 1 du règlement européen	Document de référence
PERSONNES RESPONSABLES	PAGE 170
CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	PAGES 170 ET 171
INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	PAGES 17 ET 18
FACTEURS DE RISQUES	PAGES 40 A 46
INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	PAGES 7 A 19, 28, 36, 37
APERCU DES ACTIVITES	PAGES 11 A 16
ORGANIGRAMME	PAGE 6
PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	PAGES 41 A 45
EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	PAGES 22 A 27
TRESORERIE ET CAPITAUX	PAGES 18, 29, 100 ET 101
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	PAGE 29
INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	PAGE 29
PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	NA
ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	PAGES 59 A 68
REMUNERATION ET AVANTAGES	PAGES 68 A 71
FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	PAGES 59 A 61, 74 A 76
SALARIES	PAGES 32, 71 ET 72
PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	PAGES 52 A 54

OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	PAGE 127
INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	PAGES 58, 88, 130, 134 A 152
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	PAGES 37 A 39, 50 A 54
CONTRATS IMPORTANTS	NA
INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERET	PAGES 82, 131, 132, 156 A 169
DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	PAGES 20 ET 171
INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	PAGES 153 ET 154

Les informations suivantes sont incorporées par référence dans le présent document de référence :

les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005, les notes annexes et les rapports des commissaires aux comptes y afférents, présentés respectivement aux pages 85 à 142 et 143 à 185 du document de référence 2005 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 juin 2006 sous le numéro D.06-0608.

les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2004, les notes annexes et les rapports des commissaires aux comptes y afférents, présentés respectivement aux pages 81 à 114 et 115 à 150 du document de référence 2004 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 juillet 2005 sous le numéro R.05-0106.